Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 44 (2002)

Artikel: Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à

Avenches-En Chaplix

Autor: Castella, Daniel / Amrein, Heidi / Duvauchelle, Anika

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-246066

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-En Chaplix

Daniel Castella, Heidi Amrein, Anika Duvauchelle, Suzanne Frey-Kupper, Chantal Martin Pruvot, Anna Mazur, Claude Olive, Marcello A. Porro

Résumé

es fouilles menées entre 1989 et 1992 à l'intérieur des enclos des deux monuments funéraires tibéro-claudiens d'En Chaplix ont conduit à la découverte de trois ensembles datés de la même époque et manifestement liés au contexte de leur érection. Ces trois dépôts funéraires réunissent un mobilier exceptionnel tant par sa quantité que par sa qualité. Ils comprennent en particulier quelques objets de parure (dont une bague en or), une abondante vaisselle de bronze, de nombreux éléments métalliques attribuables à des coffres et coffrets, des objets de tabletterie, quelques statuettes de terre cuite, des récipients en céramique et en verre, des monnaies, etc. L'un de ces ensembles a livré en outre des pièces de décor en os d'un lit funéraire. Des restes fauniques et un nombre important d'amphores à vin, majoritairement importées de Méditerranée orientale, témoignent de l'organisation de banquets organisés à l'occasion des funérailles. Presque tous les objets mis au jour portent les traces de l'action du feu.

S'il ne s'agit pas de sépultures à proprement parler, la présence d'ossements humains calcinés dans au moins deux de ces dépôts témoigne de la crémation à laquelle furent soumises les dépouilles. Dans un des cas, c'est très vraisemblablement un aménagement de crémation (*ustrinum* individuel) qui a été découvert. L'étude anthropologique permet d'identifier un homme et une femme adultes, alors que le mobilier du troisième ensemble semble plutôt féminin.

La composition de ces trois dépôts offre de nombreux points communs avec plusieurs ensembles funéraires aristocratiques de la Tène finale et du début de l'époque impériale, en particulier dans la région de Trèves et dans le centre de la Gaule. On y observe notamment la présence d'objets importés du monde méditerranéen, attestant la prospérité et le degré élevé de romanisation des élites locales à l'époque de la Conquête et dans les premières décennies de l'occupation. La présence récurrente des amphores témoigne quant à elle de traditions funéraires et religieuses propres au monde celtique, dans lesquelles le banquet et le vin occupent une place privilégiée.

Zusammenfassung

ie zwischen 1989 und 1992 innerhalb der Umfriedung der beiden Grabdenkmäler tiberisch-claudischer Zeit von En Chaplix durchgeführten Grabungen führten zur Entdeckung von drei in dieselbe Zeit datierten Fundkomplexen, die mit der Errichtung der Monumente in Zusammenhang stehen. Es handelt sich um drei Grabinventare, deren Fundmaterial sowohl hinsichtlich der Menge als auch der Qualität der Objekte aussergewöhnlich ist. Darunter befinden sich Schmuckstücke (u. a. ein Goldring), ein reichhaltiges Bronzegeschirr, zahlreiche Metallteile, die zu Truhen und Kisten gehörten, Drechslerarbeiten, Terrakottastatuetten, Keramikund Glasgefässe, Münzen usw. Zu einem Grabinventar gehören auch Zierelemente aus Bein, die von einem Totenbett stammen. Tierknochen sowie eine beachtliche Anzahl grösstenteils aus dem östlichen Mittelmeerraum importierter Weinamphoren belegen, dass bei den Trauerfeierlichkeiten auch ein Totenmahl durchgeführt wurde. Fast alle gefundenen Objekte zeigen Spuren von Feuereinwirkung.

Man kann hier zwar nicht von Bestattungen im eigentlichen Sinne sprechen, es fanden sich allerdings in mindestens zwei der Grabinventare verbrannte menschliche Knochen, die einen Hinweis darauf geben, dass die Toten eingeäschert worden sind. In einem dieser Fälle ist sehr wahrscheinlich eine Einäscherungseinrichtung (individuelles *ustrinum*) entdeckt worden. Die anthropologische Untersuchung dieser Reste ergab, dass es sich um zwei Erwachsene, einen Mann und eine Frau, handelt. Das Fundmaterial des dritten Grabinventars scheint eher auf eine Frau hin zu deuten.

Die Zusammensetzung dieser drei Grabinventare weist zahlreiche gemeinsame Merkmale mit Fundkomplexen aristokratischer Gräber der späten Latène- und der frühen Kaiserzeit speziell der Gegend um Trier und Mittelgallien auf. So finden sich auch hier aus dem Mittelmeerraum importierte Gegenstände, die den Wohlstand und die fortgeschrittene Romanisierung der lokalen Eliten während und in den ersten Jahrzehnten nach der römischen Eroberung belegen. Die häufigen Amphorenfunde zeugen andererseits von den in keltischer Tradition stehenden Bestattungssitten und religiösen Handlungen, bei denen das rituelle Mahl und der Wein eine besondere Rolle spielten.

Sommaire

1. Introduction	p. 8
2. Description et inventaire des ensembles funéraires	p. 10
2.1. L'ensemble st. 233 (enclos nord)	p. 11
Description	
Interprétation	
Étude du mobilier	
Datation	
2.2. Le dépôt st. 241 (enclos sud)	p. 23
Description et interprétation	
Étude du mobilier	
Datation	
2.3. Le dépôt st. 383 (enclos sud)	p. 26
Description et interprétation	
Étude du mobilier	
Datation	
2.4. Trouvailles de surface et hors contexte	p. 33
2 D:	22
3. Discussion générale et éléments de comparaison	p. 33
4. Bibliographie	p. 50
	r.
5. Catalogue du mobilier	p. 55
5.1. L'ensemble st. 233 (n° 1-129)	p. 55
5.2. Le dépôt st. 241 (n° 130-184)	p. 58
5.3. Le dépôt st. 383 (n° 185-252)	p. 60
5.4. Trouvailles de surface et divers (n° 253-260)	p. 62

1. Introduction¹

Etabli à quelques centaines de mètres de la ville antique, l'ensemble funéraire et cultuel d'Avenches-*En Chaplix* (fig. 1-2) a déjà fait couler beaucoup d'encre, et le flot continue...

L'histoire du site s'ouvre vers 15/10 avant notre ère par l'aménagement d'un lieu de culte à l'emplacement d'une sépulture féminine privilégiée². Quelques décennies plus tard, entre les environs de 23 et le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., le site connaît un développement spectaculaire avec l'aménagement d'une voie, l'extension et la transformation du sanctuaire – incluant désormais deux temples de type galloromain – et l'érection, au cœur d'enclos accolés, de deux gigantesques monuments funéraires. Dès la seconde moitié du I^{er} s., mais surtout à partir de la fin de ce siècle, se développera un riche cimetière à incinération et à inhumation, réunissant plus de 200 sépultures³.

Entreprise dans le cadre de la publication des deux mausolées tibéro-claudiens susmentionnés⁴, cette étude est en grande partie consacrée à trois ensembles funéraires mis au jour à l'occasion de la fouille de leurs enclos respectifs.

Durant les deux campagnes de 1989 et de 1992⁵, trois riches dépôts ont en effet été découverts à l'intérieur de ces enclos, l'un dans l'enclos nord (st. 233) et les deux autres (st. 241 et 383) dans l'enclos sud, un peu plus récent (fig. 3).

Apparemment contemporains de l'érection des monuments, ces trois ensembles se caractérisent par la présence d'un abondant mobilier, presque intégralement brûlé, en particulier de riches offrandes métalliques et de nombreuses amphores vinaires. Bien qu'il ne s'agisse pas de sépultures à proprement parler, ces dépôts se signalent par la présence de restes osseux majoritairement calcinés et, dans deux cas,

¹ Synthèse générale et céramique: D. Castella. Petit mobilier (bronze, os, terre cuite): H. Amrein. Fer: A. Duvauchelle. Numismatique: S. Frey-Kupper. Verre: Ch. Martin-Pruvot. Fibules: A. Mazur. Archéozoologie: C. Olive. Anthropologie: M. A. Porro.

² Castella/Flutsch 1990; Castella 1993.

³ Castella *et al.* 1999.

⁴L. Flutsch et P. Hauser, publication en cours. Voir aussi Flutsch/Hauser 2000; Bossert 2002.

⁵Ces recherches archéologiques ont été effectuées dans le cadre de la construction de l'autoroute A1, sur mandat de l'archéologue cantonal Denis Weidmann. Voir en particulier Castella (dir.) 1998.

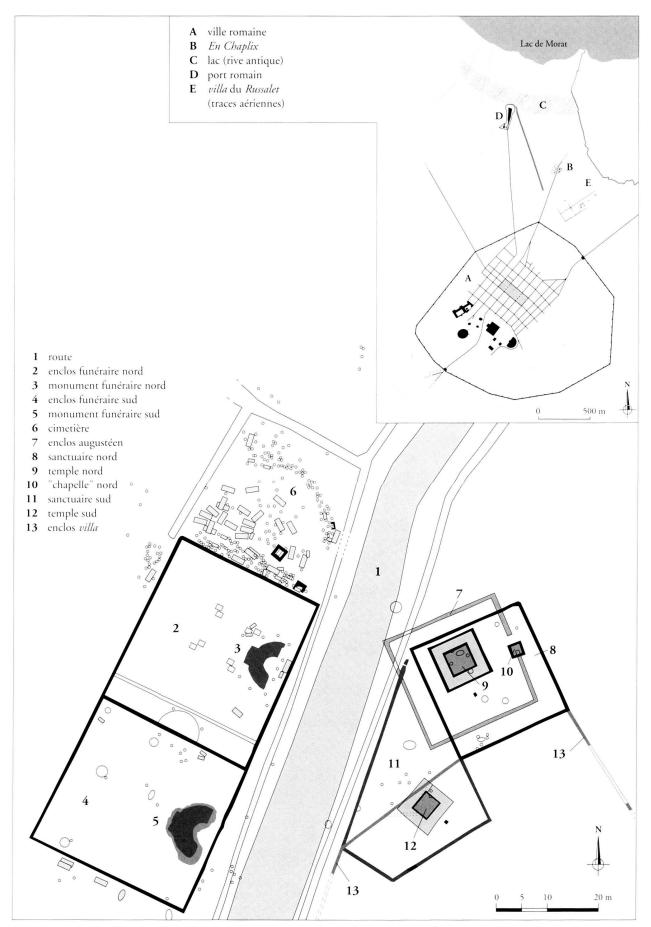


Fig. 1. Avenches-En Chaplix. Plan général de l'ensemble cultuel et funéraire. En médaillon, plan de situation.

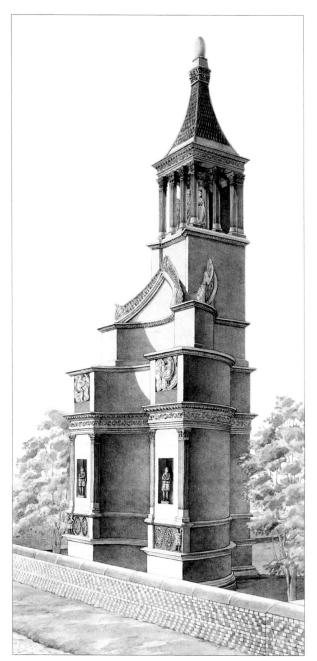


Fig. 2. Avenches-En Chaplix. Restitution du monument funéraire sud. Aquarelle B. Gubler, Zurich.

de restes humains identifiés⁶. Si deux d'entre eux offrent l'aspect de simples fosses en pleine terre, l'ensemble le plus ancien (st. 233) présente une organisation plus complexe et plus originale, sur laquelle nous nous attarderons un peu plus.

Après une présentation détaillée du contenu de ces dépôts, quelques pages de synthèse permettront de confronter ces découvertes à une série d'ensembles funéraires privilégiés de la fin de l'époque laténienne et des premiers temps de l'occupation romaine, attribués à d'éminents aristocrates indigènes.

2. Description et inventaire des ensembles funéraires

En 1989, l'exploration des enclos des monuments funéraires a conduit au dégagement de leurs murs de clôture, des fondations des monuments et des centaines de blocs d'architecture disséminés lors de leur démantèlement. C'est durant cette campagne que furent découverts, juste sous les niveaux de démolition des monuments, les deux ensembles st. 233 et 241. L'importance de ces découvertes fut alors quelque peu occultée par le caractère spectaculaire des vestiges des monuments eux-mêmes⁷. Agendée en 1992 dans le but de révéler d'éventuels autres aménagements funéraires ou paysagistes, une nouvelle campagne de fouille amena la découverte de plusieurs dizaines de structures, principalement des fosses et des trous de poteau. Quelquesuns de ces aménagements étaient liés aux chantiers des monuments⁸. Un troisième dépôt funéraire contemporain des monuments fut alors mis au jour dans l'enclos sud (st. 383). Enfin, onze sépultures à inhumation et à incinération furent découvertes à l'intérieur des enclos (fig. 3, A, E, I). Apparemment sans lien direct avec les monuments et pour la plupart plus récentes, ces tombes, plutôt modestes, ont été étudiées dans le cadre de la publication du cimetière voisin et ne sont donc pas intégrées dans cette présenta-

Des trois ensembles étudiés ici, l'un est localisé dans l'enclos nord, près du mur M 8 (st. 233), alors que les deux autres (st. 241 et 383) se situent dans l'enclos sud, à l'arrière du monument (fig. 3).

On se doit de souligner en préambule que la faible profondeur d'enfouissement des vestiges – en particulier pour les st. 233 et 241 – et le caractère perturbé des niveaux de sol antiques ont largement entravé l'analyse archéologique des dépôts.

Par ailleurs, la restauration, l'étude et la restitution du mobilier, conservé très partiellement et souvent fortement altéré par la crémation, se sont avérées très délicates. A cet égard, nous tenons à remercier chaleureusement les collaborateurs du laboratoire de restauration du Musée romain d'Avenches et tout particulièrement sa responsable, Verena Fischbacher¹⁰.

⁶Ces ensembles ont déjà fait l'objet de présentations sommaires peu après leur découverte: Castella/Flutsch 1990; Castella *et al.* 1993.

⁷Ce qui explique (sans les excuser...) certaines lacunes dans la documentation de fouille de ces vestiges, au demeurant fortement perturbés et difficiles à lire dans le terrain.

⁸ Castella et al. 1993.

⁹ Castella *et al.* 1999, en particulier vol. 1, p. 20-21, p. 260-261 et p. 314-318.

¹⁰ Nous remercions également ici tous ceux qui nous aimablement fait profiter de leurs conseils et suggestions, en particulier Stefanie Martin-Kilcher, Eckhard Deschler-Erb et Anne Kapeller, ainsi que les dessinatrices Brigitte Gubler et Iwona Iaworowska Frei, Archéodunum SA, et Eva Gutscher, Avec Le Temps Sàrl.



Fig. 3. Avenches-En Chaplix. Plan général des enclos des monuments funéraires, avec situation des ensembles funéraires étudiés (233, 241 et 383) et localisation des sépultures «secondaires» (A: inhumations d'adulte; E: inhumations d'enfants et de bébés; I: incinérations). C: fosse avec cheval inhumé (voir fig. 43).

2.1. L'ensemble st. 233 (enclos nord)

Description (fig. 4-6)

Implantée à faible profondeur, la structure 233 a été fortement perturbée lors du démantèlement et de la récupération des maçonneries des enclos et des blocs d'architecture. A son niveau d'apparition, elle correspond simplement à une accumulation de trouvailles, brûlées dans leur immense majorité et disséminées sur une surface de plus de 20 m². On y recense principalement des éléments métalliques (bronze et fer) et des tessons d'amphores, mais également quelques traces de cendres et de charbons ainsi que des esquilles osseuses calcinées. La coupe schématique de la fig. 5 illustre l'insertion stratigraphique des vestiges découverts; elle montre en particulier que la plus grande partie des trouvailles proviennent d'un niveau très proche du sol de circulation antique, niveau qui n'est plus observable dans le terrain mais que l'on peut restituer en se fondant sur l'altitude des ressauts de fondation des murs de l'enclos.

Bien que le mobilier soit répandu sur une assez vaste surface, la plus grande partie des éléments métalliques paraît avoir été rassemblée dans une dépression peu profonde d'env. 2,30 x 1,70 m (fig. 4 et 5, A), contre le mur sud de l'enclos nord (M 8). La majorité du bronze consiste en fragments de récipients et en garnitures de coffres et de coffrets (fig. 6). Plusieurs remontages à longue distance témoignent du déplacement volontaire de ce mobilier. Par ailleurs, la majorité des céramiques brûlées – essentiellement des tessons

d'amphores – se trouvait réunie un peu au nord-est de là (fig. 4, B/B'). Là encore, la grande fragmentation et la disposition des amphores attestent des manipulations intentionnelles (bris des récipients et rassemblement des tessons). Parmi les quelques trouvailles significatives repérées un peu à l'écart de ces deux «concentrations», on peut signaler deux (ou plus probablement trois) fibules découvertes en 1992, recueillies à environ 4 m à l'est du groupe principal du mobilier métallique (fig. 4, C), ainsi qu'une monnaie de bronze (fig. 6, n° 129). Outre quelques restes fauniques, brûlés ou non, quelques ossements calcinés humains ont été récoltés çà et là, mêlés aux autres trouvailles, sans concentration particulière.

Les ossements humains déterminés appartiennent à un individu adulte, de constitution gracile, peut-être de sexe féminin:

Neurocrâne: 14 g Splancnocrâne: 2 g Fémur: 26 g

Épaisseur moyenne fémur: 3,58 mm (3 mesures)

 Tibia:
 4 g

 Extrémités:
 1 g

 Diaphyses:
 28 g

 Total:
 76 g

Degré de crémation: 2 (selon Holck)

Température maximale

de crémation : 700° C

Autour de ces vestiges, quatre trous de poteau observés en 1992 (fig. 4, n°s 376, 381, 425 et 470) définissent un plan presque rectangulaire de 5,75 x 5,05 m. Il s'agit de pieux équarris de section importante (28-40 x 12-17 cm), sans pointe, profondément implantés (profondeur moyenne: env. 90 cm). La présence de cendres et de terre rubéfiée dans leur comblement montre clairement que

l'élévation de la structure a brûlé. On peut relever que les traces de ces poteaux n'ont pu être repérées qu'à leur niveau inférieur, au sommet des sables stériles (fig. 5), ce qui permet de souligner encore une fois les difficultés de lecture du terrain et l'absence de relation stratigraphique entre ces vestiges et le niveau de découverte des objets brûlés susmentionnés.

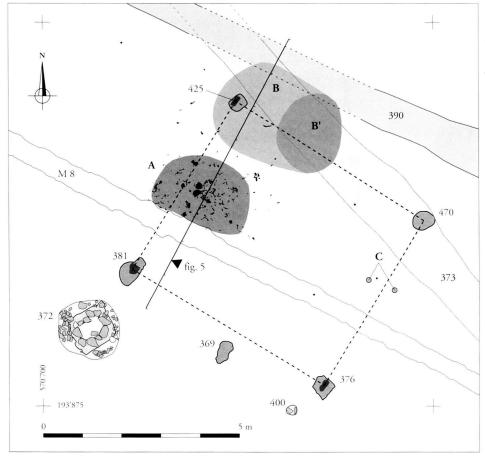


Fig. 4. Avenches-En Chaplix. Plan de l'ensemble funéraire st. 233. 372: puits (aménagement lié au chantier du monument funéraire sud); 373: fossé préou protohistorique; 400: trou de poteau. Les autres chiffres et les lettres renvoient au texte.

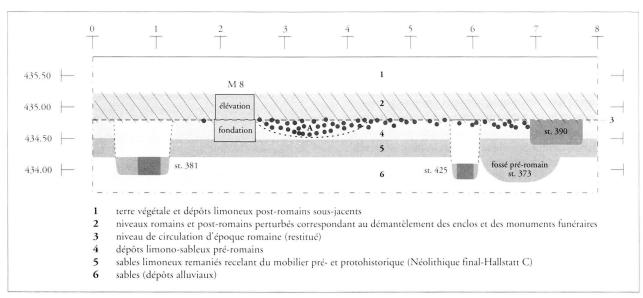


Fig. 5. Avenches-En Chaplix. St. 233. Coupe schématique illustrant l'insertion stratigraphique des vestiges. Les trous de poteau st. 381 et 425 sont rendus par projection dans le profil. Situation de la coupe : fig. 4.

Fig. 6. Avenches-En Chaplix. Plan de situation des principales trouvailles de l'ensemble st. 233. Les chiffres renvoient au catalogue du mobilier.



A cet ensemble, se rattache peut-être aussi une petite dépression irrégulière et peu profonde (fig. 4: 369), située un peu au sud du rectangle défini par les quatre poteaux. Cette structure se signale également par la présence de clous et de terre rubéfiée.

Si l'on excepte quelques clous dans les st. 370 et 381, aucun objet datant n'a été recueilli dans ces trous de poteau. Néanmoins, l'absence d'éclats de calcaire dans leur comblement permet d'affirmer que leur installation est antérieure au démarrage du chantier du mausolée¹¹ ou tout au moins antérieure à la construction du mur d'enclos M 8, ce que leur situation pouvait déjà laisser supposer.

Par ailleurs, cet aménagement se situe à l'extérieur du tracé initialement prévu pour l'enclos nord, dont témoigne une tranchée de fondation abandonnée en cours de chantier (fig. 3-5: 390). Il semble que ce soit précisément pour inclure cette installation – certes de façon incomplète – à l'intérieur de l'enclos, que l'implantation du mur méridional M 8 fut déplacée de quelques mètres vers le sud durant les travaux, au détriment de la symétrie de l'ensemble architectural.

Interprétation

Il est tentant d'insérer l'ensemble de ces vestiges dans le cadre du cérémonial funèbre et d'interpréter cette puissante structure à quatre poteaux, apparemment élevée sur un sol encore « vierge », comme une construction éphémère, plateforme ou « chapelle » mortuaire, destinée à l'exposition du corps dans la période précédant la crémation¹². De telles pratiques ont été récemment révélées ou supposées sur des sites funéraires attribués à des membres de l'aristocratie celtique, en particulier à *Verulamium* (St Albans, GB)¹³ et dans le nord de la Gaule¹⁴. On peut imaginer que la dépouille ait été à cette occasion accompagnée des riches offrandes soumises plus tard aux flammes du bûcher.

¹¹ Un constat identique a été établi pour les supports de la plateforme de travail aménagée à l'arrière du monument nord: voir Castella *et al.* 1993.

¹²Des études anthropologiques récentes réalisées sur plusieurs ensembles funéraires, en particulier pour la période laténienne, ont permis de mettre en lumière cette pratique, largement attestée par l'ethnographie. Voir par exemple J.-L. Brunaux, *Les religions gauloises. Rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, 1996, p. 164-165.

¹³ NIBLETT 1999 (en particulier p. 394-404). Sur ce site, c'est un caveau boisé qui a été interprété comme le lieu d'exposition du défunt. Voir aussi NIBLETT 2002.

¹⁴ Voir Metzler et al. 1991, p. 138-139. Voir aussi Niblett 1999.

La crémation du défunt elle-même s'est-elle faite à cet endroit? Cette hypothèse légitime, émise au moment de la fouille, repose sur de sérieux indices, en particulier le feu subi par les quatre poteaux et la présence de cendres, d'objets et d'ossements brûlés – humains en particulier – à l'aplomb de cet aménagement. Les perturbations subies par les niveaux de circulation contemporains n'ont pas permis d'en apporter la preuve par l'observation d'éventuelles traces de l'action de la chaleur au niveau du sol¹⁵. On ne peut de ce fait totalement exclure que l'incinération se soit déroulée ailleurs et que l'on ait ramené des résidus du bûcher sur le lieu présumé de l'exposition¹⁶. Cette interprétation semble toutefois difficile à admettre au vu de la large dissémination des trouvailles.

Quoi qu'il en soit, les résidus de la crémation ont subi des manipulations postérieures: comme on l'a relevé plus haut, les résidus métalliques et céramiques ont été sommairement « triés » et répartis en deux concentrations distinctes. En raison de la localisation de ces vestiges, nous sommes tentés de penser que ces manipulations et cet enfouissement coïncident avec le déplacement du mur sud de l'enclos (M 8), l'ensemble des restes du bûcher et des offrandes se trouvant dès ce moment intégré dans le temenos. On peut en outre noter qu'une part - difficile à estimer mais sans doute importante - des vestiges brûlés n'a pas été retrouvée, soit en raison de perturbations postérieures, voire de pillages, soit plus vraisemblablement en raison d'un prélèvement partiel vers une destination inconnue. Ainsi, les quelque 75 grammes d'ossements humains identifiés ne représentent qu'une part congrue (moins de 5%) des restes attendus pour un individu adulte. L'hypothèse d'un prélèvement des cendres humaines en vue d'un dépôt sur le monument funéraire lui-même, qui ne serait pas sans exemple dans le monde romain, apparaît plausible. Toutefois, si l'on se réfère à l'étonnante variété des pratiques observées dans le traitement des restes humains sur les sites funéraires des périodes laténienne et julio-claudienne¹⁷, d'autres gestes, tels que la simple dispersion des cendres, peuvent être envisagés avec autant de vraisemblance.

Peut-être en raison des conditions de conservation susmentionnées, aucun aménagement de couverture ou de signalisation n'a été observé. Toutefois, si l'on admet que les vestiges d'offrandes ont été volontairement rassemblés à l'intérieur de l'enclos, le dépôt d'un remblai destiné à les protéger semble très plausible.

Le mobilier

A l'exception des trois fibules en bronze¹⁸, de quelques objets métalliques plus résistants et d'une part des ossements animaux, les trouvailles portent les traces, parfois très destructrices, de l'action du feu et peuvent donc être considérées comme des offrandes primaires. Ce mode de traitement des offrandes demeurera largement prépondérant dans les incinérations «classiques» plus récentes de la région, et en particulier dans les tombes du cimetière voisin.

Si l'on rappelle en outre que les restes recueillis ne représentent qu'une part des résidus de la crémation et que nombre d'offrandes totalement périssables (bois, vanneries, cuirs ou tissus) n'ont pratiquement laissé aucune trace, on comprendra que la restitution du mobilier initialement déposé sur le bûcher est mission impossible. Néanmoins, les vestiges disponibles témoignent de l'extraordinaire richesse de cet ensemble (fig. 7 et pl. 1-22).

Objets de parure (nºs 1-6)

Au moins deux bagues, en or (n° 1) et en bronze (n° 3), et trois fibules en bronze (n° 4-6) se rattachent au groupe des éléments de parure.

Le type (Riha 7.2.1) auquel se rattachent les trois fibules est considéré comme l'un des plus précoces dans le groupe des fibules à disque avec charnière à double montant. Selon la datation proposée par E. Riha¹⁹, il apparaît déjà au début de l'époque claudienne mais devient plus fréquent vers le milieu du I^{er} s. On le trouve encore souvent dans des contextes flaviens, mais à la fin du I^{er} s. il disparaît rapidement.

Ces fibules connaissent une très vaste répartition qui comprend surtout les provinces occidentales de l'Empire (Gaule, Suisse occidentale, région rhénane, Angleterre)²⁰. Néanmoins, une certaine concentration se dessine en Gaule et sur le Plateau suisse. En effet, pas moins de 52 pièces de ce type ont été découvertes en Suisse occidentale²¹. Avec 34 exemplaires, Augst pourrait être considéré

¹⁵ De telles traces ont été clairement observées pour les tombes du type *bustum* découvertes sous le *fanum* nord d'*En Chaplix* (CASTELLA 1993) et sous le mausolée de la *Porte de l'Est* à Augst. L'expérimentation montre que, dans le cas d'un bûcher aménagé en surface (et non à l'aplomb d'une fosse), ces traces sont très ténues et s'effacent très rapidement si elles ne sont pas immédiatement protégées, par exemple par le dépôt d'un remblai, ce qui fut le cas sur les deux sites susmentionnés.

¹⁶ Un «scénario» proche a pu être restitué sur le site de Verulamium-Folly Lane GB: NIBLETT 1999.

¹⁷Voir par exemple Gomez de Soto et al. 1994, p. 165-182. Il apparaît de plus en plus régulièrement que nombre d'aménagements à vocation indubitablement funéraire, se signalent par la rareté, voire l'absence des restes humains. « Des recherches (...) ont (...) démontré que le principe même de « sépulture » s'inscrivait, à la fin de l'époque gauloise, dans un ensemble de pratiques plus complexes: tombes de héros, cénotaphes, offrandes enterrées et dépôts de

fondation, peuvent être interprétées comme les différentes facettes d'une même conception religieuse, étroitement liée à la sphère chthonienne. Leur correspondent diverses catégories de vestiges ayant en commun leur qualité de mundus, de communication avec le monde souterrain.» (Poux 1999, p. 142).

¹⁸ Voir ci-dessous, p. 14-16.

¹⁹ Riha 1994, p. 152, tableau des datations stratigraphiques.

²⁰ Feugère 1981, p. 464, liste type 24a.

²¹ Nous n'avons pris en considération que la variante 7.2.1 de ce type.

Catégorie	Matériau	Objet	Poids (g)	Cat. nº
Parure	or	bague	-	1
	or	indéterminé	-	2
	bronze	bague	1	3
	bronze	3 fibules (non brûlées)	15	4-6
Toilette	bronze	strigile	112	7
	bronze étamé	miroir	14	
	verre	2 balsamaires Isings 28a	-	127-128
	céramique	balsamaire?	-	évent. 107
Vaisselle	bronze	2 amphores	323	10-11
métallique	bronze	cruche à bec tréflé	372	8-9
	bronze	2 patères	334	12-13
	bronze	grand bassin à anses fixes	1'346	26, 27, 223
	bronze	petit bassin à anses fixes	14	28
	bronze	divers et indéterminés	1'372	14-21, 23-25
Coffres/	bronze et fer	serrure et clef	242	29-36
	bronze	cache de serrure	6	37
	bronze	pêne	12	38
	bronze	moraillon	15	39
	bronze	poignée mobile (arc)	19	40
	bronze	2 poignées mobiles (anneaux)	172	41-47
	bronze	anneaux	20	48-54
	bronze	agrafes	27	55-59
	fer	2 clefs	-	60-61
	fer	agrafes	-	62-63, 64?
	fer	pêne?		65
Objets métalliques	bronze	divers et indéterminés	1'231	66-74
divers	fer	divers et indéterminés	-	75-82
	fer	plus de 380 clous	-	83-84
	plomb	barre	-	85
Tabletterie	os	pyxides	91	86-89
	os	coffrets, coffres ou meubles	-	90-95
	os	fuseaux	-	96-99
	os	divers et indéterminés	=	100-101
Statuette	terre cuite	couple allongé	-	102
Vaisselle céramique	céramique	divers (max. 7 récipients)	-	103-109
Amphores	céramique	env. 11 Dressel 2-4 (+ évent. 1 Camulodunum 184?)	79'600	110-125
Vaisselle	verre	coupe AR 1	71	126
verre	verre	env. 4 récipients indéterminés		-
Monnaie	bronze	as de Lyon (7-3 av. JC.)	-	129
Ossements		brûlés + non brûlés	8 + 757	p. 23

Fig. 7. Avenches-En Chaplix. Ensemble st. 233. Tableau synoptique du mobilier.

comme un centre de distribution de ce type²². A Avenches, 8 exemplaires sont recensés²³. Martigny a livré 3 fibules de ce type²⁴, Oberwinterthur 3 exemplaires²⁵ et *Lousonna*-Vidy 4 pièces²⁶.

Comme on l'a déjà relevé, les trois fibules sont identiques et présentent un décor composé d'un petit bouton central en bronze (riveté) et de deux rainures concentriques. Sur le pourtour figurent huit petites excroissances. Nous n'observons aucune trace de métal argenté sur leur surface.

Dans nos recherches de parallèles, nous n'avons pas trouvé de correspondants exacts pour nos pièces. Une fibule trouvée à Oberwinterthur s'en rapproche par la présence de huit excroissances et par le décor des rainures concentriques, mais son bouton central est beaucoup plus grand²⁷. En effet, ce type de fibules s'avère très hétérogène et, si l'on excepte la forme de base composée d'un disque, il présente une très grande diversité de décors. Par ailleurs, on ne le rencontre que très sporadiquement dans des contextes funéraires : aucune fibule répertoriée en Suisse ne provient d'une tombe; une pièce semblable au type Riha 7.2 a été trouvée dans un ensemble néronien de la nécropole *Keckwiese* à Kempten²⁸. Les trois fibules d'*En Chaplix* forment manifestement la garniture d'un habillement féminin de tradition celtique²⁹.

Si l'on admet le lien de l'ensemble st. 233 avec le monument funéraire Nord, daté des environs de 28 ap. J.-C., l'apparition de ce type de fibules pourrait être avancée de quelques années par rapport aux fourchettes chronologiques admises dans la littérature. Toutefois, la localisation excentrée des fibules par rapport au solde du mobilier métallique et le fait que ces parures n'aient pas été exposées au feu autorisent à se demander si leur dépôt en terre ne serait pas postérieur — de quelques années? — à l'enfouissement des vestiges du bûcher. Faute de contexte stratigraphique clair, on ne peut ainsi écarter l'hypothèse qu'il s'agisse là d'un dépôt légèrement postérieur, à titre d'offrande tertiaire³⁰.

Signalons enfin que le bord du disque de la fibule nº 5 est brisé (ou peut-être coupé) sur tout son pourtour. On peut se demander s'il s'agit ici d'une intervention volontaire. Il faut toutefois remarquer que sur ce type de fibules le bord

²² Riha 1979, nos 1504-1517; Riha 1994, nos 2751-2768.

²³ MAZUR 1998, nos 291-293, deux exemplaires non publiés proviennent aussi du site d'*En Chaplix*.

²⁴ Rey-Vodoz 1986, n°s 192-194.

²⁵ Rey-Vodoz 1998, nos 267-270.

²⁶ Corvi 1991, nos 116-118; Corvi 1999, no 1571.

²⁷ Rey-Vodoz 1998, nº 267.

²⁸ Mackensen 1978, p. 247, pl. 66,4.

²⁹ Voir à ce sujet S. Martin-Kilcher, Römische Grabfunde als Quelle zur Trachtgeschichte im zirkumalpinen Raum, *in*: Struck (éd.) 1993, p. 181-203.

³⁰Cette appellation désigne pour nous un dépôt postérieur à la «fermeture» d'une tombe ou d'un dépôt, par opposition aux offrandes primaires (brûlées) et secondaires (non brûlées) déposées originellement dans la tombe.

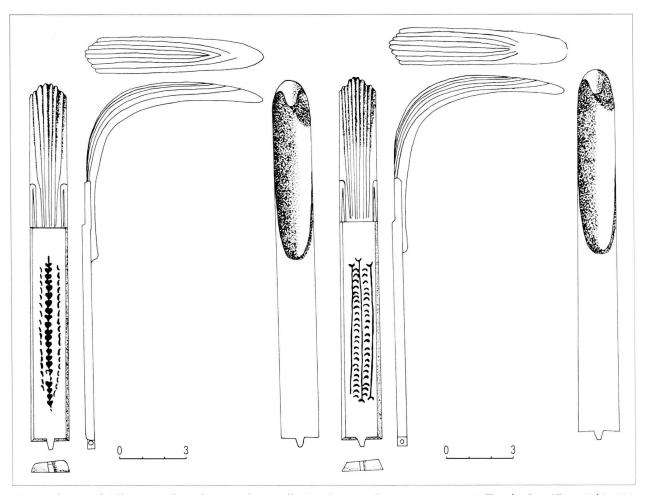


Fig. 8. Chassenard (Allier). Strigiles en bronze à décor niellé. Vers 40 ap. J.-C. A comparer au nº 7. Tiré de : Beck/Chew (éd.) 1991, p. 83.

avec ses petites excroissances est particulièrement fragile et donc fortement exposé à une destruction accidentelle.

Objets de toilette (nºs 7, 107?, 127-128)

La catégorie des objets liés à la toilette comprend un strigile en bronze (n° 7), plusieurs petits fragments d'un miroir en bronze étamé (non illustrés), deux balsamaire en verre (n° 127-128) et peut-être un balsamaire en céramique (évent. n° 107).

Deux strigiles en bronze à décor niellé très proches du n° 7 sont signalés dans une riche tombe de Chassenard (Allier), datée des environs de 40 ap. J.-C. (fig. 8)³¹.

Vaisselle de bronze (nºs 8-28)

La vaisselle de bronze est représentée par plusieurs centaines de fragments, pour un poids total d'environ 3,7 kg. En raison de l'état de conservation du matériel, la détermination du nombre initial de récipients est très délicate. Nous proposons un nombre minimal de huit pièces, à savoir une cruche à embouchure tréflée (n° 8-9), deux amphores (n° 10 et 11), une patère à manche torsadé (n° 12), une patère à manche à tête de bélier (n° 13), un grand bassin à anses fixes (n° 26-27, peut-être associés au n° 22) et d'au moins deux petits récipients (bassins ou casseroles) d'un diamètre de 16/17 cm, dont l'un muni de petites anses fixes (n° 28). L'association des divers petits fragments de bords (n° 15-21), des fonds (n° 23-24) et des divers éléments de préhension (manches, poignées et anses) reste en suspens. Les bords déversés n° 15-20 pourraient avoir appartenu à des bassins Tassinari S1000-5000 et/ou à des casseroles Tassinari G1000-5000.

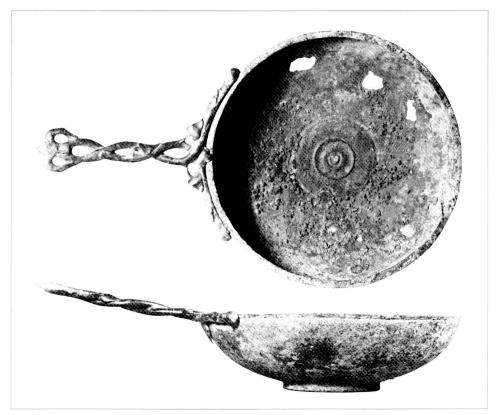
En dépit de son médiocre état de conservation, cette vaisselle est d'une qualité tout à fait remarquable et plus d'une pièce peut sans doute revendiquer une origine italique (Campanie?). A titre d'exemple, la patère à manche torsadé n° 12 ne trouve que quelques rares parallèles en Campanie et à Priène (Asie Mineure) (fig. 9). Nous illustrons ici deux récipients de Pompéi à titre de comparaison avec les n°s 8-9 et 26-27 (fig. 10-11).

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets (nºs 29-65)

Plusieurs éléments de ferrures et de garnitures métalliques (bronze et fer) peuvent être attribués à des coffres

³¹ Beck/Chew (éd.) 1991, p. 82-83. Voir ci-dessous, p. 39-40.

Fig. 9. Patère de Priène (Asie Mineure), à comparer au nº 12. Longueur totale : env. 37 cm. Tiré de : NUBER 1972, pl. 5.



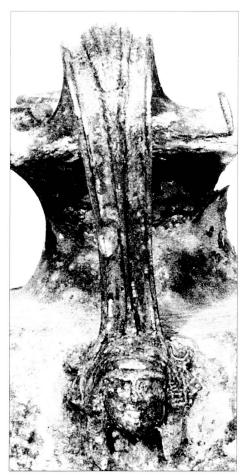


Fig. 10. Cruche à bec tréflé en bronze de Pompéi, à comparer aux nº 8-9. Tiré de : TASSINARI 1993, pl. CXIII/2 (nº 1836).

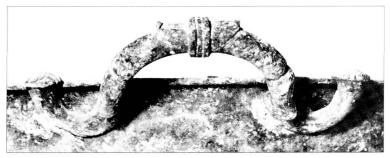


Fig. 11. Détail de bassin en bronze à poignées fixes de Pompéi, à comparer aux nºs 26-27. Tiré de : Tassinari 1993, pl. XXIX/2 (nº 12428).

et/ou des coffrets en bois. La présence à l'inventaire de trois clefs (n° 29, 60 et 61) et d'au moins un pêne (n° 38) qui ne fonctionne avec aucune de ces trois clefs autorise à proposer un nombre minimal de quatre meubles ou coffrets.

On recense en particulier une remarquable serrure à rotation en fer et en bronze (n° 29), dont la clef est encore engagée dans le mécanisme. La serrure dite à fonctionnement par rotation, ancêtre de nos serrures à cylindre modernes, est une invention romaine. Malgré son ingéniosité, elle ne constitue pas le mécanisme le plus fréquemment rencontré sur les serrures de porte ou de meuble³². Bien qu'on en connaisse quelques exemples plus anciens, son usage n'est réputé se développer qu'à partir du IV^c s. ap. J.-C.³³. Datée

³²Ce mécanisme est, au contraire, particulièrement fréquent sur les cadenas.

³³ Feugère *et al.* 1992, p. 30.

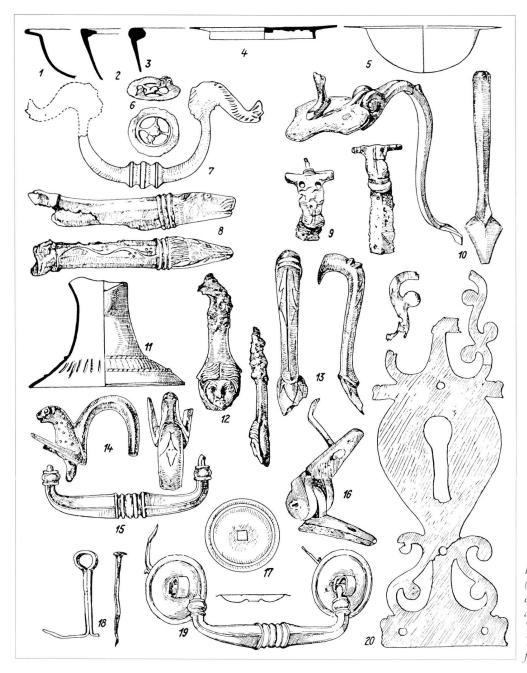


Fig. 12. Monreal D (Kr. Mayen). Mobilier en bronze brûlé rattaché à un ensemble funéraire. Vers 60/70 ap. J.-C. Tiré de : Haberey 1948, fig. 44, p. 432.

de l'époque tibérienne, cette serrure avenchoise constitue de fait un des exemplaires les plus anciens connus à ce jour.

En outre, les pannetons des clefs antiques qui permettaient d'ouvrir ces serrures à rotation présentaient habituellement des ouvertures rectilignes assez simples³⁴. De ce point de vue également, l'exemplaire n° 29 avec ses ouvertures en forme de L et de T, constitue un modèle exceptionnel.

Le manche indépendant n'est pas conservé sur la tige de cette clef. Néanmoins, l'ensemble st. 233 a livré un manche de bronze isolé (n° 32) qui semble adapté. Les balustres en bronze ($n^{\circ s}$ 33-36) se rattachent sans doute aussi à cette serrure.

Une étude approfondie est consacrée à cette serrure dans ce même volume³⁵.

Autres objets métalliques (n° 66-85)

Le solde du mobilier métallique réunit des objets en bronze (n° 66-74), en fer (n° 75-82) et en plomb (n° 85) dont la fonction n'a pu être établie. Certains de ces éléments ont pu appartenir à des coffres et/ou à des meubles.

On peut signaler en outre la présence de plus de 380 clous, dont près de 70 clous de grande taille (clous dits « de charpentier »; nos 83-84). Ces clous ont dû sans doute servir

³⁴Ces ouvertures rectilignes permettaient de ne pas trop fragiliser le panneton.

³⁵ Voir ci-après l'article d'A. Duvauchelle, p. 103-113.

aussi bien à l'assemblage des coffres et meubles susmentionnés qu'au montage du bûcher et/ou de la «chapelle mortuaire» supposée.

Nous n'avons pas trouvé de parallèles exacts pour les deux curieuses « coupelles » n° 66-67, en particulier dans le registre morphologique de la vaisselle.

Les lanternes en bronze, attestées notamment dans des contextes funéraires précoces³⁶, comportent un couvercle bombé dont la forme est assez proche. On notera toutefois quelques différences, soit l'absence de la fixation centrale et des décors ajourés caractéristiques, la présence du replat horizontal et les dimensions des objets. On relèvera en outre l'absence d'autres éléments de lanternes parmi le mobilier du dépôt.

Nos « coupelles » peuvent également être rapprochées de cymbales de grande dimension ou d'éléments de hochets métalliques, mais l'absence du trou de fixation central pose là aussi problème³⁷.

On connaît des exemples de petits paniers en osier munis de garnitures métalliques (fermeture, pièces d'angle et appliques), issus de sépultures féminines en Allemagne (Dorweiler et Trèves) datées entre le début et le milieu du IVe s. ³⁸. Le couvercle de ces paniers est à chaque fois décoré de plusieurs appliques en bronze en forme de coupelles, d'un diamètre de 3,8 cm à 4,8 cm. Nos exemplaires, beaucoup plus anciens, diffèrent de ces pièces par leur plus grande dimension, par la présence d'un bord éversé horizontalement ainsi que par l'absence de la tige de fixation centrale en fer. Cette identification nous semble donc peu vraisemblable.

Un objet proche, également non identifié, est signalé dans un riche ensemble funéraire de Monreal (Kr. Mayen), daté vers 60/70 ap. J.-C., dans lequel sont notamment attestées des pièces de vaisselle et des garnitures métalliques de coffres et/ou de coffrets (fig. 12, 5). Aucune relation ne peut malheureusement être établie avec l'une ou l'autre de ces catégories de mobilier³⁹.

Les éléments en fer n° 76-80, se rapprochent d'objets découverts dans le nord de l'Italie⁴⁰. Selon V. Bessi Trevale,



Fig. 13. Quatre exemples de tiges (cavicchi) en fer, découvertes dans des tombes tibériennes de la nécropole de Nave (Lombardie). A comparer aux nºs 76-80. Tiré de : PASSI PITCHER (dir.) 1987, fig. 76, p. 136.

lorsqu'ils sont intacts, ces éléments se présentent sous la forme de barres de section carrée, dont une extrémité constitue une sorte de poignée précédée d'une plaque carrée tandis que l'autre extrémité est encerclée d'un anneau large et plat⁴¹. La plupart de ces éléments ont été mises au jour dans les couches supérieures de tombes datées de l'époque julio-claudienne. Dans la nécropole de Nave en Lombardie, ils se retrouvent dans presque toutes les sépultures, généralement seuls, parfois à plusieurs exemplaires (fig. 13). L. Passi Pitcher est d'avis qu'il s'agit d'objets associés à une pratique ou un rituel funéraire de tradition celtique⁴², ce qui laisse sceptique.

La fonction précise de ces objets reste toutefois mystérieuse. L'identification la plus fréquemment proposée est celle d'éléments d'assemblage employés dans une structure en bois, celle d'un brancard ou d'un lit funéraire par exemple.

En ce qui concerne les exemplaires d'Avenches, on remarquera d'une part qu'ils diffèrent tous légèrement les uns des autres et, d'autre part, qu'ils se distinguent également de leurs homologues italiens par la section souvent circulaire de la barre. Une des plaquettes carrées se dédouble et présente un cône et un trou qui s'emboîtent parfaitement, caractéristique à notre connaissance sans parallèle. Bien que fragmentaires, les barres découvertes dans l'ensemble st. 233 sont au moins au nombre de quatre⁴³. Le contexte de découverte (ensemble funéraire tibéro-claudien) est par contre tout à fait similaire.

³⁶Voir M. Feugere, J. Garbsch, Römische Bronzelaternen, *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 58, 1993, p. 143-188 (lanternes en contexte funéraire: voir en particulier p. 164). L'ensemble d'Antran a livré une lampe en bronze: Pautreau (dir.) 1999, p. 48, n° 15.

³⁻Voir *Le carnyx et la lyre. Archéologie musicale en Gaule celtique et romaine*, catalogue d'exposition, Besançon, 1993, p. 54-55 et 85.

³⁸ Dorweiler: cf. W. Haberey, Ein spätrömisches Frauengrab aus Dorweiler, Kr. Euskirchen, *Bonner Jahrbücher 149*, 1949, p. 82-93; Trèves: voir N. Kasparek, J. C. Wilhelm, Für die Schönheit im Jenseits? Zu Fund und Rekonstruktion spätrömischer Kästchen aus Trier, St. Matthias, *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* 33, 2001, p. 47-62.

³⁹ Haberey 1948, fig. 44,5.

⁴⁰ Cf. Bezzi Martini 1987, p. 36, T.34, 4; Passi Pitcher (dir.) 1987, p. 25 et 136; Uglietti 1985, pl. 66/4-76652; Nothdurfter 1979, p. 80,1329a et b. A notre connaissance, seules deux pièces similaires ont été découvertes hors des régions septentrionales de l'Italie, à Ljubjana SLO (cf. L. Plesnicar-Gec, *La nécropole romaine*

à Emona (Inventaria archaeologica. Iugoslavija, fasc. 10), Beograd, 1967, fiche Y89/16) et à Ampurias E (cf. M. Almagro, Las necropolis de Ampurias (Monografias Ampuritanas 3), Barcelona, 1955, p. 244, fig. 216, 16-17).

⁴¹Cf. Passi Pitcher (dir.) 1987, p. 136.

⁴² Cf. Passi Pitcher (dir.) 1987, p. 25. D'autres encore proposent d'y voir des porte-torches ou des broches.

⁴³Ce chiffre se base sur le nombre de plaquettes. La st. 233 a livré d'autres tiges, de section circulaire et rectangulaire, mais leur état de conservation ne permet pas de préciser si elles ont pu appartenir à ces objets.

La fonction de la bande de plomb allongée nº 85 demeure mystérieuse, de même que la signification des signes gravés sur ses deux faces. Le plomb étant, dans l'Antiquité, parfois associé à des pratiques de magie, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un dépôt de cette nature⁴⁴. Relevons en outre que cet objet, découvert un peu à l'écart du groupe principal des trouvailles métalliques (fig. 6, n° 85), n'est pas brûlé, ce qui pourrait bien être l'indice d'un dépôt secondaire, compte tenu de la basse température de fusion du plomb.

Tabletterie (nºs 86-101)

L'ensemble st. 233 a livré plusieurs éléments en os, dont certains appartiennent à des petites boîtes cylindriques (pyxides; n° 86-89; fig. 14) et d'autres à des coffres ou des meubles de plus grandes dimensions (n° 91-95). La présence de fragments de fuseaux est également signalée (n° 96-99).

La fonction de l'objet en os n° 90, a été récemment rediscutée par M. Feugère⁴⁵. Le mécanisme, fidèlement reproduit sur une urne de marbre du Musée archéologique national de Naples (fig. 15), a pu être identifié comme un

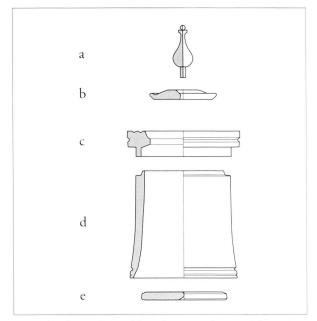


Fig. 14. Schéma d'assemblage d'une pyxide en os. D'après Béal. 1984, p. 19.

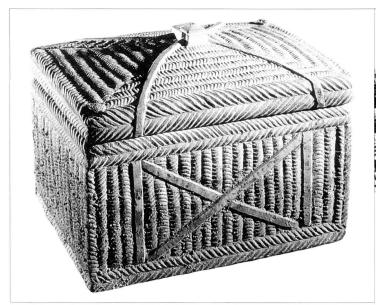




Fig. 15. Urne cinéraire en marbre reproduisant une vannerie. Musée Archéologique de Naples. I^{er} s. ap. J.-C. Longueur 29,6 cm. Tiré de : A. CIARALLO, E. DE CAROLIS (dir.), Pompéi. Nature, sciences et techniques, Milan, 2001, p. 122.

verrou en os servant à la fermeture d'une ciste en osier (fig. 16). La carte de répartition établie par M. Feugère (fig. 17), montre la fréquence de ces objets en Campanie et leur pénétration en Gaule par l'axe Rhône-Saône. La majorité des trouvailles répertoriées est datée entre la fin du I^{cr} s. av. J.-C. et la charnière des I^{er} et II^e s. de notre ère. On ignore malheureusement tout du contenu originel de ces vanneries. D'après les quelques contextes funéraires recensés, ce type d'objets pourrait bien être associé au *mundus muliebris*.

La présence de fuseaux en os (n° 96-99; voir fig. 18) – et plus généralement d'instruments liés au travail des textiles –

⁴⁴ Un objet assez proche (longue tige perforée) est signalée dans le cimetière voisin (Castella *et al.* 1999, vol. 2, n° 1817). On peut également mentionner une boule de plomb martelée découverte sous la *cella* du temple nord du sanctuaire voisin. Cet objet est associé à la sépulture augustéenne, à titre d'offrande secondaire ou tertiaire.

⁴⁵ FEUGERE 2001. Cf. aussi Béal 1983, p. 355 (commentaire général) et pl. 70, 1301; Huls 1950; Vaulina-Wasowicz 1974, p. 143, pl. 12a et pl. 125 e-f. Voir aussi Bel 2002, p. 276-278 (Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme, *Valladas*, tombe 42; env. 30-100 ap. J.-C.). Serrures identiques en bois: F. Berti (éd.), *Fortuna maris. La nave romana di Comacchio*, Bologna, 1990, p. 109-110 (commentaire) et p. 265, 239.

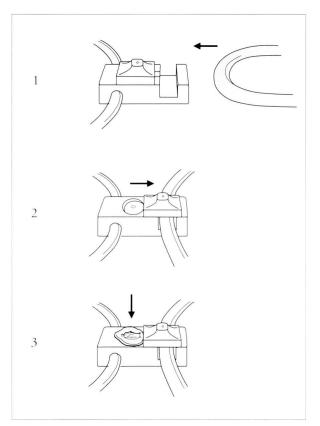


Fig. 16. Schéma de fonctionnement d'un verrou en os de ciste en osier. Le verrou est fixé sur la ciste par le lien passé dans la perforation de la pièce inférieure (1); le coulissement de la pièce supérieure enferme le deuxième lien dans la rainure transversale de l'élément inférieur (2), tout en libérant l'emplacement prévu pour un scellement cacheté (3). D'après : FEUGÈRE 2001, fig. 2, p. 25.

dans les inventaires funéraires est plutôt rare au nord des Alpes pendant les deux premiers siècles de notre ère. Ceci s'explique sans doute par le fait que la plupart de ces objets devaient être en bois et ne sont donc que rarement conservés. A *Vindonissa*, J. P. Wild a pu identifier 60 fuseaux en bois contre seulement neuf exemplaires en os⁴⁶.

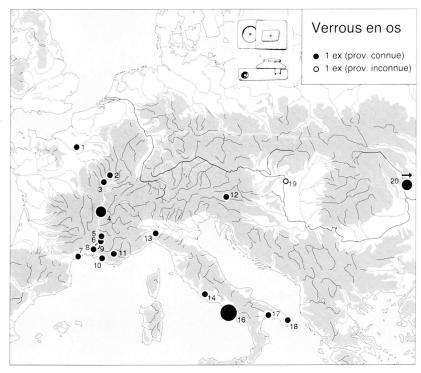
L'interprétation des pièces composées de deux éléments tronconiques (n° 100-101) est très controversée⁴⁷. Dernièrement, D. Bužič a proposé d'y voir des éléments de fermeture des petits boîtiers appartenant aux tablettes à écrire⁴⁸. Il se base sur le mobilier d'une tombe découverte à Belgioso en Italie du Nord, dans laquelle deux éléments identiques aux n° 100 et 101 sont associés à un couvercle de boîtier. Il s'agit d'une interprétation intéressante, qui devrait pourtant être confirmée par d'autres ensembles. Relevons toutefois qu'aucun autre élément découvert dans les dépôts d'Avenches ne peut être mis en rapport avec la pratique de l'écriture.

Objets à valeur symbolique (n° 102, 129)

Une statuette en terre cuite représentant un couple allongé (n° 102) est sans doute à considérer comme un objet à valeur symbolique. Inspirée de l'art funéraire monumental

Fig. 17. Carte de répartition des verrous en os. Tiré de : FEUGÈRE 2001, fig. 4, p. 25.

- 1 : Epiais-Rhus (France).
- 2: Langres (France).
- 3: Nuits-St-Georges, Les Bolards (France).
- 4 : Lyon (France).
- 5 : St-Paul-Trois-Châteaux (France).
- 6: Lapalud (France).
- 7: Balaruc-les-Bains (France).
- 8 : Beaucaire (France).
- 9 : Provence?
- 10: Marseille.
- 11: Cabasse (France).
- 12: Magdalensberg (Autriche).
- 13 : Torrona (Italie).
- 14: Nemie (Italie).
- 15 : Etrévie ? (Italie).
- 16 : Herculanum ou Pompéi (Italie).
- 17: Tarente (Italie).
- 18: Otranto.
- 19 : Hongrie.
- 20: Kertch et environs.



⁴⁶ J. P. Wild, Textile manufacture in the northern roman provinces, Cambridge, 1970, p. 32.

⁴⁷ Voir à ce propos Béal. 1983, p. 237-239. Un élément identique provient d'une nécropole d'Ancona (tombe 3): Brizio 1902, p. 460-461.

⁴⁸ E. Deschler-Erb, D. Bužič, A late Republican bone pendent from the Münsterhügel in Basel (CH), *Instrumentum* 15, 2002, p. 39-40, et notamment fig. 6.

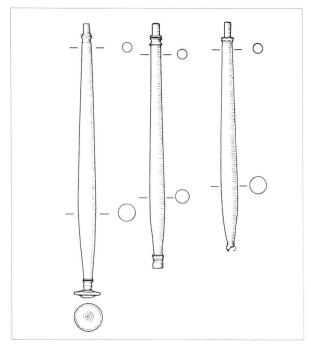


Fig. 18. Trois exemples de fuseaux en os d'Augst. Echelle 1:2. A comparer aux n^{os} 96-99. Tiré de : Deschler-Erb 1998, pl. 13/332-334.

romain, la figuration du couple étendu sur une banquette évoque sans doute à la fois l'amour conjugal et le banquet funèbre. Ce thème est peu fréquent dans le répertoire des statuettes en terre cuite. Le seul exemplaire recensé sur le territoire suisse par V. von Gonzenbach est une production italique découverte à Locarno (Tessin)⁴⁹. La provenance de la statuette avenchoise n'est pas déterminée.

La monnaie de bronze (n° 129) est également un dépôt à connotation symbolique (« obole à Charon »).

Le terminus post quem de cet as de Lyon (série 1; 7-3 av. J.-C.)⁵⁰, est trop ancien pour être utile à la datation de l'ensemble. Notons toutefois que tout au long de l'époque julio-claudienne, et même au-delà, le type monétaire en question est l'un des mieux représentés dans les provinces au nord des Alpes⁵¹. Sa présence dans ce contexte n'est donc guère étonnante.

Céramique (n° 103-125)

La céramique est représentée par quelques récipients de table: une assiette TSI Drack 2/AV 256 (n° 104), une coupe TSI Drack 9/10 (AV 151) (n° 105), une coupe TS Drag. 27 (n° 103), un bol hémisphérique TSI AV 172 (n° 106) et une cruche à une anse (AV 302?) (n° 107). Un pot (n° 109) et un tonnelet (n° 108) appartiennent respectivement aux groupes des récipients culinaires et de stockage. La céramique est brûlée, fragmentée et très lacunaire, ce qui rend son inventaire et sa représentation graphique très délicats. La présence des objets n° 104, 105, 107 et 108 à l'inventaire est assurée.

Outre ces quelques récipients, la plus grande partie des milliers de tessons récoltés permet de restituer un nombre minimal estimé de onze amphores vinaires (n° 110-125). Le poids total des fragments d'amphores est de 79,6 kg.

Si l'on excepte peut-être le fond n° 124 – qui pourrait avoir appartenu à une amphore vinaire Camulodunum 184 («rhodienne») de Méditerranée orientale – et le fond nº 125, les onze amphores attribuées à l'inventaire se rattachent toutes au type Dressel 2-4. Destinées au transport du vin, les amphores de ce type ont été fabriquées à partir de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. dans diverses régions de l'Empire (Italie, Tarraconaise, Gaule du sud, Lyon et moyenne vallée du Rhône, Méditerranée orientale, etc.). Cette diversité des lieux de production ne facilite pas l'identification des provenances, d'autant que la plupart des nombreuses variations morphologiques signalées dans ces séries ne sont pas déterminantes. Par ailleurs, cette diversité complique également la reconnaissance visuelle des argiles. Celle-ci est en outre particulièrement délicate ici en raison de l'altération de la texture et de la couleur des pâtes due à

En fonction de la qualité des argiles et de certaines caractéristiques métrologiques et morphologiques, nous proposons néanmoins d'identifier une dizaine de conteneurs importés de Méditerranée orientale (nºs 110-119 et 121-125). Les pièces nos 110-112 se signalent par une argile fine et une lèvre courte, au profil un peu anguleux⁵²; les n^{os} 114-115 se caractérisent quant à eux par une pâte fine et une lèvre étirée verticalement⁵³; enfin, les bords des amphores nos 116-117 présentent un replat interne, légèrement descendant⁵⁴. Le nº 118, caractérisé par une pâte grossière, riche en grains de quartz, est vraisemblablement aussi importé de Méditerranée orientale. Globalement, les amphores vinaires orientales de la st. 233 frappent par leur grande variété. Une seule amphore (nº 120) est issue d'un centre de production occidental, sans doute du sud de la Gaule.

On trouvera d'autres commentaires sur les amphores en contexte funéraire aux p. 43-47.

⁴⁹ Von Gonzenbach 1986/1995, Bd. A, p. 205-206. Une statuette proche a été récemment découverte dans un riche ensemble funéraire de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. à Voiron (Isère): J.-P. Jospin (dir.), *Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, cat. exposition, Gollion, 2002, p. 169.

⁵⁰ Pour la datation du type, voir VAN HEESCH 1993.

⁵¹L'étude de la composition des types monétaires contenus dans des contextes stratigraphiques bien définis à *Augusta Raurica* montre que la part des as et des *dupondii* de Lyon (séries I et II confondues) domine tout au long du I^{cr} siècle ap. J.-C., mais que ces monnaies se révèlent les plus nombreuses durant la période comprise entre 10 et 30 ap. J.-C.; nous renvoyons à Petter 2001, p. 53-54. Pour la diffusion des as de Lyon, cf. Berger 1996, p. 36-37 (avec cartes de répartition).

 $^{^{52}}$ Voir par exemple Martin-Kilcher 1987-1994, vol. 3, pl. 113 sqq.; nº 2251 sqq., 2281, etc. (Méditerranée orientale).

⁵³ Voir par exemple *ibid.*, vol. 3, pl. 118, 2316 (Méditerranée orientale).

⁵⁴ Voir par exemple *ibid.*, vol. 3, pl. 113,2250-2252, 2255; pl. 115,2281; pl. 116,2285 sqq. etc. (Méditerranée orientale).

Verre (nºs 126-128)

Outre les deux balsamaires susmentionnés (n° 127-128) et une petite coupe (n° 126), la verrerie est attestée par des éléments fondus non identifiables. Le nombre initial minimum d'objets en verre est estimé à sept. Déformée mais encore reconnaissable, la coupelle du type AR 1 (n° 126)⁵⁵, moulée à l'aide de bâtonnets de couleur (*Streifenmosaik-glas*), est un objet particulièrement luxueux, caractéristique des contextes de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et qui complète la courte liste des coupes de ce type mises au jour sur le territoire avenchois 6. De même, les deux balsamaires du type Isings 28a, généralement présents dans des ensembles du I^{er} s. ap. J.-C., ne sont pas nombreux à Avenches.

Restes fauniques

Les restes fauniques sont très pauvres. Parmi le matériel incinéré, on trouve 250 g de fines esquilles non identifiées, ainsi que la plupart des ossements de suidés (6 éléments sur 8). Les restes non brûlés représentent quant à eux un poids total de 757 g.

	Os brûlés	Os non brûlés
Indét.	Esquilles non identifiables: 250 g	Esquilles non identifiables: 140 g
Suidés	6 fragm. (8 g), soit: 2 fragm. crâniens 1 fragm. d'ulna droite 2 fragm. d'un fémur 1 fragm. d'astragale gauche	2 fragm. (29 g), soit : 1 fragm. d'humérus droit 1 fragm. de fémur gauche
Boeuf		7 fragm. (177 g), soit: 3 fragm. de dents 3 fragm. de 2 humérus (gauche et droit) 1 fragm. d'ulna
Equidés		4 fragm. (351 g), soit: 2 fragm. d'un radius gauche 1 fragm. d'une ulna droite 1 fragm. d'un métacarpe droit
Caprinés		3 fragm. (29 g), soit: 1 molaire 3 inférieure gauche 2 fragm. d'un tibia droit
Grands mammif. (bovinés ou équidés)		2 fragm. (31 g), soit: 2 fragm. d'un fémur

Fig. 19. Avenches-En Chaplix. Ensemble st. 233. Tableau des restes fauniques.

Datation

Le *terminus post quem* fourni par la monnaie n° 129 étant clairement trop ancien, les éléments de datation les plus intéressants sont les signatures des potiers L. Aemilius Faustus

55 Les abréviations typologiques suivantes sont utilisées: AR: cf. ROTTI 1991; AV V: cf. BONNET BOREL 1997; Isings: cf. ISINGS 1957. d'Yverdon (Tibère-Claude) et Acutus de l'atelier de Montans (Tibère-Néron?), ainsi que les trois fibules du type Riha 7.2, dont les premiers exemplaires semblent apparaître à l'époque tibéro-claudienne. Le solde du mobilier céramique (TSI Drag. 17, Drack 9/10 et AV 172, ...) et métallique (vaisselle, strigile, ...), comme le verre (coupe de type AR 1), est compatible avec une datation tardotibérienne.

Cette proposition s'accorde ainsi avec la datation dendrochronologique retenue pour la construction du monument funéraire nord voisin, soit les environs de 28 ap. J.-C.

2.2. Le dépôt st. 241 (enclos sud)

Description et interprétation

Le dépôt st. 241 a été mis au jour en 1989 dans l'enclos du monument sud (situation: fig. 3). Il s'agit d'une structure moins complexe que l'ensemble décrit précédemment, offrant l'aspect d'une vaste fosse aux limites assez floues (env. 2,20 x 1,90 m). Aucune trace de poteaux ou d'autres superstructures n'a été mise en évidence. La profondeur de la fosse par rapport au niveau de circulation contemporain est si faible (env. 25 cm) que l'existence d'un petit tertre de protection et de signalisation – aux dimensions approximatives de la fosse? – peut être proposée à titre hypothétique. La présence d'un tel aménagement, partiellement constitué par des matériaux récupérés sur les lieux du cérémonial funèbre, pourrait expliquer aussi la dispersion en surface de plusieurs objets - en particulier quelques restes fauniques non brûlés et des objets métalliques dont une monnaie (n° 182) – dans un rayon de plus de trois mètres autour du centre de la fosse. Les perturbations subies par les niveaux superficiels de l'enclos et de la fosse pourraient toutefois également expliquer cette dispersion.

Comme dans le second dépôt de l'enclos sud (st. 383), on relève un comblement en deux phases, le niveau supérieur étant surtout composé de milliers de tessons d'amphores, alors que la plus grande partie des autres trouvailles et des résidus du bûcher (cendres, esquilles osseuses, offrandes primaires diverses) est surtout présente dans la partie inférieure de la dépression. Les trouvailles – en particulier les ossements calcinés – sont dispersées, sans concentrations particulières. Relevons que le comblement a livré un grand nombre d'esquilles osseuses brûlées, mais qu'en raison de leur très forte fragmentation, une proportion très importante de ces esquilles n'a pu être déterminée. On notera que la plupart des ossements identifiés sont des restes fauniques et que le seul élément humain repéré (peu sûr) est une racine de molaire.

Le dépôt st. 241 peut être considéré comme un dépôt d'offrandes primaires, *i.e.* brûlées sur le bûcher. Contrairement à l'ensemble st. 233, aucun indice n'est disponible pour la localisation du bûcher qui lui était associé.

Le mobilier

Bien que les éléments métalliques soient nettement moins abondants, le mobilier présente de nombreuses similitudes avec celui de l'ensemble st. 233. Le ramassage des

⁵⁶BONNET BOREL 1997, type AV V 6. Trois récipients de ce type ont été mis au jour dans des sépultures de la nécropole *du Valladas* à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), dont l'un, daté de l'époque claudienne, est illustré dans Foy/Nenna 2001, fig. 230, p. 164. Voir aussi Bel 2002, p. 260-262.

offrandes sur le bûcher – ou tout au moins leur dépôt dans cette fosse – semble avoir été encore moins exhaustif, nombre d'objets n'étant attestés que par des fragments isolés (fig. 20 et pl. 23-28).

Catégorie	Matériau	Objet	Poids (g)	Cat. nº
Parure	bronze 1 bague		2	130
Toilette	bronze	1 strigile prob.	5	131
	verre	1 aryballe?	-	-
	céramique	2 flacons/ balsamaires	-	170-171
Vaisselle métallique	bronze	bassin à anses fixes	30	136-137
	bronze	1 casserole?	66	138
	bronze	4 divers et indéterminés	82	132-135
Coffres/	bronze	2 balustres	56	139-140
coffrets	bronze	3 anneaux	59	141-143
	bronze	1 poignée mobile (arc)	16	144
	bronze	1 agrafe?	7	145
Objets métalliques	bronze	5 divers et indéterminés	248	146-150
divers	fer	1 lame de faucille	-	151
	fer	une centaine de clous	-	152-153
Tabletterie	os	4 pyxides	-	154-156, 157
	os	3 coffrets	-	158-160
	os	4 divers et indéterminés	-	161-164
Statuettes	terre cuite	1 oiseau	-	165
	terre cuite	1 Vénus	-	166
	terre cuite	3 divers et indéterminés	-	167-169
Vaisselle céramique	céramique	divers (max. 4 récipients)	-	172-173
Amphores	céramique	env. 8 Dressel 2-4	64'600	174-180
Vaisselle verre	verre	2 cruches indéterminées	1'140	-
	verre	env. 7 récipients indéterminés		-
Pièce de jeu	verre	1 jeton	-	181
Monnaies	bronze	3 as de Caligula pour Agrippa	-	182-184
Ossements animaux		brûlés + non brûlés	122 + 560	p. 25-26

Fig. 20. Avenches-En Chaplix. Dépôt st. 241. Tableau synoptique du mobilier.

Objet de parure (nº 130)

Une bague en bronze (n° 130) est l'unique élément de parure assuré.

Objets de toilette (nºs 131, 170-171)

Le groupe des objets liés à la toilette réunit un probable strigile en bronze (n° 131, 148-149?), un éventuel aryballe en verre et deux flacons à parfum en céramique (n° 170-171), dont un exemplaire aviforme vraisemblablement issu d'un atelier de Gaule centrale (n° 171).

Vaisselle de bronze (nºs 132-138)

Très lacunaire, la vaisselle de bronze est représentée par quelques fragments appartenant à deux ou trois récipients, dont un bassin à anses fixes (n° 136-137) et une éventuelle casserole (n° 138).

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets (nºs 139-145)

Comme dans l'ensemble st. 233, quelques éléments de garniture métallique (balustres, anneaux, etc.) attestent la présence d'un ou plusieurs coffres et/ou coffrets de bois.

Autres objets métalliques (nºs 146-153)

Le solde du mobilier en bronze réunit des objets (n° 146-150) dont l'identification n'est pas établie. Un petit segment de chaînette de bronze n'a pas été illustré. La fosse a livré en outre un fragment de lame de faucille en fer (n° 151) et une centaine de clous en fer, pour la plupart de petite taille et à tête plate. Deux exemplaires se signalent par leur tête conique (n° 152) et biconique (n° 153).

Tabletterie (nºs 154-164)

Proches de ceux recensés dans l'ensemble st. 233, les éléments de tabletterie (os travaillé) attestent la présence de pyxide(s) et de coffret(s). On peut relever en particulier la présence d'un élément de verrou de ciste en osier (n° 158), appartenant au même type que le n° 90 (st. 233).

Objets à valeur symbolique (n° 165-167, 181? et 182-184)

Le groupe des offrandes à connotation symbolique rassemble plusieurs petits fragments de statuettes en terre cuite, dont un oiseau (n° 165), une Vénus (n° 166) et un personnage non identifié (n° 167), ainsi que trois monnaies de bronze (n° 182-184)⁵⁷ et peut-être un jeton en verre (n° 181).

La statuette n° 165 représentant un oiseau (colombe) correspond au type 1 de V. von Gonzenbach⁵⁸, attesté à plusieurs reprises sur l'actuel territoire suisse durant la période Tibère-Néron. La plupart des exemplaires recensés sont apparemment des productions de Gaule centrale.

La statuette de Vénus (n° 166) se rattache au type 1 « Karden » de V. von Gonzenbach⁵⁹, qui connaît une grande popularité entre le deuxième et le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C. Il s'agit là également sans doute d'importations du centre de la France.

Nºs 182-184: Les trois pièces monétaires sont des as frappés par Caligula pour Agrippa (37-41 ap. J.-C.), ce qui fait penser à un choix délibéré d'un même type pour la tombe, même si les raisons de cette sélection nous échappent. Ces monnaies fournissent un *terminus post quem* assez proche de la fourchette chronologique proposée pour le solde du mobilier archéologique. Un tel contexte de découverte est important pour la connaissance de la période de circulation des as d'Agrippa frappés hors de Rome, car au moins deux des trois pièces sont très probablement issues d'ateliers

⁵⁷ L'appartenance au dépôt de la monnaie n° 182, découverte en surface, est considérée comme assurée. La pièce a en effet été découverte à proximité immédiate du dépôt, comme quelques autres trouvailles clairement rattachées à l'inventaire. D'autre part, son oxydation et les traces dues à l'exposition au feu sont semblables à celles observées sur les deux autres pièces monétaires n°s 183 et 184.

⁵⁸von Gonzenbach 1986/1995, vol. A, p. 264-266.

⁵⁹ von Gonzenbach 1986/1995, vol. A, p. 101-108.

locaux des provinces occidentales. Cette observation est intéressante dans la mesure où ce type est caractéristique des ensembles néroniens, comme en témoigne par exemple l'ensemble I du moulin hydraulique d'Avenches-En Chaplix, daté par la dendrochronologie vers 57/58 ap. J.-C.⁶⁰

Notons que la découverte de deux as du type PROVI-DENTIA sur l'«assiette» de fondation du monument funéraire sud (inv. 89/7221-1) et dans le puits st. 372 (inv. 92/7999-10)⁶¹, contemporain de la construction de ce même monument, nous amène à des considérations semblables. Comme les as d'Agrippa, ces monnaies – dont le type est daté de 22 à 37 ap. J.-C. environ – sont probablement issues d'un atelier local et témoigneraient ainsi d'une circulation de ce type dans les provinces nord-occidentales à l'époque claudienne⁶².

Céramique (n° 170-180)

La céramique de table n'est représentée que par les fragments d'une cruche (n° 172) et peut-être d'un gobelet. Une terrine ou marmite (n° 173) et un ou deux pots en céramique commune appartiennent quant à eux à la catégorie de la vaisselle culinaire. A l'exception du récipient n° 173 (représenté par de nombreux fragments) et du flacon zoomorphe n° 171, le mobilier se compose de fragments plus ou moins isolés, d'attribution peu sûre. Là encore, l'immense majorité des tessons recueillis appartiennent à des amphores vinaires Dressel 2-4, dont le nombre minimum estimé est de huit. Le poids total des fragments d'amphores est de 64,6 kg.

Les huit amphores Dressel 2-4 recensées se répartissent entre des importations de Méditerranée orientale (n°s 174-177 et inv. 89/7786-57) et diverses productions occidentales (n°s 178-180). Trois des amphores du premier groupe (dont les n°s 174-175) se signalent par une pâte fine et une lèvre étirée verticalement⁶³. Les trois exemplaires occidentaux se caractérisent quant à eux par des cols épais et surtout par des anses «fausses bifides» (façonnées d'une pièce et profilée de deux sillons interne et externe), typiques de certains groupes de production occidentaux. Les n°s 179 et 180 pourraient bien être attribuées respectivement à la Gaule méridionale et à la moyenne vallée du Rhône.

Verre

Si l'on se réfère à l'abondance des fragments fondus récoltés (464 fragments; 1,140 kg), la verrerie accompagnant ce dépôt était très riche, puisque le nombre minimum estimé des récipients est de dix⁶⁴. L'état de conservation du matériel ne permet l'identification que de deux cruches, attestées par des anses et dont les types restent indéterminés, ainsi peut-être que d'un aryballe. Les nombreux fragments de ce dépôt témoignent de la diversité des couleurs (bleu outremer, turquoise, brun miel, jaunâtre, incolore), des ornements (filets appliqués et mouchetis blancs opaques), ainsi que des jeux de transparence qui associent verre opaque et transparent (du rouge opaque et du bleu opaque sont associés à de l'incolore). Ces éléments sont caractéristiques de la verrerie produite à partir du second quart du I^{cr} s.⁶⁵.

Restes fauniques

Les restes fauniques identifiés sont les suivants:

	Os brûlés	Os non brûlés
Indét.	Esquilles non identifiables: 1400 g	
Suidés	47 fragm. (113 g), soit: 8 fragm. crâniens 1 fragm. de radius gauche 11 fragm. de 6 ulnas (3 G/3 D) 1 fragm. de semi-lunaire droit 2 fragm. d'un bassin 8 fragm. de 2 fémurs 1 fragm. de patella 9 fragm. de 7 astragales (2 G/5 D) 4 fragm. de calcanéums (2 G/1 D) 1 fragm. de métapode 1 fragm. de phalange 1	1 fragm. (27 g), soit: 1 fragm. de fémur (à rattacher aux fragm. brûlés)
Boeuf		1 fragm. (21 g), soit: 1 fragm. distal de métatarsien
Equidés		8 fragm. (512 g), soit: 2 fragm. de vertèbres cervicales 1 fragm. de côte 1 radius gauche 2 fragm. d'un fémur droit 1 astragale 1 fragm. de métatarsien droit
Poule	6 fragm. (2.8 g), soit: 1 fragm. de fémur 3 fragm. de 3 tibio-tarses (1 G/2 D) 1 fragm. de tarso-métatarse droit 1 fragm. de phalange	
Lièvre	9 fragm. (6,5 g), soit: 1 fragm. d'humérus droit 1 fragm. de radius gauche 1 fragm. d'ulna gauche 1 fragm. de tibia gauche 2 fragm. de 2 calcanéums (G/D) 2 fragm. de 2 astragales (G/D) 1 fragm. de métapode	

Fig. 21. Avenches-En Chaplix. Dépôt st. 241. Tableau des restes fauniques.

⁶⁰ Koenig 1994.

⁶¹ Situation: fig. 4, 372.

⁶² Si l'on se réfère aux ensembles du moulin hydraulique d'Avenches-En Chaplix, les monnaies du type PROVIDENTIA, pour la plupart de fabrication locale, ont connu un vrai apogée à l'époque néronienne (avec neuf pièces, elles constituent presque 50 % des 19 monnaies identifiables et associées au canal I, 57/58 ap. J.-C.) et continuent à circuler jusqu'à l'époque flavienne (canal II, après 77-78/80 ap. J.-C.): cf. Koenig 1994, en particulier p. 94-95. Pour des exemples d'as de PROVIDENTIA découverts dans d'autres contextes archéologiques datés de Claude aux Flaviens, cf. Koenig 1999, p. 431, n° 2033 (En Chaplix, nécropole, st. 364, 70-80 ap. J.-C.) et p. 452, 454 (Petinesca, Keltenweg, nécropole); Frey-Kupper 2001, p. 125 et 127 (Avenches, insulæ 12 et 12/18, 40/50-70/85 ap. J.-C.) et Frey-Kupper 2002, p. 136 (Petinesca, vicus, phase A. c, 20-40 ap. J.-C., Rome [?]).

⁶³ Voir ci-dessus, p. 22 et n. 53.

⁶⁴Nombre minimal évalué sur la base d'un tri des fragments par couleur en raison de l'état du matériel.

⁶⁵ Voir en dernier lieu Amrein 2001.

Parmi ces témoins, on notera qu'un seul des restes de suidés n'a pas subi le feu tandis que les ossements de bovinés et d'équidés, comme dans l'ensemble st. 233, ne sont pas brûlés. Cette observation sur les restes non calcinés de bovins et d'équins est à rapprocher de ce que nous avions relevé dans le cimetière voisin⁶⁶.

Les éléments anatomiques attribués aux suidés brûlés permettent d'évaluer un nombre minimal de 5 individus, dont les âges d'abattage se situent entre 6 et 18 mois.

Un bovin, représenté par un métapode, était âgé de plus de 30 mois.

Les ossements d'équidés appartiennent à un ou plusieurs individu(s) âgé(s) de plus de 4 ans. Un os de membre antérieur a permis de reconstituer une hauteur au garrot d'environ 1,45 m.

Les restes calcinés de gallinacé (poule) et de lièvre appartiennent à des sujets adultes.

Datation

La datation du dépôt se fonde principalement sur les trois monnaies découvertes, en l'occurrence des as de Caligula pour Agrippa (37-41 ap. J.-C.). Quoique difficile à situer de façon précise, le solde du mobilier (vaisselle de bronze, tabletterie, amphores) présente de nombreuses analogies avec celui de l'ensemble st. 233, daté de la fin de l'époque tibérienne, et témoigne vraisemblablement d'un enfouissement à peine postérieur au *terminus post quem* fourni par ces frappes, soit vers le milieu du I^{er} s.

2.3. Le dépôt st. 383 (enclos sud)

Description et interprétation

Fouillé en 1992, le dépôt st. 383 se trouvait dans un état de conservation nettement meilleur que les deux précédents, en raison de la plus grande profondeur de la fosse (fond situé à env. 80 cm au-dessous du niveau de sol contemporain restitué). Celle-ci présente un plan grossièrement rectangulaire (env. 1,90 x 1,65 m; fig. 22, A), des parois presque verticales et un fond assez plan, légèrement incliné vers le nord-est (fig. 23). Comme la st. 241, le remplissage de la fosse s'est fait en deux phases: le comblement supérieur est presque exclusivement constitué de tessons d'amphores (jusqu'au fond de la fosse dans sa moitié nord-est; fig. 24,1), alors que le remplissage inférieur, en particulier dans le quart sud-ouest de la fosse (fig. 23), recèle la plus grande partie des résidus métalliques (des clous principalement) et des ossements calcinés.

La totalité des restes osseux récoltés (env. 14,7 kg!) est brûlée. Mêlés à des ossements animaux, de loin majoritaires, et à des éléments travaillés attribués principalement au décor d'un lit funéraire, environ 450 g de restes humains ont été identifiés. Le prélèvement des résidus du bûcher paraissant avoir été beaucoup plus soigné que dans les deux autres ensembles, on peut supposer que ces restes humains sont résiduels et que la majorité d'entre eux a été extraite en vue d'un dépôt extérieur, par exemple sur le monument

Fig. 22. Avenches-En Chaplix. Plan du dépôt funéraire st. 383. Les chiffres et les lettres renvoient au texte.

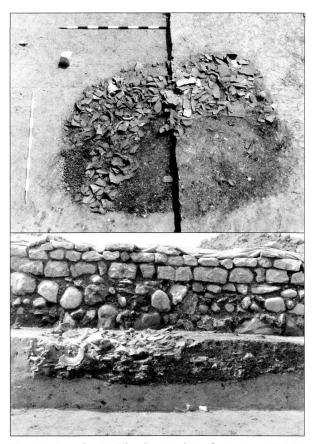


Fig. 23. Avenches-En Chaplix. Le dépôt funéraire st. 383 (en plan et en coupe). A l'arrière-plan de la coupe (vue vers le sud), le mur d'enclos M 10.

⁶⁶ CASTELLA et al. 1999, vol. 1, p. 137-147.

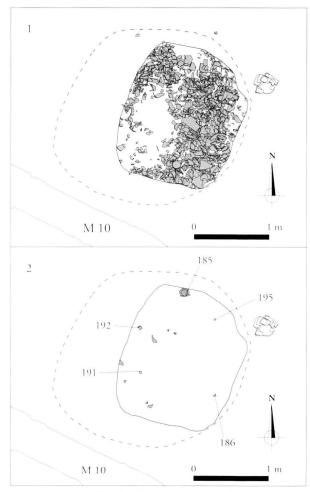


Fig. 24. Avenches-En Chaplix. Plan du dépôt funéraire st. 383. Répartition de la céramique (1) et localisation de quelques trouvailles métalliques (2). Les chiffres correspondent aux numéros de catalogue.

voisin lui-même. Les éléments disponibles, appartenant à toutes les parties du squelette, permettent d'identifier un individu adulte, de constitution robuste, peut-être de sexe masculin.

Neurocrâne:	56 g	
Splancnocrâne:	10 g	
Vertèbres :	2 g	
Scapula:	2 g	
Humérus:	53 g	
Radius:	19 g	
Bassin (homo?):	14 g	
Fémur:	127 g	Epaisseur moyenne:
		6,57 mm (11 mesures)
Patella:	3 g	
Tibia:	57 g	
Extrémités:	13 g	
Diaphyses (homo?):	90 g	
Total:	446 g	
Degré de crémation :	2/3 (selor	n Holck)
Température maximale	2	

700/800 °C

niveau du tibia.

évent. traces de périostite au

de crémation:

Pathologie:

A proximité immédiate de l'angle nord-est de la fosse, on constate la présence d'un trou de poteau isolé (fig. 22, 401), à calage de pierres calcaires. La section du poteau est de 17 à 20 cm environ. Il pourrait s'agir de la trace d'une signalisation de surface du dépôt. Relevons toutefois que cette structure n'est pas datée et que sa relation chronologique avec la fosse voisine n'est pas établie. Par ailleurs, une « tache » plus ou moins circulaire d'un diamètre d'environ 2,40 m, légèrement plus foncée que le terrain encaissant, a été observée autour de la fosse, au niveau supérieur (fig. 22, B). Il est possible que cette coloration soit liée à l'existence d'un petit tertre de terre élevé jadis au-dessus de la fosse et dont toute autre trace a aujour-d'hui disparu.

Comme dans le cas du dépôt st. 241, aucune trace de rubéfaction n'a été observée alentour et l'emplacement du bûcher dont la fosse a recueilli les vestiges demeure inconnu.

Le mobilier

Le mobilier présent dans la fosse est presque intégralement brûlé, à quelques rares exceptions près (par exemple le n° 195).

Vaisselle de bronze (nºs 185-186)

La vaisselle de bronze est représentée par deux gros fragments du fond et du bord d'une amphore (n° 185) et par une anse de bassin (n° 186).

Catégorie	Matériau	Objet	Poids (g)	nos
Vaisselle	bronze	1 amphore	447	185
métallique	bronze	1 bassin 1 à anses fixes		186
Coffres/	bronze	4 divers éléments	71	187-190
coffrets	fer	2 anneaux à agrafe et ferrure de coin	-	191-192
Objets métalliques	or	minusc. fragments de feuilles	1	-
divers	argent	indéterminés (gouttes)	35	-
	bronze	divers et indéterminés	340	<u>.</u>
	fer	environ 600 clous	-	-
	fer	divers et indéterminés	-	193-195
Tabletterie	os	éléments de lit funéraire	-	196-208, 209?
	os	divers et indéterminés	-	210-212
Vaisselle céramique	céramique	divers (7 récipients)		213-219
Amphores	céramique	env. 20 Dressel 2-4	193'000	220-250
	céramique	1 Camulodunum 184		251
	céramique	1 Haltern 70		252
Vaisselle verre	verre	1 récipient indéterminé	87	-
Ossements animaux		brûlés	3'906	p. 32-33

Fig. 25. Avenches-En Chaplix. Dépôt st. 383. Tableau synoptique du mobilier.

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets (nºs 187-192)

Le solde du mobilier métallique (fer et bronze) réunit quelques garnitures (ferrure de coin, anneaux avec agrafe, etc.) attribuables à un ou plusieurs coffres/coffrets en bois.

Autres objets métalliques (nºs 193-195)

On recense également quelques éléments métalliques non identifiés (par exemple les n°s 194 et 195). Le n° 195 est une tige de fer repliée, de section carrée, autour de laquelle sont visibles les traces d'une corde enroulée. Près de 600 clous en fer ont en outre été recueillis dans la fosse. Si l'immense majorité d'entre eux sont des clous de type courant et de taille moyenne, on signale deux exemplaires décoratifs à tête creuse hémisphérique (dont le n° 193). Enfin, le tamisage des sédiments a permis de récolter un nombre important de petites gouttes de bronze et d'argent fondu, ainsi que de minuscules fragments de feuilles d'or, non fondus. Tous ces résidus métalliques ne sont plus identifiables.

Tabletterie (nºs 196-212)

Quelques éléments en os travaillé pourraient avoir appartenu à un coffret (n° 210-212)⁶⁷, mais la plupart d'entre eux sont attribués au décor des pieds d'un lit funéraire (n° 196-208, 209?).

Eléments attribuables au décor d'un lit funéraire

Le dépôt st. 383 a livré plus d'une centaine de fragments d'os travaillé, fortement brûlés et déformés par le feu. Il s'agit essentiellement d'éléments de section circulaire, réalisés au tour, qui peuvent être subdivisés en trois types principaux: des tubes cylindriques à base évasée et décorés d'une moulure circulaire (type 1; nºs 196-199), des éléments en forme de bobine (type 2; nos 200-203), ainsi que des tubes cylindriques (type 3; nºs 204-208). Dans ce dernier groupe, certains éléments se signalent par une tranche à ressaut à l'une de leurs extrémités (type 3a; nos 204-207), alors que d'autres présentent une ou deux tranches planes (type 3b; nº 208). De nombreux éléments sont trop fragmentés pour être attribués à l'un ou l'autre de ces trois types. On signale en outre une plaquette percée d'une échancrure circulaire (n° 209). Quelques fragments présentent sur leur face interne des traces d'oxydation rougeâtre dues peut-être au contact avec une tige en fer. L'ensemble de ces éléments, à l'exception peut-être du fragment n° 209, appartient au décor des pieds d'un lit funéraire. Ce type de lit, attesté presque exclusivement dans des contextes funéraires du Ier s. av. J.-C.68 et du siècle suivant, est constitué d'une armature en fer et en bois à laquelle on ajoutait des éléments décoratifs en os ou, plus rarement, en ivoire (fig. 26).

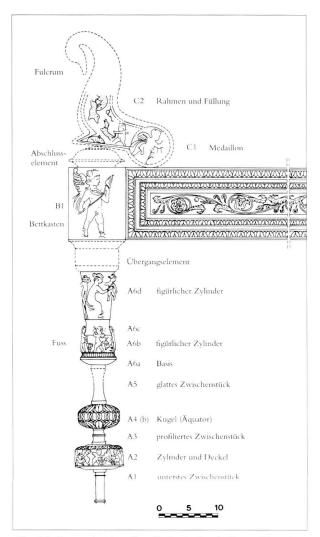


Fig. 26. Reconstitution d'un lit funéraire de Rome (Esquilin; vers 30/20 av. J.-C.), avec description des éléments constitutifs. Tiré de : HOLLIGER/HOLLIGER-WIESMANN 1994, fig. 6a, p. 26.

Les fragments découverts à Avenches appartiennent aux éléments plus ou moins cylindriques ou en forme de bobines, séparant les sections renflées et/ou ouvragées du décor (fig. 27).

Les fragments du groupe 1 (n° 196-199), d'une hauteur minimale de 5,2 cm, correspondent vraisemblablement à l'élément placé à la base des pieds, soit aux pièces A1 du lit de l'Esquilin (fig. 26) et A2 de NICHOLLS 1979 (fig. 27, c). Des éléments comparables sont attestés par exemple à Norcia, Cremona, Fréjus, Cucuron et Arles (fig. 28, 25). Ce groupe réunit une dizaine de fragments, auxquels on pourrait ajouter près d'une trentaine de petits fragments à base épaissie (non illustrés).

Hautes de 1,8 à 2 cm, les «bobines» du groupe 2 (n° 200-203) correspondent aux pièces A3 du lit de l'Esquilin (fig. 26) et A4 de NICHOLLS 1979 (fig. 27, b). On retrouve de tels éléments notamment à Norcia, Cremona, Fréjus, Lyon, Orange et Arles (fig. 28, 22). Quatre objets de ce type sont dénombrés dans l'ensemble avenchois.

⁶⁷ Des éléments comparables ont été mis au jour dans l'ensemble st. 233 (n° 100-101). Sur l'identification de ces objets, voir le commentaire à la p. 21.

 $^{^{68}\}mathrm{Ces}$ lits sont toutefois déjà attestés en Italie centrale au II^c s. av. J.-C.

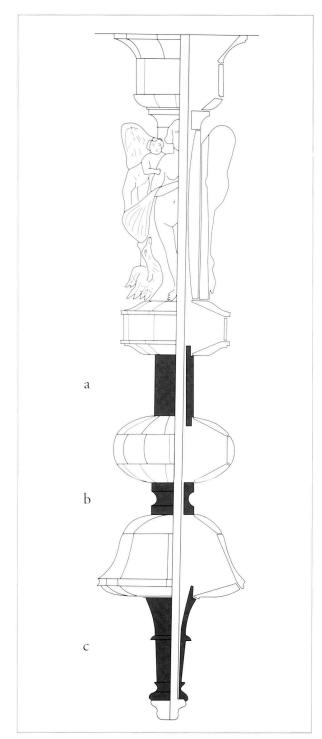


Fig. 27. Profil-type d'un pied de lit (lit dit «de Cambridge»), avec situation des éléments attestés à Avenches (en gris foncé). Hauteur totale env. 50 cm. D'après : Béal 1986, fig. 2, p. 113.

Correspondant par exemple aux pièces A5 de l'Esquilin (fig. 26) et A6 de Nicholls 1979 (fig. 27, a), les éléments lisses et plus ou moins cylindriques du groupe 3 (n° 204-208) ne peuvent être cependant tous placés au même emplacement sur les pieds du lit. On peut en effet isoler une première série d'éléments d'une hauteur de 3,8 à 4,3 cm (dont les n° 206-208) et un second groupe de

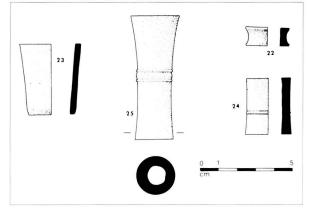


Fig. 28. Eléments de pied de lit. Arles, Musée Réattu. Tiré de: Béal 1986, fig. 8, p. 114.

pièces un peu plus longues (min. 5,2 à 5,5 cm; dont le n° 205)⁶⁹. Les tranches de ces éléments peuvent être planes ou profilées d'un ressaut. Une trentaine de fragments lisses attribuable à ce groupe est recensée dans le dépôt st. 383. Des pièces cylindriques lisses sont signalées par exemple à Cremona, Fréjus, Cucuron et Arles (fig. 28, 23).

L'absence totale de fragments attribuables aux sections décorées et renflées, en particulier de pièces à décor sculpté, mérite d'être relevée. On se rend compte en effet que les découvertes de lits à décor en os peuvent être divisées en deux groupes: le premier réunit des ensembles extrêmement riches, composés toujours de plusieurs milliers de fragments d'os aussi bien décorés que lisses⁷⁰; le deuxième groupe, auquel appartient la série d'Avenches, est constitué d'ensembles qui n'ont livré que quelques éléments cylindriques appartenant aux pieds des lits (par exemple fig. 28)71. Les deux types de découvertes proviennent dans la plupart des cas de tombes à incinération, ce qui pourrait expliquer certaines sélections parmi les objets déposés dans les urnes ou dans les fosses⁷². Néanmoins, les quantités d'éléments en os attestés semblent significatives. Elles pourraient en effet témoigner de la coexistence de lits mortuaires richement ornés d'éléments figurés et de lits de forme plus simple dont seuls les pieds seraient rehaussés d'éléments décoratifs en os. On peut toutefois se demander si les éléments galbés et décorés de cette seconde série n'étaient pas travaillées en bois, ce qui permettrait d'expliquer leur totale disparition.

⁶⁹ Deux modules cylindriques lisses de 4,5 et 6 cm sont aussi restitués pour le lit de Cucuron: Béal 1991, fig. 16, p. 311.

⁷⁰ A titre d'exemple on peut mentionner les lits de Cucuron (Béal 1991), d'Aoste (Mollo Mezzana 1975-1976), de *Vindonissa* (Holliger/Holliger-Wiesmann 1994) ou de Cremona (Bianchi 2000).

⁷¹ A titre d'exemple on peut mentionner les éléments découverts à Fréjus (Beraud/Gebara 1986) ou à Haltern (Berke 1991, p. 155-157).

⁷² Dans le cas d'Avenches, on peut toutefois souligner que près de 15 kg (!) d'ossements calcinés ont été recueillis dans la fosse, dont le comblement a en outre fait l'objet d'un tamisage exhaustif.



Fig. 29. Relief d'Amiternum, figurant une procession funèbre. Le défunt repose sur un lit, lui-même installé sur un brancard. Ses intimes, ainsi que des pleureuses et des musiciens, participent à la scène. I^{er} s. av. J.-C. Tiré de: HOLLIGER/HOLLIGER-WIESMANN 1994, fig. 2, p. 22.

Aucun élément métallique découvert dans le dépôt d'Avenches ne peut être indubitablement associé au châssis de ce meuble. On relèvera en particulier l'absence des tiges de fer devant constituer l'armature des pieds du lit⁷³. Outre des clous en fer, attestés en très grand nombre dans ce dépôt, seule la curieuse tige de fer courbe susmentionnée (ns 195), autour de laquelle est enroulée une corde, pourrait éventuellement lui être attribuée (élément du *fulcrum*?)⁷⁴. Il faut toutefois signaler que cet objet n'a pas brûlé, ce qui paraît rendre caduque cette identification. Le dépôt st. 383 a également livré de minuscules fragments de feuilles d'or, qui pourraient également avoir servi à l'ornement du lit, mais là encore, ces éléments n'ont pas subi l'action du feu.

Quoi qu'il en soit, la reconstitution de ces lits, souvent à partir des seuls éléments de leur décor en os, est extrêmement difficile, voire impossible⁷⁵. Quelques rares découvertes provenant de sépultures à inhumation nous renseignent sur certains détails de leur construction⁷⁶; pour le reste, on doit se référer aux modèles de lits hellénistiques en ivoire ou de lits en bronze, plus rarement en bois, ainsi

qu'aux différentes représentations connues sur des monuments funéraires ou sur des peintures murales⁷⁷.

L'usage de lits dans le cadre des cérémonies funèbres (exposition?, procession, crémation) est attesté par des sources littéraires⁷⁸, par l'iconographie (fig. 29) et par de nombreux témoignages archéologiques. Les lits à décor en ivoire, d'origine hellénistique, ont été introduits à Rome au début du II° s. av. J.-C. Très vite adoptés par l'élite romaine, ils sont attestés aussi bien dans des contextes funéraires que dans l'habitat. Les éléments décorés en os, moins coûteux, proviennent quant à eux presque exclusivement de sépultures.

La carte de répartition des lits funéraires à décor en os (fig. 30) illustre clairement la diffusion de l'usage de ces lits à partir du centre de l'Italie. Elle met également en évidence une pénétration en Gaule par la voie du Rhône dès le début de l'époque impériale⁷⁹. Sur le territoire helvétique, les seuls autres éléments recensés proviennent de *Vindonissa*. Même si un certain nombre de trouvailles ne sont pas datées avec précision, on peut relever que les ensembles mis au jour au nord des Alpes sont peu nombreux et sont tous, comme

⁷³ Si l'on se réfère au plus petit diamètre interne des pièces inventoriées, la section de ces tiges ne pouvait excéder 7 ou 8 mm.

⁷⁴ Une tige similaire est attestée parmi le matériel du célèbre lit dit «de Cambridge»: NICHOLLS 1979, pl. 10b.

⁷⁵ L'étude du lit funéraire de Cucuron (Vaucluse), attesté par plus de 4000 fragments de son décor en os, illustre bien toute la difficulté d'une telle démarche: BEAL 1991.

⁷⁶Ainsi, les lits découverts dans une chambre funéraire à Amplero (Italie méridionale), ont permis d'observer la position de certains clous ainsi que le mode de fixation des pieds au cadre du lit: LETTA 1984, p. 79, fig. 4-5. Parfois des éléments en os sont encore conservés sur la tige en fer, comme à Ancona (BRIZIO 1902, p. 451, fig. 18) et peut-être à Neuvy-Pailloux (FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 199).

⁷⁷ Pour les lits hellénistiques et les lits romains en bois, voir RICH-TER 1966 et MOLS 1999. Pour la reconstitution des lits les plus connus, voir Béal 1991, p. 311, fig. 16.

⁷⁸ Bianchi 2000, p. 135-136. Les textes évoquent en général des lits en ivoire, l'os pouvant être considéré comme un succédané de ce matériau luxueux. Les deux sources les plus connues sont les passages de Suétone, *Caes.* LXXXIV.1 et de Cassius Dion, *Histoire romaine*, LVI, 34, 1-4, qui décrivent respectivement les funérailles de César et d'Auguste.

⁷⁹Des occurrences sont signalées par exemple à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) durant la période Tibère-Claude/Néron: BEL 2002, p. 204-212.

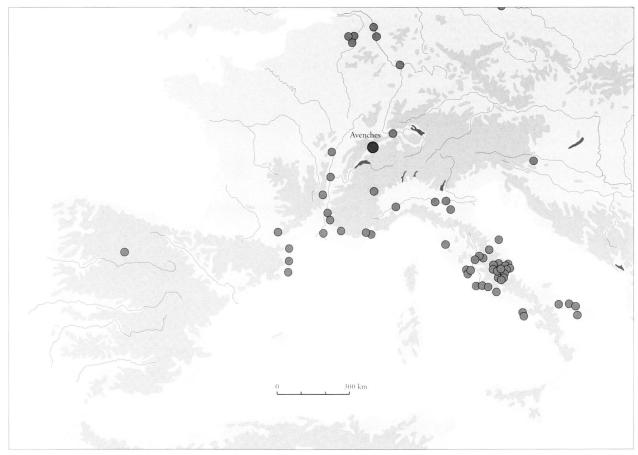


Fig. 30. Carte des sites ayant livré des éléments de lits en os ou en ivoire. D'après : Béal. 1991, fig. 17, p. 315 et Bianchi 2000, fig. 32-33, p. 131-132.

celui d'Avenches, postérieurs au tournant de notre ère. Les contextes les plus tardifs se placent à la charnière des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. On peut préciser enfin que ces lits sont attestés dans des sépultures aussi bien féminines que masculines.

Relevons qu'aucun exemple n'est attesté dans les inventaires funéraires « aristocratiques » julio-claudiens du centre de la France ou du pays trévire⁸⁰. On peut néanmoins signaler qu'une tige en fer, munie de deux « bobines » en os proches des n° 200-203 et identifiée comme un gond, a été découverte dans la riche tombe claudienne de Neuvy-Pailloux (Indre; fig. 31). A Cucuron (Vaucluse), une tombe ayant livré de nombreux éléments de lits à décor d'os est, comme à Avenches, associée à un enclos funéraire avec monument⁸¹.

L'utilisation du lit funéraire à décor en os est clairement à considérer comme l'expression d'un statut socio-économique supérieur et comme une marque d'appartenance à une élite culturelle romanisée.

Principales références bibliographiques: Eckinger 1929; Nicholls 1979; Letta 1984; Béal 1986; Béraud/Gébara 1986; Béal 1991; Holliger/Holliger-Wiesmann 1994; Bianchi 2000.

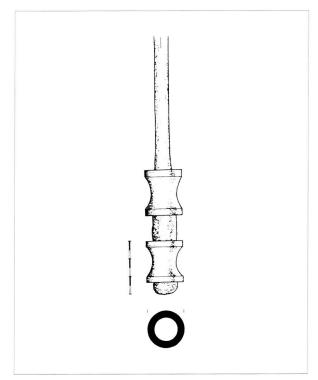


Fig. 31. Neuvy-Pailloux (Indre). Objet interprété comme un gond en fer et os. Tiré de : Ferdière/Villard 1993, fig. 2-117, p. 199.

⁸⁰ Voir ci-dessous, p. 33 sqq.

⁸¹ Béal 1991.

Céramique (nºs 213-252)

Dans la catégorie de la céramique, on peut relever l'absence de récipients destinés à la consommation des aliments et des boissons. Trois bols en céramique fine sont signalés (n° 213-215) ainsi que deux pots (n° 216-217) et deux terrines (n° 218-219) en céramique commune appartenant au registre de la vaisselle culinaire. L'immense majorité des fragments recueillis appartiennent, selon nos estimations, à une vingtaine d'amphores vinaires Dressel 2-4 (n° 220-250), à une amphore vinaire Camulodunum 184 (n° 251) de Méditerranée orientale et à une amphore hispanique à *defrutum* Haltern 70 (n° 252). Le poids total des fragments d'amphores est de 193 kg.

La plupart des amphores Dressel 2-4 de ce dépôt sont des importations de Méditerranée orientale. Au sein de ces productions, une petite série est constituée de récipients à pâte fine (nos 220-223 et 239?). Trois de ces amphores (n° 221-223) se signalent par une lèvre étirée verticalement⁸². Un deuxième lot homogène de Méditerranée orientale réunit une dizaine d'exemplaires caractérisés par une argile plus riche en inclusions⁸³ et, en règle générale, par des lèvres courtes, anguleuses et bien détachées du col (nºs 224-236)84. La plupart des fonds (nºs 240-249), courts et cylindriques, appartiennent aux amphores de ce groupe. Les deux pièces nos 237 et 238 semblent être les deux seules amphores vinaires de provenance occidentale. La première se caractérise par une argile très riche en grains de quartz (moyenne vallée du Rhône ou moins vraisemblablement Tarraconaise?), alors que la seconde, à pâte fine, attribuée à la Gaule méridionale, se distingue par une grosse lèvre en bourrelet et une section d'anse particulière, proche de celle des amphores gauloises à fond plat légèrement plus récentes.

Verre

La verrerie est représentée par des éléments fondus non identifiables, appartenant à un seul individu, soumis à une source de chaleur si intense que la couleur même de la matière n'est plus reconnaissable.

Restes fauniques

Tous les restes osseux récoltés sont brûlés. La plus grande partie des 2'351 ossements animaux identifiés appartiennent à des espèces domestiques.

Ces restes se répartissent ainsi:

animaux domestiques 75 % espèces sauvages 2 % éléments indéterminés 23 %

Les restes non spécifiquement attribués

Esquilles non identifiables: 9600 g (ces vestiges comprennent des esquilles osseuses mais également de très nombreuses racines dentaires).

82 Voir ci-dessus, note 53.

 83 Cette argile semble correspondre au «Tongruppe» 38 de Martin-Kilcher 1987-1994, vol. 3, p. 621.

84 Voir ci-dessus, note 52.

D'autres éléments non spécifiquement attribués ont cependant pu être classés en quatre groupes distincts:

- 1. Mammifères de taille moyenne (suidés domestiques/sauvages, petits ruminants domestiques/sauvages).
- 2. Grands mammifères (bovinés, équidés, grands cervidés).
- 3. Petits ruminants (ce sont des fragments d'ossements anatomiquement reconnus – ulna, fémur, métapodes et phalanges – appartenant à de très jeunes individus que nous n'avons pu reconnaître spécifiquement: caprinés domestiques/sauvages, petits cervidés).
- Oiseaux non spécifiquement déterminés, les fragments osseux étant de trop petite taille.

	Mamm. moyens		Grands mamm.		Petits ruminants		Oiseaux sp.	
	N. R.	Poids	N.R.	Poids	N. R.	Poids	N. R.	Poids
Fragm. de vertèbres	4	4 g	19	86 g				
Fragm. de côtes	403	391 g	3	4 g				
Fragm. autres	64	26 g			10	16 g	24	4 g
Total	471	421 g	22	90 g	10	16 g	24	4 g

Fig. 32 A. Restes non spécifiquement attribués.

Les restes spécifiquement identifiés

Comme le montre le tableau fig. 32 B, parmi les animaux domestiques, l'espèce porcine est prépondérante, la volaille (poule et oie) venant en seconde position.

Domestiques	N. R.	%	Poids	Sauvages	N.R.	%	Poids
Suidés	1695	95,5	3'158 g	Cerf	43	82,5	90 g
Bovinés	16	1,0	90 g	Lièvre	1		0,6 g
Caprinés	1		10 g	Perdrix	1		0,1 g
Poule	51	3,0	15 g	Grue	7	13,5	3 g
Oie	9	0,5	8 g				
Total	1772	100.0	3'281 g		52	100.0	93,7 g

Fig. 32 B. Restes spécifiquement identifiés.

	Vertèbres/ côtes	Crâne	Membres antérieurs	Membres postérieurs	Extrémités des pattes
	N. R.	N.R.	N. R.	N. R.	N. R.
Suidés	5	814	314	362	200
Bovinés		1	3	2	10
Caprinés				1	
Poule	1		24	12	14
Oie			1	8	
Cerf		6			37
Lièvre					1
Perdrix				1	
Grue			1	1	5

Fig. 32 C. Distribution anatomique des restes.

Fig. 32 A-C. Avenches-En Chaplix. Dépôt st. 383. Tableaux des restes fauniques. N. R.: nombre de restes.

Parmi les espèces sauvages le cerf domine, les autres espèces étant seulement signalées. Les sept éléments appartenant à la grue ont été attribués à un seul individu.

La distribution anatomique des vestiges de porc (fig. 32 C) montre que, dans l'ensemble, toutes tous les éléments du squelette sont présents. On peut supposer qu'une grande partie des fragments de côtes non spécifiquement identifiés leur appartiennent. L'absence presque totale de vertèbres attribuées aux porcins et aux mammifères de taille moyenne pourrait être le résultat de la préparation de boucherie: on sépare en effet la carcasse en deux moitiés en extrayant la colonne vertébrale.

Pour le porc, le nombre minimum d'individus comptabilisés à partir des restes est d'environ 30 sujets, avec un sex-ratio de 8 mâles pour 2 femelles. A peu près 80 % des individus sont abattus entre 12 et 18 mois, 10 % autour de 6 mois et les 10 % restants entre 24 et 42 mois.

Les ossements de bovins appartiennent essentiellement au squelette post-crânien. Il est difficile de dire s'ils sont attribuables à un ou plusieurs individus. Cependant le degré d'épiphysation de chacun des éléments correspond à un âge évalué entre 15 et 30 mois, ce qui pourrait indiquer que ces ossements appartiennent à un seul individu.

Les espèces de basse-cour – poules et oies – sont représentées par des individus adultes; leur nombre est difficile à estimer.

A ces restes d'animaux domestiques s'ajoutent quelques vestiges d'espèces sauvages:

Le cerf élaphe, dont les 43 fragments osseux crâniens et post-crâniens permettent d'identifier un jeune mâle; une grande partie des éléments anatomiques appartiennent à deux pattes, une antérieure et une postérieure.

Un os du tarse a permis d'identifier un jeune lièvre. Parmi la faune aviaire, on note la présence d'une perdrix grise et d'une grue.

Datation

La datation de la fosse st. 383 se fonde sur la céramique qui, en l'occurrence, livre peu d'éléments précis, mais les types présents (imitation de bol Hofheim 12 à collerette rectiligne, Drack 21 «précoce», pots AV 63, amphores) sont tout à fait compatibles avec la datation proposée pour l'érection du monument sud, soit aux environs du milieu du 1^{cr} s. ap. J.-C. La chronologie relative des deux dépôts de l'enclos sud (st. 241 et 383) ne peut être établie sur la base des indices disponibles.

2.4. Trouvailles de surface et hors contexte

Un certain nombre de trouvailles ont été récoltées au gré des décapages effectués à l'intérieur des enclos des deux monuments funéraires. Quelques-unes d'entre elles ont pu être attribuées à l'un ou l'autre des ensembles décrits ci-dessus, en fonction de leur localisation ou de leur parenté avec des objets inventoriés (st. 233: n° 36, 61 et 81; st. 241: n° 140, 142, 148, 149 et 182).

La planche 39 réunit quelques objets métalliques dont la localisation ou le type pourraient suggérer une appartenance à l'un des ensembles étudiés.

Outre ces quelques objets, d'autres trouvailles – céramiques⁸⁵ et numismatiques⁸⁶ en particulier – jalonnent l'histoire des enclos jusqu'à leur démantèlement. L'une des découvertes les plus intéressantes, à savoir une tablette de malédiction en plomb (*tabula defixionis*), a été mise au jour à l'arrière du monument nord⁸⁷.

3. Discussion générale et éléments de comparaison

Des trois ensembles étudiés ici, deux se présentent sous la forme de simples fosses recelant des vestiges en grande partie brûlés, récoltés sur une aire de crémation non localisée (st. 241 et 383). Les seules caractéristiques les distinguant d'une sépulture à incinération gallo-romaine «classique» sont leurs très grandes dimensions⁸⁸ et l'absence ou la rareté des restes humains incinérés.

L'existence de fosses de taille plus modeste recelant des offrandes (primaires ou secondaires) et caractérisées par l'absence ou la faible quantité des ossements humains est régulièrement signalée dans les contextes funéraires galloromains. C'est en particulier le cas dans le cimetière même d'En Chaplix, où plusieurs dizaines d'exemples ont été recensés et réunis sous l'appellation générique de « dépôts funéraires »89. Selon les cas, plusieurs interprétations sont possibles pour ces ensembles, sans qu'il soit toujours possible de trancher, de la simple fosse de rebut au dépôt organisé d'offrandes après prélèvement de la plus grande part des os humains pour une destination inconnue. Non sans réserve, c'est cette seconde interprétation que nous retenons pour les deux ensembles précités, l'extraction des restes humains ayant pu se faire en vue d'un dépôt sur les monuments. Reconnaissons toutefois que dans bien des cas où les ossements sont, comme dans la st. 383, présents en faible nombre, l'identification d'une sépulture ne peut être définitivement écartée : les analyses ostéologiques montrent en effet que, dans les pratiques funéraires gauloises et galloromaines, le ramassage effectué sur le lieu de crémation s'est

⁸⁵On recense à la fois des éléments contemporains de l'érection des monuments et des éléments plus tardifs, un peu moins nombreux (II^e-III^e s. ap. J.-C.). On peut relever que les cruches sont proportionnellement bien représentées, ce que l'on pourrait tenter de mettre en relation avec des pratiques rituelles (libations?); par ailleurs, comme dans les dépôts eux-mêmes, la vaisselle de table, et en particulier celle à boire, est très peu présente.

⁸⁶On peut relever en particulier la découverte, dans l'enclos sud, de deux antoniniens de Gallien (Rome, antoninien, 267-268 ap. J.-C. *RICV*, 1, p. 146, n° 179 (K); 1,28 g, inv. 89/7853-17) et de Tetricus I^{er} (Cologne, antoninien, 273 ap. J.-C. Elmer 1941, p. 83, n° 772 ou 776; 2,38 g, inv. 89/7853-18), dont la perte ou le dépôt pourrait coïncider avec la période de démantèlement des monuments (fin du III^e s. ?).

⁸⁷ Objet étudié par R. Frei-Stolba: cf. *infra* p. 115-120.

⁸⁸ La surface de ces deux fosses avoisinent 2,6 m², alors que la surface des incinérations du cimetière voisin est en moyenne de 0,3 m² et n'approchent que rarement 1 m².

⁸⁹ Castella et al. 1999, vol. 1, p. 93-95.

effectué parfois d'une façon très partielle, que l'on qualifiera de symbolique.

Aucun des dépôts funéraires du cimetière voisin n'atteint la richesse de ceux des enclos. Néanmoins, trois ensembles au moins méritent d'être mentionnés à titre de comparaison⁹⁰, en particulier en raison de la présence dans leurs inventaires d'offrandes relativement luxueuses (verrerie, garnitures métalliques de coffrets, fer damasquiné) et de plusieurs amphores, sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin. Bien qu'ils soient sensiblement postérieurs aux dépôts des enclos (première moitié du II^s s. ap. J.-C.), on notera que ces trois ensembles appartiennent à la première période d'utilisation du cimetière et que ce mode de dépôt tend par la suite à se raréfier.

Dans le cas de la st. 383 au moins, la présence des restes humains et des éléments de décor du lit funéraire témoigne à coup sûr d'une crémation. Les restes fauniques et les amphores, vestiges probables d'un banquet organisé à l'occasion de ces funérailles, ont-elles été livrées aux flammes du même bûcher? C'est ce que suggère la présence conjointe de ces vestiges dans la même fosse, mais on ne peut être catégorique à ce sujet. Quoi qu'il en soit, aucun indice ne permet de localiser d'éventuels bûchers dans l'enclos sud.

L'ensemble st. 233 constitue quant à lui une structure différente et plus complexe. Nous avons proposé d'y voir les vestiges d'un édifice en bois sans doute imposant dont le plan est défini par quatre larges poteaux profondément implantés. Ayant peut-être servi à l'exposition de la dépouille, cette construction a été livrée aux flammes, probablement dans le cadre d'une crémation dont témoigne la découverte d'ossements humains incinérés. La disposition

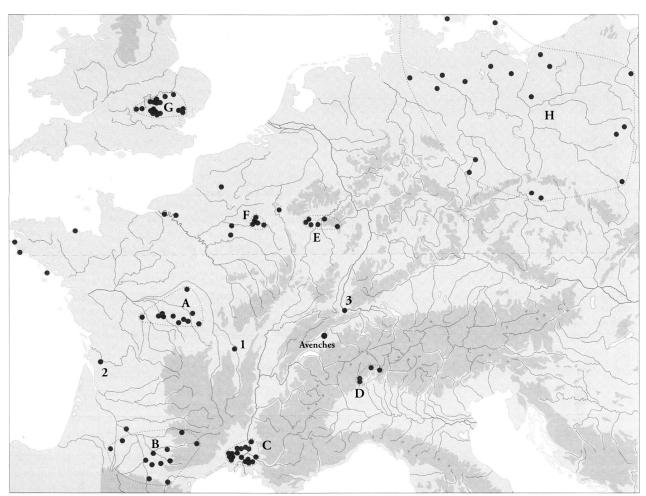


Fig. 33. Carte des ensembles funéraires aristocratiques des périodes laténienne et romaine de Gaule et des régions limitrophes. D'après: Ferdière/Villard 1993, fig. 3-55, p. 261.

- 1 Chassenard (Allier)
- 2 Saintes (Charente-Maritime)
- 3 Augst (BL, CH)
- A "groupe de Fléré-la-Rivière (Bituriges)"
- **B** puits funéraires du Toulousain
- C "groupe de St-Laurent-des-Arbres (Volques Arécomiques)"
- D nécropoles d'Italie du Nord
- E "groupe de Goeblingen-Nospelt (Trévires)"
- F "groupe champenois"
- G "groupe de Welwyn (Grande-Bretagne)"
- H "groupe de Lubsöw (Germanie libre)"

⁹⁰ St. 58: Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 185-187; st. 87: *ibid.*, p. 198-199; st. 205: *ibid.*, p. 258-260. Voir aussi ci-dessous, p. 47.

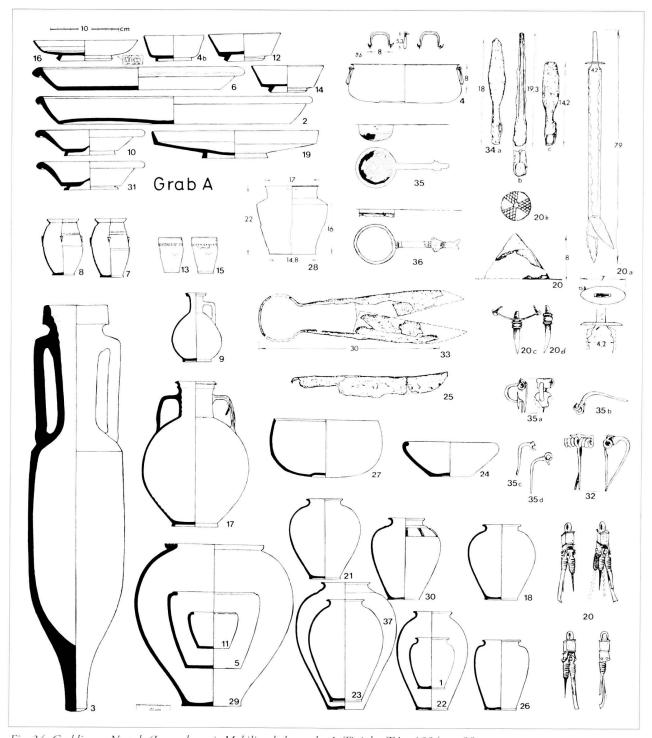


Fig. 34. Goeblingen-Nospelt (Luxembourg). Mobilier de la tombe A. Tiré de : Trier 1984, p. 89.

de la dépouille et des riches dépôts qui l'accompagnaient ne peut plus être établie, dans la mesure où les vestiges brûlés ont fait l'objet de manipulations et de déplacements postérieurs. La majorité des ossements humains a été prélevée pour une destination inconnue, peut-être en vue d'un dépôt sur le monument funéraire nord. En fonction de ces caractéristiques, il semble que l'on puisse donc identifier ici un *ustrinum* individuel d'un type original. Rappelons que ce terme désigne un aménagement de crémation, alors que le terme de *bustum* s'applique à une sépulture aménagée sur

le lieu même de l'incinération⁹¹. La plupart des *ustrina* individuels reconnus sont, pour d'évidentes raisons de conservation, plutôt des aménagements en fosse, comme à Mayence, Lyon ou Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)⁹².

⁹¹ Sur l'utilisation de ces termes dans l'Antiquité et dans la littérature spécialisée actuelle, voir par exemple WITTEYER 1993.

⁹² Op. cit. n. 91. Voir aussi l'article de V. Bel et L. Tranoy dans: STRUCK (dir.) 1993, p. 95-110.

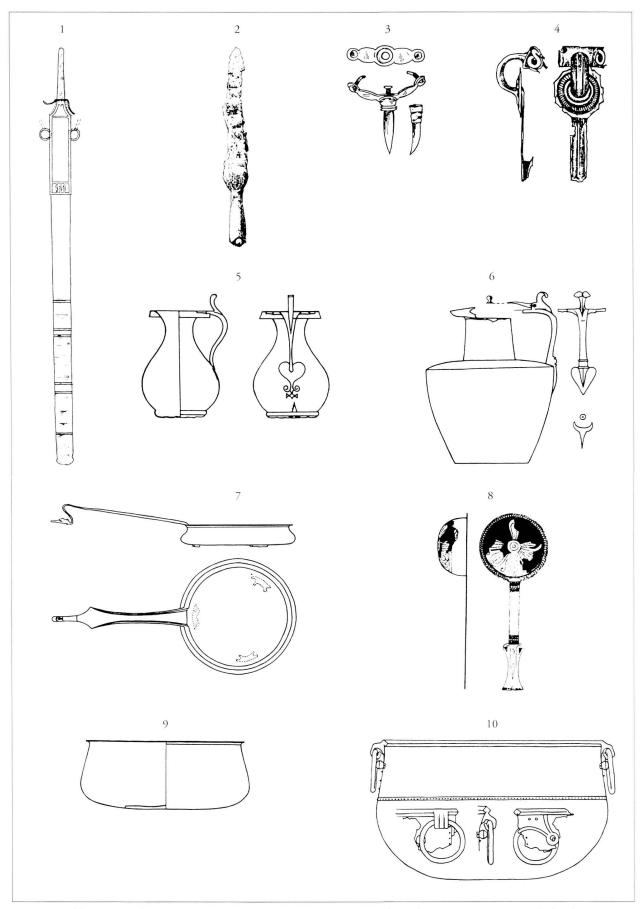


Fig. 35. Goeblingen-Nospelt (Luxembourg). Quelques éléments du mobilier de la tombe B. D'après : Trier 1984, fig. 4-8, p. 93-98. Echelles diverses.

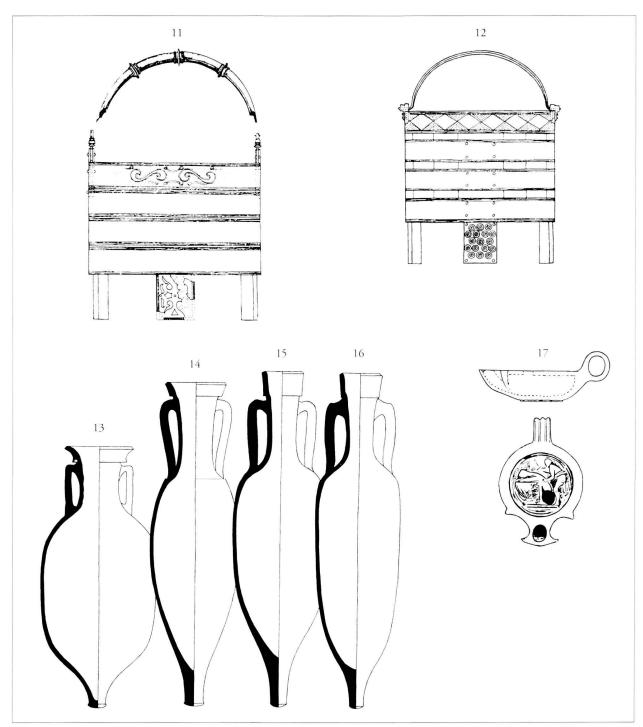


Fig. 35 (suite). Goeblingen-Nospelt (Luxembourg). Quelques éléments du mobilier de la tombe B. D'après : Trier 1984, fig. 4-8, p. 93-98. Echelles diverses.

Bien peu nombreux sont les exemples de sépultures ou de dépôts fouillés et publiés que l'on puisse mettre en relation avec un édifice funéraire d'un gabarit comparable à ceux d'*En Chaplix*. Nombre de ces monuments ne sont en effet connus qu'à travers leurs seuls vestiges architecturaux⁹³. La

tombe de type *bustum* mise au jour sous le mausolée circulaire de la *Porte de l'Est* à Augst est l'une de ces exceptions⁹⁴. Ce monument fut édifié, probablement à l'époque flavienne, à l'endroit même de la crémation. L'emplacement du bûcher a été reconnu, ainsi que l'urne cinéraire – en l'occurrence un coffret de bois – déposé dans une petite fosse creusée au cœur de l'aire de crémation. Les offrandes découvertes, certes beaucoup plus modestes qu'à Avenches,

⁹³Le mausolée de Cucuron (Vaucluse) constitue l'une des rares exceptions que l'on puisse citer pour les provinces gauloises et germaniques, bien que la forme architecturale du monument y soit très différente: HALLIER *et al.* 1990.

⁹⁴ Berger *et al.* 1985; Schaub 1992.

sont constituées de vestiges alimentaires (ossements de porc, capriné, lapin et gallinacé; restes végétaux, principalement des céréales), de deux balsamaires en verre, d'une fibule et d'au moins trois amphores vinaires Dressel 2-4 brûlées avec le défunt. On peut relever qu'à Augst comme à Avenches – pour le monument nord en tout cas – la crémation précède la construction du monument.

Abstraction faite de l'enveloppe architecturale des monuments, qui renvoie indubitablement à des modèles méditerranéens, l'étude de l'exceptionnel mobilier des dépôts avenchois nous amène à chercher des éléments de comparaison dans des sphères géo-culturelles diverses, plus particulièrement dans le corpus des ensembles funéraires de l'aristocratie celtique et gallo-romaine (fig. 33).

L'intérêt des chercheurs pour ce domaine d'étude a été relancé ces dernières années par de nouvelles découvertes et quelques publications importantes, qui ont renouvelé notre vision des élites indigènes et de leurs liens avec la culture romaine, en particulier à l'époque de la conquête et dans les premiers temps de l'intégration⁹⁵. Ces travaux récents ont mis en lumière des pratiques funéraires complexes, de toute évidence réservées à une élite, pratiques qui se signalent à la fois par une étonnante diversité dans les rituels et les aménagements et par un certain nombre de constantes, en particulier dans la composition des mobiliers funéraires.

Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans une évocation détaillée de ces ensembles, qui dépasserait largement le cadre de cette présentation⁹⁶. On se contentera de souligner qu'il s'agit le plus souvent d'aménagements isolés ou réunis en petits groupes, en contexte rural, revêtant parfois un aspect extérieur imposant ou monumental (tumuli, piles funéraires, enclos réservés, etc.) et caractérisés par des dépôts d'une richesse sensiblement supérieure à la moyenne des sépultures contemporaines. Les ensembles les plus connus (Clémency, Goeblingen-Nospelt, cf. fig. 34-35, Fléré-la-Rivière, Antran,...) se signalent par l'aménagement de véritables caveaux, où furent en général déposés le corps ou les cendres des défunts, accompagnés d'offrandes luxueuses. Certaines régions du monde celtique sont particulièrement riches en découvertes de ce type: c'est notamment le cas de la région de Trèves (Luxembourg, Rhénanie-Palatinat)97, du centre de la France⁹⁸ et du sud-est de la Grande-Bretagne⁹⁹. Bien que ce phénomène ne se limite pas à cette période¹⁰⁰, la plupart des ensembles considérés sont datés entre la Tène D2 et l'époque julio-claudienne, soit grosso modo entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et le milieu du siècle suivant¹⁰¹. Sur le Plateau Suisse, les monuments d'*En Chaplix*, qui appartiennent au groupe relativement tardif, fortement « romanisé », des piles funéraires, sont pratiquement les seuls ensembles que l'on puisse mentionner pour cette période-charnière¹⁰².

Plusieurs de ces ensembles, notamment en France, sont assez mal documentés en raison de l'ancienneté des découvertes. De ce fait, il est difficile de pousser très loin la comparaison avec les structures mises en évidence à Avenches. Dans la majorité des cas, il s'agit de sépultures aménagées sous la forme de «chambres» boisées enterrées, mais la présence des cendres ou de la dépouille du défunt n'est pas toujours signalée (par exemple à Antran). Dans quelques rares cas, des traces de bûchers ont été repérées (Clémency, Verulamium-Folly Lane). A Verulamium, c'est à l'emplacement même du bûcher que fut érigé, quelques décennies après la crémation, un lieu de culte sous la forme d'un temple à galerie périphérique de type romano-celtique. Cette superposition n'est pas sans rappeler le cas de la tombe augustéenne du sanctuaire voisin d'En Chaplix: là, c'est une incinération féminine de type bustum qui devint l'objet d'un culte, concrétisé postérieurement par la construction d'un petit temple gallo-romain (fig. 1, 7 et 9)103. On peut souligner dans ces deux cas l'importance accordée au lieu même de la crémation.

C'est moins dans la forme des structures que dans la composition du mobilier qui leur est associé que réside l'intérêt de la confrontation des inventaires avenchois avec les ensembles funéraires précités. Cette analyse comparative doit toutefois être entreprise avec une certaine réserve dans la mesure où la nature même des aménagements rencontrés

⁹⁵ Voir par exemple Guichard/Perrin (dir.) 2002.

⁹⁶Voir par exemple Ferdière/Villard 1993; Gomez de Soto et al. 1994; Guichard et al. 1999.

⁹⁷ Voir par exemple Metzler et al. 1991; Metzler 1993; Reinert 1993; Metzler 2002.

⁹⁸ Voir par exemple Ferdière/Villard 1993; Villard 1993; Pautreau dir. 1999.

⁹⁹Voir en particulier le site «princier» de *Folly Lane* à *Verulamium*-St Albans (Niblett 1999; Niblett 2002) et les sépultures du groupe dit de «Welwyn» (Stead 1967). Voir aussi Foster 1986 et Crummy 2002.

¹⁰⁰ Sans remonter trop loin dans la Protohistoire, il suffit d'évoquer les tombes «princières» de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne, avec lesquelles on n'osera parler de «filiation»

directe, mais dont l'apparat et le « message » sont très comparables. « Face à une situation similaire, des groupes humains de niveau social et culturel comparable, réagissent de manière parallèle: dans notre cas, des groupes de riches aristocrates, contrôlant l'économie - et notamment le commerce - d'un secteur géographique donné, (...) veulent, de manière parfois ostentatoire, montrer leur richesse et leur puissance, au-delà de la mort, par l'accumulation de biens de consommation, parmi lesquels viennent en tête les belles vaisselles de bronze italiques et les importations de vin, avec les services à boire y afférant.» (Ferdière/Villard 1993, p. 257). Dans le prolongement de cette réflexion, on n'oubliera pas de rappeler que des ensembles funéraires comparables, attestant des pratiques fastueuses analogues (banquet, consommation du vin), sont signalés à diverses époques dans d'autres peuples et civilisations « périphériques » du monde gréco-romain. Sur ce thème général, voir G. Kossak, Prunkgräber, in: G. Kossack, G. Ulbert (éd.), Studien zur vorund frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag, (Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, Ergänzungsband 1), München, 1974, p. 3-33.

¹⁰¹ Bien après l'époque claudienne, des tombes privilégiées d'un faste comparable sont attestées, comme par exemple certaines tombes tumulaires de Gaule Belgique ou des Germanies. Voir par exemple Haberey 1948, Koster 1993.

¹⁰² On relèvera d'ailleurs que même les sépultures «ordinaires» sont rarissimes dans cette région durant cette période longue de près d'un siècle.

¹⁰³ Castella 1993.

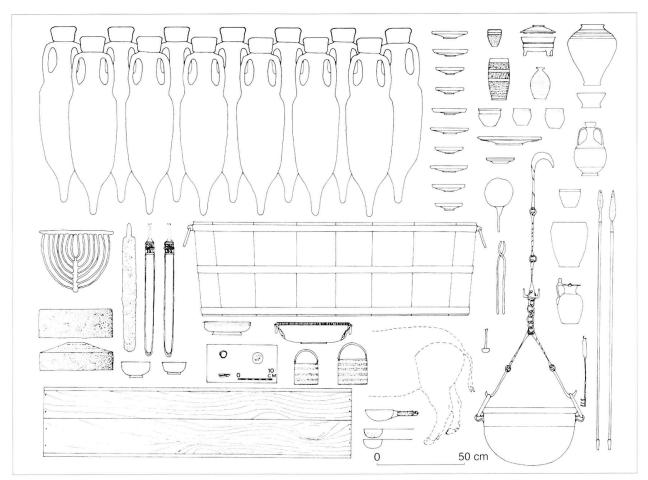


Fig. 36. Fléré-la-Rivière (Indre). Planche synoptique du mobilier. Tiré de : FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 33.

est très diverse (sépultures à incinération, sépultures à inhumation, dépôts d'offrandes, *busta*, *ustrina* individuels, etc.), tout comme d'ailleurs l'état de conservation du mobilier.

Alors que la plupart des ensembles de référence préaugustéens et augustéens se signalent par une majorité de dépôts secondaires, non brûlés, nous avons relevé que les offrandes d'Avenches sont presque intégralement incinérées. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter que c'est à partir du tournant de notre ère que cette pratique « destructrice » semble se généraliser, comme on peut l'observer par exemple chez les Trévires¹⁰⁴.

Du point de vue de la composition du mobilier, l'un des groupes les plus proches des ensembles d'*En Chaplix*, et plus particulièrement de la st. 233, est celui du centre de la France, représenté notamment par les sites de Fléréla-Rivière (Indre; fig. 36), de Berry-Bouy (Cher; fig. 37), d'Antran (Vienne; fig. 38-39) et de Neuvy-Pailloux (Indre; fig. 40)¹⁰⁵. Les trois premiers sont datés

de l'époque augustéenne, alors que le quatrième est un peu plus récent (Claude).

Les objets de parure

Comme à Avenches, les objets de parure sont peu nombreux dans les tombes aristocratiques. On signale toutefois des anneaux en or à Fléré-la-Rivière et à NeuvyPailloux, alors que des fibules apparaissent beaucoup plus souvent dans les inventaires. Les trois fibules identiques (type Riha 7.2) associées à l'ensemble st. 233 sont caractéristiques de la parure féminine de tradition celtique (*Menimane-Tracht*)¹⁰⁶.

Les objets liés à la toilette

Des objets liés à la toilette sont régulièrement signalés. Deux strigiles¹⁰⁷ sont présents dans l'inventaire d'Antran, qui comprend également des vases à parfum en bronze, en céramique et en verre. Une autre paire de strigiles

¹⁰⁴ Reinert 1993, p. 353-354.

¹⁰⁵ Fléré-la-Rivière: Ferdière/Villard 1993; Berry-Bouy: *ibid.*, p. 121-139; Antran: Pautreau (dir.) 1999; Neuvy-Pailloux: Ferdière/Villard 1993, p. 156-204. Voir aussi Guichard *et al.* 1999.

¹⁰⁶ Réf. cit. note 29.

¹⁰⁷ Un strigile en fer a été découvert dans une tombe féminine de la nécropole voisine: Castella *et al.* 1999, vol. 2, p. 305 et cat. 1862. De manière générale, ces ustensiles semblent effectivement plus fréquents dans les inventaires des tombes féminines.



Fig. 37. Berry-Bouy (Cher). Vue partielle du mobilier métallique de la sépulture. Tiré de : BECK/CHEW (éd.) 1991, p. 112.



Fig. 38. Antran (Vienne). Vue d'ensemble du mobilier. Les amphores ne figurent pas sur la photo. Photo Service photographique des Musées de Poitiers.

accompagne le défunt de Chassenard (Allier) (fig. 8)¹⁰⁸. Des balsamaires en terre cuite sont également attestés à Neuvy-Pailloux. Les miroirs sont peu fréquents: des exemples sont signalés à Primelles (Cher) et à Wincheringen (Allemagne) dans des tombes augustéennes attribuées à des femmes¹⁰⁹. Une riche sépulture féminine de Saintes

(Charente), datée vers 40/60 de notre ère, a livré quant à elle deux miroirs ainsi qu'un nombre important de balsamaires (bronze, verre et céramique)¹¹⁰.

¹⁰⁸ Веск/Снеw (éd.) 1991.

 $^{^{109}\,\}mbox{Ferdière/Villard}$ 1993, p. 147-156.

¹¹⁰ CHEW 1988.

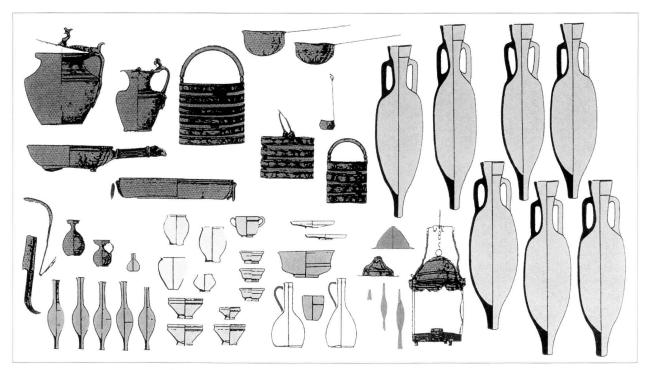


Fig. 39. Antran (Vienne). Planche synoptique du mobilier. Tiré de: PAUTREAU (dir.) 1999, fig. 122.

La vaisselle en bronze

Ces ensembles se signalent tout particulièrement par la présence de vaisselles de bronze importées, en partie liées au service du vin (pots ansés, amphores, bassins). On y observe souvent la présence d'ustensiles caractéristiques (louches, passoires), qui ne sont toutefois pas attestés à Avenches. L'amphore du dépôt st. 383 (nº 185) trouve un bon élément de comparaison dans la tombe claudienne de Neuvy-Pailloux (fig. 40). La présence récurrente du couple « cruche et patère », attestée ici dans l'ensemble st. 233 (service dit « de Milingen »), est particulièrement intéressante : caractéristique du domaine cultuel et funéraire italique, cette association est apparemment liée à la pratique d'ablutions rituelles, destinées à la «purification» du défunt et/ou des participants au banquet funéraire¹¹¹. Ces objets à forte connotation de «romanité» sont également présents dans d'autres ensembles aristocratiques à partir de l'époque augustéenne¹¹². Sur l'actuel territoire suisse, ces trouvailles demeurent exceptionnelles: des cruches et patères en céramique ont été récemment découvertes dans la colonie de Nyon VD dans un contexte précoce (époque augustéenne) et apparemment funéraire¹¹³.

Coffrets, coffres et pyxides

L'une des particularités des inventaires avenchois est l'abondance des éléments appartenant à des coffrets en bois ou à des petites boîtes en os (coffrets et pyxides). Si les petites pyxides sont en général considérées comme appartenant au domaine de la cosmétique (boîtes à fard), le contenu des coffres et coffrets n'est pas connu. Ces éléments, fréquents également dans les tombes plus récentes du cimetière voisin¹¹⁴, sont plutôt rares dans les inventaires « aristocratiques », tout au moins jusqu'à l'époque tibérienne (fig. 41). Dans les nécropoles gallo-romaines, les coffrets et pyxides en os apparaissent le plus souvent dans des tombes féminines¹¹⁵, ce qui pourrait expliquer leur rareté dans les ensembles de comparaison, majoritairement masculins.

La verrerie

Quant à la verrerie, la raison de sa présence discrète dans les tombes aristocratiques de référence, datées pour la plupart du I^{er} s. av. J.-C., pourrait bien être d'ordre chronologique. En effet, d'une manière générale, les récipients en verre diffusés dans les provinces nord-occidentales de l'Empire sont

¹¹¹ Voir à ce sujet Nuber 1972; Loridant/Bura 1998.

¹¹²Le couple figure régulièrement dans les ensembles de référence du centre de la France (Fléré-la-Rivière, Berry-Bouy, Antran, Châtillon-sur-Indre, Neuvy-Pailloux).

¹¹³ Nyon, une colonie romaine sur les bords du lac Léman, Les dossiers de l'archéologie n° 232, avril 1998, p. 25; T. LUGINBÜHL et A. SCHOPFER, Rapport sur le mobilier céramique des fouilles de Nyon-Porcelaine 10 (campagnes 1996-1997), rapport inédit. On peut

relever que le dépôt de cruches et de patères en céramique dans des tombes plus modestes est régulièrement signalé en Gaule septentrionale, dans des contextes toutefois plus tardifs: LORIDANT/BURA 1998.

¹¹⁴ Castella et al. 1999, vol. 2, p. 303-304.

¹¹⁵Les pyxides en os ne font leur apparition qu'à l'époque augustéenne dans les ensembles funéraires de Gaule méridionale: Feugere 1993, p. 139-140.

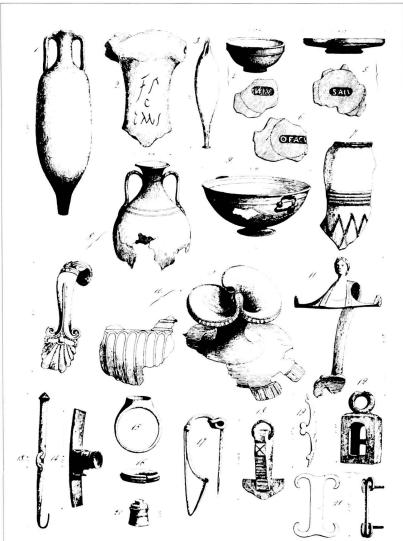


Fig. 40. Neuvy-Pailloux (Indre). Une partie du mobilier de la sépulture, d'après la publication originale de 1846. Tiré de: Ferdière/Villard 1993, fig. 2-90/91, p. 178.



encore exceptionnels à cette période et sont toujours des pièces luxueuses, de grande qualité. Un des récipients en verre les plus anciens déposés dans ce type de contexte est une coupe côtelée du type Isings 3c mise au jour dans une sépulture à incinération du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. à Hertford Heath, dans le sud-est de l'Angleterre¹¹⁶. A l'époque augustéenne, durant laquelle la diffusion de la verrerie, toujours considérée comme un produit de luxe, est encore modeste au nord des Alpes, même les tombes aristocratiques recèlent rarement des récipients en verre. L'ensemble d'Antran (fig. 38), qui réunit un balsamaire Isings 6, un gobelet Isings 29 et une coupe de forme originale, tous de facture exceptionnelle, constitue toutefois un

exemple pour cette époque¹¹⁷. A partir de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., la présence de la verrerie s'affirme progressivement dans les sépultures de la bonne société, parfois dans des proportions impressionnantes, à l'image de la sépulture à inhumation féminine déjà citée de Saintes, datée entre 40 et 60 ap. J.-C., qui renfermait plus d'une trentaine de récipients en verre¹¹⁸. Pour cette période, les tombes de Neuvy-Pailloux, datée de Claude, qui renfermait un balsamaire Isings 6, et d'Hellange (Luxembourg), datée du deuxième quart du I^{er} s. ap. J.-C., qui contenait trois coupes Isings 3 et 17, ainsi qu'un balsamaire Isings 6, constituent de bons points de comparaison¹¹⁹. Il est pour l'heure difficile de déterminer dans quelle mesure les récipients

¹¹⁶P_{RICE} 1996 : la fabrication de cette coupe remonte probablement à la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. La tombe appartient au « groupe de Welwyn Garden », dans lequel seuls trois ensembles contenaient des récipients en verre : Ferdière/Villard 1993, p. 238-243, fig. 3-31.

¹¹⁷ Pautreau (dir.) 1999, p. 57-61.

¹¹⁸CHEW 1988. Cette sépulture fait partie d'un groupe de riches inhumations féminines mises au jour dans cette région de la Gaule.

¹¹⁹ Ferdière/Villard 1993, p. 198; Reinert 1991, p. 143 sqq.

en verre sont plus fréquemment déposés dans des sépultures aristocratiques féminines que masculines, le sexe des défunts des ensembles de référence n'étant souvent pas connu.

Bien qu'une part importante des offrandes en verre présentes dans les dépôts d'*En Chaplix* ne puisse être identifiée formellement, les éléments disponibles, en majorité brûlés et déformés, permettent de reconnaître des produits moulés ou soufflés dans des matières colorées de très bonne qualité et finement ornés (verre mosaïqué moulé, verre soufflé orné de mouchetis ou de festons, verre opaque). Les formes déterminées, les couleurs et les décors sont tout à fait représentatifs de la verrerie en circulation dans les provinces du nord des Alpes durant la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. 120

Les monnaies

Le dépôt de monnaies, interprété dans le sens traditionnel de l' « obole à Charon »¹²¹, le plus souvent entre une et trois pièces, est régulièrement observé dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. dans notre groupe de référence (Fléré-la-Rivière, Antran, Berry-Bouy, Primelles). Si elle est occasionnellement signalée dans le monde celtique, en particulier sur le Plateau suisse¹²², cette pratique funéraire méditerranéenne n'est, à notre connaissance, pas attestée dans les ensembles aristocratiques laténiens.

Les statuettes en terre cuite

Le dépôt de statuettes en terre cuite, relevé dans deux inventaires avenchois, n'est signalé que dans la tombe de Saintes (milieu du I^{er} s. ap. J.-C.), sans aucun doute pour les raisons de chronologie exposées plus haut à propos de la verrerie et de la tabletterie.

Les lampes à huile

On peut relever enfin l'absence¹²³ des lampes à huile, d'ailleurs également peu fréquentes dans notre corpus de référence¹²⁴. Souvent considérée comme un indicateur de

romanisation, cet objet demeure assez discret dans les inventaires funéraires régionaux¹²⁵.

La vaisselle de table en céramique

Présente en nombre dans la plupart des inventaires aristocratiques¹²⁶, souvent sous la forme de services multiples à manger et à boire, la vaisselle de table en céramique est assez curieusement très discrète dans les ensembles avenchois. Cette rareté surprend dans la mesure où ces récipients sont en principe les dépôts primaires (brûlés) les plus abondants dans les sépultures plus tardives du cimetière voisin et parce que, dans les dépôts eux-mêmes, offrandes alimentaires, amphores et vaisselle de bronze témoignent clairement de la pratique du banquet. Nous devons donc admettre que la plus grande part de la vaisselle utilisée dans ce cadre n'a pas été «sacrifiée» ou, tout au moins, qu'elle n'a pas été livrée aux flammes du bûcher.

Les amphores vinaires

C'est la présence massive des amphores vinaires dans le mobilier avenchois qui, avec la vaisselle de bronze, le rapproche le plus des ensembles aristocratiques de tradition laténienne. Les amphores sont en effet omniprésentes dans ces inventaires, en nombre parfois très élevé¹²⁷. On peut considérer que l'amphore est le dépôt par excellence de la sépulture aristocratique celte à la Tène finale et qu'elle a conservé cette valeur «emblématique» dans les premières décennies de l'Empira¹²⁸, en dépit de l'accroissement spectaculaire des importations et de la mise sur le marché de crus accessibles à un nombre toujours plus élevé de consommateurs.

Le goût des Gaulois pour le vin était proverbial, mais le vin était également un moyen de différenciation sociale. L'importance sociale et politique du banquet, évoquée par les quelques rares textes antiques disponibles¹²⁹, et dans le cadre duquel le vin joue bien entendu un rôle central, est depuis quelques années régulièrement révélée par l'archéologie¹³⁰, en particulier dans le cadre des funérailles des élites. A la Tène finale, les amphores présentes en contexte

¹²⁰ Très peu d'ateliers de verriers sont connus dans nos régions pour cette période. Rappelons cependant qu'un atelier de verriers est attesté à Avenches durant la période de 40 à 70 ap. J.-C. environ, soit sans doute à l'époque de l'aménagement des st. 241 et 383 de l'enclos sud. Sur la question des ateliers de verriers du I^{et} s., voir en dernier lieu Amrein 2001 et Foy/Nenna 2001, p. 40-51.

¹²¹ Récemment, deux colloques ont été consacrés aux divers aspects du don monétaire dans les tombes de l'Antiquité dans différentes régions géographiques; voir les actes publiés dans Dubuis/Frey-Kupper/Perret (éd.) 1999 et dans *La parola del passato* 50, 1995 [*Caronte. Un obolo per l'Aldilà*].

¹²² A la Tène moyenne et finale (LT C – LT D1), de telles offrandes sont signalées en particulier à Vevey, à St-Sulpice et à Lausanne-Vidy (Kaenel 1990; Kaenel/Moinat 1992, p. 30) ainsi qu'à Berne-Enge (ASSPA 83, 2000, p. 217-218; STÄHLI 1977, p. 28, tombe 5, pl. 13 et p. 30, tombe 10, pl. 15).

¹²³L'identification d'un petit fragment de lampe à huile ne peut toutefois être exclue pour l'objet n° 169 (st. 241).

¹²⁴ La présence d'une lampe en terre cuite dans l'ensemble le plus ancien (Clémency) mérite toutefois d'être relevée.

¹²⁵ Castella et al. 1999, vol. 1, p. 68.

¹²⁶On recense régulièrement plusieurs dizaines de récipients de table dans ces ensembles, souvent sous la forme de services. Voir par exemple la tombe 1 de Nospelt-Kreckelbierg: Reinert 1993, fig. 4, p. 350.

¹²⁷ Près d'une soixantaine d'amphores ont été recensées à Neuvy-Pailloux, à Boé (Lot-et-Garonne) (GUICHARD *et al.* 1999, p. 12) et dans le puits funéraire du *Sénat* à Paris (Poux 1999).

¹²⁸ Au II^e s. encore, les amphores vinaires ont encore une connotation « de luxe », si l'on se réfère par exemple à leur présence régulière dans les plus riches incinérations du cimetière voisin. Il s'agit pourtant le plus souvent de vins gaulois de qualité moyenne, qui inondent le marché dès la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère dans les fameuses amphores à fond plat: Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 66 et vol. 2, p. 50-52.

¹²⁹ Perrin 1999; Perrin/Decourt 2002.

¹³⁰ Voir par exemple M. Poux, Le banquet des chefs, dans Guichard *et al.* 1999, p. 19-21; Poux/Feugère 2002.

Ensemble	Datation approx.	Sexe	Parure	Toilette	Vaisselle métallique (ou à garniture métallique)	Coffres et coffrets à garniture métallique	Pyxides et coffrets en os	Vaisselle céramique	Amphores vinaires	Amphores autres
Clémency	80-60 BC	M (anthr.)	fibule	-	bassin à anses mobiles	-	-	une trentaine	au moins 10 (Dressel 1)	-
Goeblingen, t.C	40 BC	M (mob.)	fibule	-	-	-	-	9	-	F)
Goeblingen, t.D	40 BC	M (mob.)	2 fibules	-	corne à boire?	-	-	18	1 (Dressel 1)	-
Goeblingen, t.A	20-10 BC	M (mob.)	2 fibules	petits instruments de toilette	bassin à anses mobiles casserole passoire situle		-	28	1 (Dressel 1)	
Goeblingen, t.B	20-10 BC	M (mob.)	fibule	-	2 cruches bassin à anses mobiles bassin casserole passoire 2 seaux en bois à garniture métallique	-		39	2 (Pascual 1)	2 (Dressel 12 Dressel 7)
Fléré-la-Rivière	20-10 BC	M (mob.)	anneau en or	-	cruche à bec verseur patère 2 bassins 1-2 petits bassins louche (simpuluan) puisoir passoire chaudron 2 seaux et 1 baquet en bois à garniture métallique	-		25	au moins 13 (Pascual 1)	-
Berry-Bouy	20-1 BC	M (mob.)	-	-	cruche à bec verseur patère bassin à anses mobiles louche-passoire	-	-	abondante	(Pascual 1 prob.)	
Wincheringen	10 BC	F (mob.)	6 fibules	miroir	chaudron en bronze et fer 2 seaux en bois à anses en fer	OUI	-	20	(Dressel 1)	-
Primelles	10 BC- 10 AD	F (mob.)	2 fibules 4 perles de verre	miroir	-	-	-	abondante	3 (Pascual 1)	1 (Ha. 70 prob.)
Antran	1-25 AD	M (mob.) pas d'oss. humains		2 strigiles balsamaires en bronze (2) verre (1) et céramique (5)	cruche à couvercle cruche à bec verseur patère bassin à anses mobiles puisette passoire louche-écumoire 3 seaux en bois à garniture métall. (2 balsamaires)	-	-	17	7 (Pascual 1)	-
Avenches, st. 233	28 AD	F (anthr.) F (mob.)	bague en or bague en bronze 3 fibules	strigile miroir balsamaires en verre (2) et céramique (1?)	2 amphores cruche à bec verseur 2 patères 2 bassins à anses fixes env. 2 autres bassins ou casseroles	OUI	OUI	max. 7	env. 11 (Dr. 2-4) (1 Cam. 184?)	-
Avenches, st. 241	45 AD	F? (mob.)	bague en bronze	strigile balsamaires en verre (1?) et céramique (1-2)	bassin à anses fixes casserole?	OUI	OUI	max. 4	env. 8 (Dr. 2-4)	-
Avenches, st. 383	45 AD	M (anthr.)	-	-	amphore bassin à anses fixes	OUI	?	7	env. 21 (20 Dr. 2-4) (1 Cam. 184)	l (Ha. 70)
Chassenard	40 D	M (mob.)	-	2 strigiles	cruche à bec verseur coupe à anses fixes	-	OUI	?	(1 Cam. 101)	-
Neuvy- Pailloux	40/50 AD	F? (mob.)	bague en or bague(s) en bronze fibule	plusieurs balsamaires en céramique	amphore cruche à bec verseur	OUI	-	abondante	56 (1 Pascual 1 conservée)	1? (1 amph. à saumure conservée)

Fig. 41 a et b. Tombes et dépôts "aristocratiques" (sélection). Tableau synoptique du mobilier.

Ensemble	Datation approx.	Sexe	Parure	Toilette	Vaisselle métallique (ou à garniture métallique)	Coffres et coffrets à ganiture métallique	Pyxides et coffrets en os	Vaisselle céramique	Amphores vinaires	Amphores autres
Saintes	40/60 AD	F (mob.)	perles et amulettes	2 miroirs 3 spatules aryballe en bronze balsamaire en verre (20) et en céramique (5)	(aryballe)	OUI	-	une dizaine	6-7 (2 Dr. 2-4 conservées) (+ gauloises?)	-
Augst, Osttor	Flaviens	M (anthr.)	fibule	2 balsamaires en verre	-	2	-	-	min. 3 (Dressel 2-4)	*

Fig. 41 a. (suite et fin).

Ensemble	Verrerie	Monnaies	Outils et ustensiles	Armes	Faune	Divers	Réf. bibliogr.	Fig. / pl.
Clémency	-	-	gril en fer	-	porc (au moins 4) + porc, bœuf, cheval (bûcher)	lampe à huile t.c. peau d'ours	Metzler et al. 1991	
Goeblingen, t.C		-	-	OUI	-	-	Metzler 1984 Böhme-Schönberger 1993	
Goeblingen, t.D	-	-	couteau	OUI	9			
Goeblingen, t.A	-	-	forces couteau	OUI	-	-		Fig. 34
Goeblingen, t. B		-	-	OUI	-	lampe à huile t.c.		Fig. 35
Fléré-la-Rivière	3	1	nombreux (pince à feu, louche, gril, crémaillère, meule)	OUI	perdue! (présence de porc)	silex éléments tubulaires en plomb	Ferdière/Villard 1993	Fig. 36
Berry-Bouy	-	1	pince à feu, cuillère	OUI	perdue! (présence de cheval; porc prob.; chien prob.)		Ferdière/Villard 1993 p. 121-139	Fig. 37
Wincheringen	-	-	forces couteaux trépied et crémaillère	-	pas d'analyse! présence de porc		<i>Trier</i> 1984, p. 299-307	
Primelles	-	2	couteau?	-	perdue! porc ou sanglier, sanglier, oiseaux		Ferdière/Villard 1993 p. 147-156	
Antran	3	1	-	OUI	bœuf; porc; capriné; gallinacé; gibier	lanterne	Pautreau (dir.) 1999	Fig. 38-39
Avenches, st. 233	env. 7	1	fuseaux en os	-	cheval; bœuf; porc; capriné	statuette t.c. barre de plomb		Pl. 1-22
Avenches, st. 241	env. 10	3	faucille	-	cheval; bœuf; porc; capriné; gallinacé; lièvre	3-4 statuettes t.c. jeton en verre		Pl. 23-28
Avenches, st. 383	1	-	-	-	bœuf; porc; capriné; poule; oie; gibier	décor en os de lit funéraire		Pl. 29-38
Chassenard	-	3 min.	stilet?	OUI	?	4 coins monétaires silex coquillage	Веск/Снеw (éd.) 1991	
Neuvy-Pailloux	1	-	serpe, pioches?, trépied et crémaillère, meule	OUI? (fers de lance?)	perdue! (plusieurs espèces, dont sanglier)	lanterne masques anthropomorphes	Ferdière/Villard 1993, p. 156-204	Fig. 40
Saintes	plus de 30	-	-	-	perdue? (porc signalé)	siège pliant en fer coffret en bronze statuette t.c. (féminine)	Снеш 1988	
Augst, Osttor	OUI (nbre indét.)	-	-	-	porc, capriné, gallinacé, lapin	macrorestes végétaux (essent. céréales)	Berger et al. 1985 Schaub 1992	

Fig. 41 b.

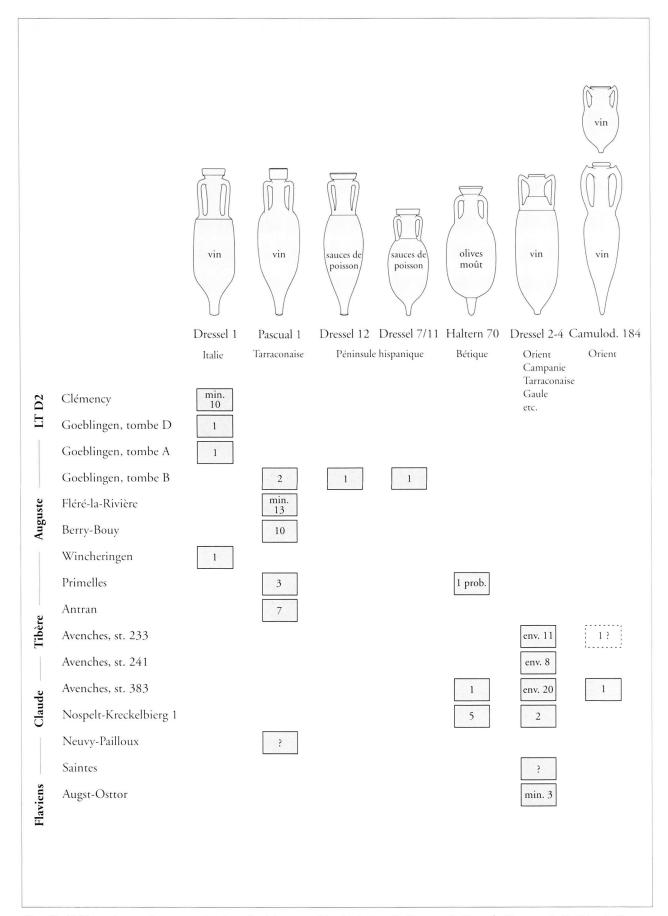


Fig. 42. Tableau des amphores attestées dans de riches ensembles funéraires du I^{er} s. av. J.-C. et du I^{er} s. ap. J.-C. D'après Reinert 1993, fig. 5, p. 352.

funéraire aristocratique appartiennent au type Dressel 1, de provenance italique (Clémency, Goeblingen,...)¹³¹. A l'époque augustéenne, les conteneurs les plus régulièrement signalés sont les amphores Pascual 1, importées de la Péninsule ibérique (Goeblingen-tombe B, Fléré-la-Rivière, Berry-Bouy, Primelles, Antran)¹³². Dès cette époque, apparaissent également les amphores du type Dressel 2-4, très largement dominantes dans les dépôts avenchois et également représentées dans les ensembles plus tardifs de *Verulamium-Folly Lane*, de Saintes et d'Augst-*Porte de l'Est.*

Fréquente au I^{cr} s. de notre ère, durant lequel elle est l'amphore vinaire par excellence, la Dressel 2-4 a été fabriquée dans diverses régions de l'Empire (Italie, Tarraconaise, Lyon et movenne vallée du Rhône, Gaule du Sud, Méditerranée orientale, Grande-Bretagne, Augst), ce qui ne facilite pas l'identification des provenances. C'est tout particulièrement le cas des conteneurs d'En Chaplix, très fragmentés et fortement altérés par la crémation. On peut néanmoins affirmer que la très grande majorité d'entre eux correspond à des importations de Méditerranée orientale. C'est également de cette région (Rhodes, Asie Mineure) que proviennent les amphores du type Camulodunum 184 présentes dans le dépôt st. 383 et peut-être dans l'ensemble st. 233. Les vins orientaux (majoritairement des vins doux), comme les vins d'Afrique du Nord, doivent être considérés dans nos régions comme des produits de luxe. A Augst, l'époque de Tibère à Néron semble précisément correspondre à un «pic de fréquence» des vins orientaux¹³³. Par la suite, dès le milieu du I^{er} s. et pour une longue période, le marché sera dominé par les productions gauloises, mais les importations orientales seront présentes jusqu'au Bas-Empire.

L'amphore du type Haltern 70, attestée dans le dépôt st. 383, a servi, dès l'époque augustéenne précoce, au transport du *defrutum* (moût) et surtout d'olives conservées dans ce liquide, en provenance du sud de l'Espagne. On notera à ce propos que des amphores contenant un autre produit que le vin sont occasionnellement signalées dans les ensembles aristocratiques augustéens et plus récents, par exemple dans la tombe B de Goeblingen-Nospelt ou dans le caveau de Neuvy-Pailloux.

On peut penser que le vin des amphores d'Avenches – près de 30 litres par conteneur et donc plus de 600 litres pour le dépôt st. 383! – a été consommé dans le cadre de banquets funéraires réunissant de larges assemblées. Les amphores furent ensuite brûlées. Le furent-elles sur le bûcher funéraire lui-même ou séparément? La réponse à cette question est délicate, mais, quoi qu'il en soit, dans les

trois ensembles, les fragments d'amphores ont fait l'objet d'un prélèvement et d'un traitement séparé, comme on l'a souligné dans la description des vestiges. Il apparaît en particulier que les récipients ont été intentionnellement brisés en milliers de petits fragments avant leur enfouissement. Des manipulations de ce type, dont le caractère rituel paraît évident mais dont la signification précise n'est pas très claire, ont été mises en lumière à plusieurs reprises en contexte laténien¹³⁴, en particulier dans des ensembles funéraires «privilégiés», tels que les fameux «puits funéraires » du Sud-Ouest ou la tombe de Clémency. Sur ce site, une vingtaine d'amphores vinaires du type Dressel 1 ont été brisées et piétinées sur une aire aménagée à l'extérieur de l'enclos de la tombe (« pavé d'amphores »). Les découvertes avenchoises montrent que ces pratiques, qui rappellent le traitement infligé à certains dépôts métalliques (armes et outils en particulier) en contexte cultuel et funéraire, ont perduré à l'époque romaine. Un peu plus tard en effet, dans le dépôt d'offrandes st. 87 du cimetière d'En Chaplix (env. 90-130 ap. J.-C.), quatre amphores vinaires gauloises à fond plat et une amphore Camulodunum 189 ont été brûlées avec d'autres offrandes et brisées en plusieurs milliers de fragments. Dans le dépôt contemporain st. 58, si la plupart des récipients (cruches, écuelles, etc.) ont été déposés intacts dans un coffre, les quatre amphores gauloises et du type Camulodunum 189 ont été brûlées et brisées avant d'être déposées dans la fosse, à l'extérieur du coffre. Dans le dépôt st. 205, les observations sont analogues, les deux amphores gauloise et Camulodunum 189 ayant été brûlées contrairement à la plupart des récipients, en particulier la vaisselle de table¹³⁵. A Augst-Porte de l'Est, les amphores vinaires ont également été livrées au feu, de même que dans une tombe de Remetschwil AG, dans laquelle fut découverte, outre une amphore brûlée du type Haltern 70, une épée pliée¹³⁶.

Groupes d'offrandes rares ou absents à Avenches

Quelques catégories de dépôts fréquentes dans les ensembles funéraires aristocratiques ne sont pas attestées à Avenches. C'est principalement le cas des *armes*, présentes dans la plupart des inventaires du centre de la France et, surtout, dans ceux du nord-est de la Gaule (Gaule Belgique). C'est d'ailleurs dans cette dernière région que les tombes à armes d'époque romaine sont les plus nombreuses 137. Dans nos régions, même pour la période laténienne, les tombes à armes demeurent exceptionnelles 138.

¹³¹Chez les Helvètes, une seule tombe à amphores du type Dressel 1 est recensée à Bevaix NE (découverte inédite): Kaenel/Martin-Kilcher 2002, p. 157-158. Carte et liste des sépultures à amphores des types Dressel 1 et Pascual 1 dans Olivier/Schönfelder 2002, fig. 6, p. 83 et p. 84.

¹³² Relevons que le type est présent dans la sépulture augustéenne découverte sous le *fanum* nord d'*En Chaplix*: Castella/Flutsch 1990, fig. 5, 15.

¹³³ Martin-Kilcher 1987-1994, vol. 2, fig. 229, p. 491.

¹³⁴ Poux 1997 (Bâle-Usine à gaz); Poux 1999 (Paris-Sénat); Guichard et al. 1999, p. 19-21.

¹³⁵ Réf. cit. note 90. Le bris rituel d'objets métalliques est également attesté à Avenches, en l'occurrence sur des fibules: Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 59 et note 68.

¹³⁶ ASSPA 39, 1948, p. 72.

¹³⁷ Poux 1999, fig. 126, p. 134. Ces tombes sont souvent attribuées à des auxiliaires gaulois au service de l'armée romaine.

¹³⁸ Sur le Plateau suisse, si quelques exemples de tombes à armes sont signalées pour la Tène moyenne, aucun exemple n'est assuré pour la Tène finale: Kaenel 1990.



Fig. 43. Avenches-En Chaplix. Cheval inhumé près du monument funéraire sud (st. 380). Situation : fig. 3: C.

Pour l'époque romaine, le seul cas mentionné est une incinération du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. à Remetschwil AG¹³⁹. L'absence des armes à Avenches pourrait donc bien correspondre à une tradition «culturelle». La nature des activités – plutôt civiles et politiques que militaires? – des défunts pourrait aussi être avancée à titre d'argument, de même bien entendu que leur sexe, au moins un (st. 233) et vraisemblablement deux (st. 241?) des dépôts pouvant être attribués à une femme.

Les mêmes traditions culturelles pourraient être invoquées pour expliquer la grande rareté à Avenches des *outils et instruments* liés à des activités artisanales, agricoles et/ou domestiques, attestés à plusieurs reprises dans les ensembles du centre de la France (Fléré-la-Rivière, Neuvy-Pailloux). Quoi qu'il en soit, cette catégorie de dépôts, régulièrement signalée dans les sépultures du monde alpin, en particulier au Tessin, est peu fréquente sur le Plateau suisse galloromain 140. Les seuls éléments que l'on puisse attribuer à l'instrumentum sont les probables fragments de fuseaux en os de l'ensemble st. 233 (n° 96-99) et le fragment de faucille du dépôt st. 241 (n° 151). Les premiers cités appartiennent clairement à la sphère féminine.

Les dépôts de faune

En raison de l'ancienneté des fouilles, de l'état de conservation des vestiges ou de l'absence d'étude spécifique, les dépôts de faune dans les ensembles aristocratiques sont assez mal connus. Le porc semble assez régulièrement présent, conformément à la règle observée aussi bien à la Tène que durant l'époque romaine¹⁴¹.

Bien que les vestiges soient peu abondants dans les ensembles st. 233 et st. 241, leur analyse est intéressante puisqu'elle indique que toutes les espèces du cheptel ont été utilisées: suidés, bovinés, caprinés et équidés; dans la st. 241, si les caprinés sont absents, on remarque en revanche la présence de la poule et d'une espèce sauvage: le lièvre. La variété des espèces attestées semble d'ailleurs être une constante des ensembles de comparaison.

Dans les deux dépôts, conformément à une observation récurrente dans les nécropoles à incinération de la région, les ossements de bovinés et d'équidés ne sont pas brûlés. En règle générale, les chevaux, comme les chiens, ne fournissent pas d'offrandes alimentaires. Leurs restes sont sans doute plutôt à mettre en relation avec des pratiques sacrificielles, régulièrement mises en évidence dans des contextes cultuels et funéraires. A ce propos, on peut rappeler la découverte, au pied du monument funéraire sud d'En Chaplix, d'un cheval mâle de plus de six ans, inhumé en position forcée (fig. 43), qu'il est tentant d'associer avec l'un ou l'autre des destinataires du monument.

L'examen des vestiges contenus dans le dépôt st. 383 est riche d'enseignements dans la mesure où leur prélèvement semble avoir fait l'objet d'un plus grand soin que dans les deux autres cas. Tandis que les équidés semblent écartés, le spectre faunique, largement dominé par le porc, – de toute évidence le «plat de résistance» du banquet funèbre – se signale aussi par sa diversité: aux espèces domestiques citées dans les autres dépôts – bovinés, caprinés, poule – s'ajoute un autre volatile: l'oie. Dans cette fosse, comme dans les deux précédentes et comme dans le cimetière voisin, les caprinés n'apparaissent que faiblement.

Rare dans le cimetière (autour de 1 %), comme dans l'habitat (dépassant rarement 2 %)¹⁴², la faune sauvage se manifeste ici de façon plus accentuée puisque environ 3 % de l'ensemble des restes lui appartiennent. Le cerf est l'élément dominant, avec 82,5 % des restes attribués aux espèces sauvages; ces restes paraissent symboliser des trophées: canines de cerf mâle, et extrémités de deux pattes,

¹³⁹ Réf. cit. note 136.

¹⁴⁰ Castella et al. 1999, vol. 1, p. 70.

¹⁴¹Les diverses études pratiquées dans le canton de Vaud montrent qu'en contexte funéraire le porc est régulièrement présent et majoritaire parmi les espèces domestiques: voir en dernier lieu Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 71-72 et p. 137-152 (étude de Claude Olive). Ce constat vaut d'ailleurs pour l'ensemble du monde gallo-romain durant le Haut-Empire: voir par exemple S. Lepetz, Les restes animaux dans les sépultures gallo-romaines, *in*: Ferdière (dir.) 1993, p. 37-44.

¹⁴²C. Ambros, Tierhaltung und Jagd im römischen Aventicum, in: ARCVLIANA 1995, p. 105-121.

antérieure et postérieure. Citons également le lièvre, la perdrix et la grue. La présence de cette dernière est intéressante: cet oiseau migrateur a pu être chassé ou piégé lors de ses passages, au printemps ou à l'automne.

Les mammifères sauvages présents dans ces dépôts sont également signalés dans les ensembles aristocratiques, en particulier à Antran où, au cerf et au lièvre, s'ajoutent le sanglier et le lapin de garenne¹⁴³. La chasse, à cette époque gallo-romaine où l'animal d'élevage était le premier producteur de viande, devait sans aucun doute être un loisir plutôt qu'une nécessité, réservée aux personnages aisés, comme en témoigne en particulier le fameux *Testament du Lingon*¹⁴⁴.

Soit dit en passant, la lecture de ce document, qui dresse entre autre la liste des objets (articles de chasse et de pêche en particulier) dont le riche personnage exige d'être accompagné, nous invite à ne pas oblitérer, dans notre analyse, tous les objets que leur matériau (bois, cuirs, vanneries et textiles) a condamnés à disparaître sans laisser de traces.

En conclusion, comme les monuments eux-mêmes, les ensembles funéraires d'Avenches et leur mobilier témoignent de manière spectaculaire du degré de romanisation des élites locales aux premiers temps de la ville¹⁴⁵. A la fois sans doute grands propriétaires terriens, comme l'atteste

l'intégration de l'ensemble cultuel et funéraire d'*En Chaplix* dans un grand domaine foncier péri-urbain (fig. 1, E), et membres éminents de la classe dirigeante de la cité, les destinataires des monuments affichent ostensiblement leur citoyenneté romaine¹⁴⁶ et leur opulence. Conjointement, leurs funérailles s'inscrivent aussi dans des traditions propres à l'aristocratie indigène, dans lesquelles le banquet et le vin jouent un rôle central et rassembleur, traditions dans lesquelles s'inscrit également le sanctuaire installé quelques décennies auparavant à quelques mètres de là.

Un autre aspect intéressant réside dans la présence d'une ou deux femmes parmi ces personnages d'exception. Pour l'ensemble st. 233, cette attribution repose sur les données anthropologiques et sur la présence de quelques objets «caractéristiques» (fibules, miroir, pyxides et coffrets en os, fuseaux)¹⁴⁷. Dans le dépôt st. 241, les indices sont plus ténus, en l'absence de toute donnée anthropologique: seule la similitude du mobilier avec celui du dépôt st. 233 et la présence conjointe des éléments de coffret/s et de pyxide/s en os, de la statuette de Vénus, ainsi que l'abondance de la verrerie plaident en faveur d'une telle identification¹⁴⁸. Quoi qu'il en soit, avec la tombe féminine, un peu plus ancienne, à l'origine du sanctuaire voisin¹⁴⁹, ces découvertes mettent en lumière la situation privilégiée de certaines femmes au sein de l'aristocratie locale¹⁵⁰.

¹⁴³ Th. Josien-Poulain, Étude de la faune, *in:* Pautreau (dir.) 1999.

¹⁴⁴Y. LE BOHEC (éd.), *Le Testament du Lingon*, Actes de la journée d'étude du 16 mai 1990 (Univ. de Lyon III), Lyon, 1991. Pour la période laténienne, voir MÉNIEL 2002.

¹⁴⁵C'est dans la région de Trèves, grâce à l'abondance des sites recensés, que l'étude des inventaires funéraires met le plus clairement en évidence le processus d'acculturation des élites locales : voir par exemple BÖHME-SCHÖNBERGER 1993.

¹⁴⁶La statue la mieux conservée du monument sud est celle d'un *togatus*: Castella (dir.) 1998, p. 42.

¹⁴⁷ Rappelons en outre que la statue centrale du groupe familial élevé dans la chapelle sommitale du monument nord est féminine.

¹⁴⁸Ce mobilier présente de nombreux points communs avec la riche tombe à inhumation féminine d'époque claudio-néronienne mise au jour à Saintes (Charente-Maritime): verrerie abondante, éléments de coffrets, statuette féminine (déesse-mère), etc.: Chew 1988.

¹⁴⁹ Castella 1993.

¹⁵⁰ Une proportion importante de sépultures féminines est également signalée parmi les tombes privilégiées trévires à partir de l'époque augustéenne: REINERT 1993, p. 354.

4. Bibliographie

(Abréviations cf. p. 6)

Abréviations typologiques

AR ROTTI 1991.

AV D. Castella, M.-F. Meylan Krause, La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse

d'une typologie, BPA 36, 1994, p. 5-126.

AV V Bonnet Borel 1997.

Camulodunum C. F. C. Hawkes et M.R. Hull, Camulodunum. First report on the excavations at Colchester 1930-1939

(Reports of the Research Committee of the Society of antiquaries of London 14), Oxford, 1947.

Drack W. Drack, Die helvetische Terra sigillata-Imitation des 1. Jahrhunderts n. Chr., (Schriften des Instituts für

Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2), Basel, 1945.

Drag. H. Dragendorff, Terra sigillata, *BJb* 96, 1895, p. 18-155; *BJb* 97, 1896, p. 54-163.

Dressel H. Dressel, Classification des amphores (CIL XV), Tab. II.

Eggers Eggers 1951

Haltern S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern, Mitteilungen der Altertumskommission für Westphalen 5,

1909, p. 101-322.

Isings Isings 1957.
Riha Riha 1979.
Tassinari Tassinari 1993.

Abréviations bibliographiques

Alarcao et al. 1979 J. Alarcao et al., Fouilles de Conimbriga, VII: trouvailles diverses – conclusions générales, Paris, 1979.

AMREIN 2001 H. AMREIN, L'atelier de verriers d'Avenches. L'artisanat du verre au milieu du 1^{er} siècle après J.-C. (Aventi-

cum XI, CAR 87), Lausanne, 2001.

Béal 1983 J.-C. Béal, Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, Lyon.

1983.

Beal 1984 J.-C. Beal, Les objets de tabletterie antique du Musée archéologique de Nîmes (Cahiers des Musées et

Monuments de Nîmes 2), Nîmes, 1984.

BEAL 1986 J.-C. BEAL, Eléments en os de lits gallo-romains, Documents d'archéologie méridionale 9, 1986, p. 111-

117.

Béal 1991 J.-C. Béal, Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), 2e partie. Le lit funéraire à décor en os de la tombe n° 1, *Gallia* 48, 1991, p. 285-317.

Beck/Chew (éd.) 1991 F. Beck, H. Chew, Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula. Catalogue d'exposition du

Musée des antiquités nationales de St-Germain-en-Laye, Paris, 1991.

Bel 2002 V. Bel, Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Val-

ladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) (Monographies d'archéologie méditerranéenne 11), Lattes.

2002.

Béraud/Gébara 1986 I. Béraud, Ch. Gébara, Les lits funéraires de la nécropole gallo-romaine de Saint-Lambert (Fréjus),

RAN 19, 1986, p. 183-210.

Berger 1996 F. Berger, Kalkriese 1. Die römischen Fundmünzen (Römisch-germanische Forschungen 55), Mainz,

996.

Berger et al. 1985 L. Berger et al., Die Grabungen beim Augster Osttor im Jahre 1966, Jber. AK 5, 1985, p. 27-36.

Berke 1991 S. Berke, Das Gräberfeld von Haltern, in: R. Asskamp, S. Berke (éd.), Die römische Okkupation nörd-

lich der Alpen zur Zeit des Augustus, Kolloquium Bergkamen 1989 (Bodenaltertümer Westfalens 22),

Münster, 1991, p. 149-157.

Bertolone 1938 M. Bertolone, Tombe preromane e romane ad Esino Lario sopra Varenna, Rivista archeologica dell'an-

tica provincia e diocesi di Como 115-116, 1937-1938, p. 69-76.

Bezzi Martini 1987 L. Bezzi Martini, Necropoli e tombe romane di Brescia e dintorni, Brescia, 1987.

BIANCHI 2000 Ch. BIANCHI, Cremona in età romana: i letti funerari in osso della necropoli di S. Lorenzo, Milano, 2000.

BÖHME-SCHÖNBERGER 1993 A. BÖHME-SCHÖNBERGER, Die reichen Gräber von Goeblingen-Nospelt als Zeichen der Romanisierung

der einheimischen Bevölkerung, in: Struck (éd.) 1993, p. 337-343.

BONNET BOREL 1997 F. BONNET BOREL, Le verre d'époque romaine à Avenches-Aventicum. Typologie générale (Doc. MRA 3),

Avenches, 1997.

Bossert 2002 Martin Bossert, Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches - En Chaplix (VD): nördlicher und südlicher Grabbezirk, (CAR 91, Aventicum XII. Corpus Signorum Imperii Romani (SCIR). Corpus der Skulpturen der Römischen Welt. Schweiz 1,3), Lausanne 2001. Brizio 1902 E. Brizio, Ancona. Scoperta della necropoli preromana e romana, Notizie degli scavi di Antichità, 1902, p. 445-458. CASTELLA 1993 D. Castella, Un sanctuaire augustéen autour d'une sépulture à incinération à Avenches, canton de Vaud, Suisse, in: Struck (éd.) 1993, p. 229-244. Castella (dir.) 1998 D. Castella (dir.), Aux portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches (Doc. MRA 4), Avenches, 1998. Castella/Flutsch 1990 D. Castella, L. Flutsch, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix VD, AS 13, 1990.1, p. 2-30. Castella et al. 1993 D. Castella, T. Caspar, F. Eschbach, Avenches VD-En Chaplix. Les investigations de 1992, ASSPA 76, 1993, p. 156-160. CASTELLA et al. 1999 D. Castella et al., La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix ». Fouilles 1987-1992 (Aventicum IX-X, CAR 77-78), Lausanne, 1999, 2 vol. CHEW 1988 H. Chew, La tombe gallo-romaine de Saintes. Nouvel examen du matériel, Antiquités nationales 20, 1988, p. 35-61. **CORVI** 1991 E. Corvi, Les fibules gallo-romaines de Lousonna-Vidy, mémoire de licence présentée à la Faculté de Lettres de l'Université de Lausanne, 1991 (inédit). Corvi 1999 E. Corvi, Les fibules, in: T. Luginbühl, A. Schneiter, La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique (Lousonna 9, CAR 74), Lausanne, 1999. Crummy 1997 Ph. CRUMMY, City of Victory. The story of Colchester. Britain's first Roman town (Colchester Archaeological Trust), Colchester, 1997. Crummy 2002 Ph. Crummy, Des tombes aristocratiques à Stanway, Colchester (Angleterre), in: Guichard/Perrin (dir.) 2002, p. 145-152. **DEIMEL** 1987 M. Deimel, Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg (Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg 9, Kärntner Museumsschriften 71), Klagenfurt, 1987. Déonna 1938 W. DEONNA, Le mobilier délien. L'exploration archéologique de Délos (Ecole française d'Athènes XVII), Paris, 1938, 2 vol. E. Deschler-Erb, Die Kleinfunde aus Edelmetall, Bronze und Blei, in: E. Deschler-Erb (éd.), Aus-DESCHIER-ERB 1996 grabungen im Unteren Bühl. Die Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts (Beiträge zum römischen Oberwinterthur – Vitudurum 7, Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 27), Zürich, 1996. Deschler-Erb 1998 S. Deschler-Erb, Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie, Chronologie (Forschungen in Augst 27/1-2), Augst, 1998. Dubuis/Frey-Kupper/Perret O. F. Dubuis, S. Frey-Kupper, G. Perret (éd.), Trouvailles monétaires de tombes. Actes du deuxième col (éd.) 1999 loque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Neuchâtel, 3 – 4 mars 1995) (Études de numismatique et d'histoire monétaire 2), Lausanne, 1999. Eckinger 1929 Th. Eckinger, Knochenschnitzereien aus Gräbern von Vindonissa, Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde 31, 1929, p. 241-256. Eggers 1951 H. J. Eggers, Der römische Import im freien Germanien, Hamburg, 1951. Ferdière/Villard 1993 A. Ferdière, A. Villard, La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges (Mém. 2 du Musée d'Argentomagus; RACF, suppl. 7), Saint-Marcel, 1993. Ferdière (dir.) 1993 A. FERDIÈRE (dir.), Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, févr. 1992) (RACF, suppl. 6), Tours, 1993. FEUGERE 1981 M. FEUGERE, Les fibules de la Gaule Méridionale de 120 av. J.-C. à 500 ap. J.-C., Aix-en-Provence, 1981. Feugère 1993 M. FEUGÈRE, L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (IIe s. av. J.-C. – début du Ve s. ap. J.-C.), in: Struck (éd.) 1993, p. 119-165. FEUGÈRE 2001 M. Feugère, Cistes en osier à verrou d'os, Instrumentum 14, déc. 2001, p. 1 et 24-26. Feugère et al. 1992 M. FEUGÈRE et al., Les objets en fer dans les collections du Musée archéologique de Saintes (le – XVe siècle), Saintes, 1992. FLUTSCH/Hauser 2000 L. Flutsch, P. Hauser, Le mausolée nouveau est arrivé, in: H. Walter (éd.), La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est de la Gaule et dans les régions avoisinantes: acquis et problématiques nouvelles, Actes du colloque international de Besançon (mars 1998) (Annales Littéraires 694), Paris, 2000, **FOSTER 1986** J. Foster, The Lexden Tumulus: a reappraisal of an Iron age burial from Colchester, Essex (BAR Brit. Ser.

D. Foy, M.-D. Nenna, Tout feu, tout sable. Mille ans de verre antique dans le Midi de la France, Musée

S. Frey-Kupper, L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Les monnaies, BPA 43, 2001, p. 125-135.

156), Oxford, 1986.

d'Histoire de Marseille, Marseille, 2001.

Foy/Nenna 2001

Frey-Kupper 2001

Frey-Kupper 2002 S. Frey-Kupper, Münzen, in: R. Zwahlen, Vicus Petinesca – Vorderberg. Die Holzbauphasen (2. Teil). Petinesca, Band 2 (Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern), Bern, 2002. Gomez de Soto et al. 1994 J. Gomez de Soto et al., Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'Âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine, Aquitania 12, 1994, p. 165-182. Guichard et al. 1999 V. Guichard et al., Dossier «Les derniers aristocrates celtes. IIe siècle avant J.-C. / Ier siècle après J.-C. », L'archéologue. Archéologie nouvelle 41, avril – mai 1999, p. 4-33. Guichard/Perrin (dir.) 2002 V. Guichard, F. Perrin (dir.), L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e siècle avant J.-C. au *Ier siècle après J.-C.) (coll. Bibracte* 5), Glux-en-Glenne, 2002. Guiraud 1989 H. Guiraud, Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule, Gallia 46, 1989, p. 173-211. Haberey 1948 W. Haberey, Römische Grabhügel in Monreal (Kreis Mayen), BJb 148, 1948, p. 426-439. Haffner 1978 A. Haffner, Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 3. Teil: Gräber 885-1260 ausgegraben 1958-1960, 1971 u. 1974, Mainz am Rhein, 1978. Halbout et al. 1987 P. Halbout et al., Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du l^{er} au XV^e siècle (Cahier des annales de Normandie 20), Caen, 1987. HALLIER et al. 1990 G. Hallier et al., Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), Gallia 47, 1990, p. 145-202. Holliger/Holliger 1985 Ch. Holliger, C. Holliger, Bronzegefässe aus Vindonissa, Teil 1, Jber. GPV 1984, 1985, p. 47-70. Ch. Holliger, C. Holliger, Bronzegefässe aus Vindonissa, Teil 2, Jber. GPV 1985, 1986, p. 5-44. Holliger/Holliger 1986 Holliger/Holliger 1987 Ch. Holliger, C. Holliger, Bronzegefässe aus Vindonissa. Nachträge und Tabellen, Jber. GPV 1986, 1987, p. 29-48. Holliger/Holliger 1990 Ch. Holliger, C. Holliger, Bronzegefässe aus Baden-Aquae Helveticae, Jber. GPV 1988/90, 1990, p. 58-77. HOLLIGER/HOLLIGER-WIESMANN 1994 Ch. HOLLIGER, C. HOLLIGER-WIESMANN, Vier Totenbetten mit Knochenschnitzereien aus Vindonissa, Jber. GPV 1993, 1994, p. 21-52. Huls 1950 Y. Huls, Serrure de coffret, Latomus 9, 1950, p. 27-29. **Isings** 1957 C. Isings, Roman glass from dated finds, Groningen/Djakarta, 1957. **J**ACOBI 1897 L. Jacobi, Das Römerkastell Saalburg bei Homburg vor der Höhe, Homburg vor der Höhe, 1897. KAENEL 1990 G. Kaenel, Recherches sur la période de la Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures (CAR 50), Lausanne, 1990. Kaenel/Martin-Kilcher 2002 G. Kaenel, S. Martin-Kilcher, Où et qui sont les aristocrates helvètes?, in: Guichard/Perrin (dir.) 2002, p. 153-166. Kaenel/Moinat 1992 G. Kaenel et P. Moinat, La préhistoire de Lausanne revisitée, Mémoire vive 1, 1992, p. 18-32. Koenig 1994 F. E. Koenig, Les monnaies, in: D. Castella, Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches « En Chaplix ». Fouilles 1990-1991 (Aventicum VI, CAR 62), Lausanne, 1994, p. 76-99. Koenig 1999 F. E. Koenig, Les monnaies, in: D. Castella et al., La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix ». Fouilles 1987-1992. Vol 2, étude du mobilier (Aventicum X, CAR 78), Lausanne, 1999, p. 427-462. A. KOSTER, Ein reich ausgestattetes Waffengrab des 1. Jahrhunderts n. Chr. aus Nijmegen, in: Struck Koster 1993 (éd.) 1993, p. 293-296 LETTA 1984 C. Letta, Due letti funerari in osso dal centro italico-romano della Valle d'Amplero (Abruzzo), Monumenti Antichi dell'Accademia nazionale dei Lincei 52, serie misc. III-3, Roma, 1984, p. 67-115. LORIDANT/BURA 1998 F. LORIDANT, P. BURA, De l'eau? Du vin? Notes sur les pratiques funéraires (ablutions/libations). A propos d'une tombe à incinération découverte à Thérouanne (Pas-de-Calais), SFECAG, Actes du congrès d'Istres, Marseille, 1998, p. 235-246. Mackensen 1978 M. Mackensen, Das römische Gräberfeld auf der Keckwiese in Kempten (Cambodunumforschungen IV, Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte 34), Kallmünz/Opf., 1978. Manning 1985 W. H. Manning, Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum, Martin-Kilcher 1987-1994 S. Martin-Kilcher, Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte (Forschungen in Augst 7), Augst, 1987-1994, 3 vol. Mazur 1998 A. MAZUR, Les fibules romaines d'Avenches I, BPA 40, 1998, p. 5-104. MÉNIEL 2002 P. Méniel, La chasse en Gaule, une activité aristocratique?, in: Guichard/Perrin (dir.) 2002, p. 223-230. METZLER 1984 J. METZLER, Treverische Reitergräber von Goeblingen-Nospelt, in: Trier, Augustusstadt der Treverer. Stadt und Land in vor- und frührömischer Zeit, Mainz am Rhein, 1984, p. 87-99.

J. METZLER, Les sépultures de l'aristocratie en Gaule Belgique, in: D. CLIQUET et al. (dir.), Les Celtes en Normandie. Les cultes funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.), Actes du 14e colloque de l'association française pour l'étude de l'Age du Fer (Evreux, mai 1990) (RAO, suppl. 6), Rennes, 1993, p. 267-277.

J. Metzler, Réflexions sur les sépultures aristocratiques en pays trévire, in: Guichard/Perrin (dir.)

Metzler 1993

Metzler 2002

2002, p. 175-186.

METZLER et al. 1991 J. METZLER et al., Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique (Doss. d'Archéol. du Mus. Nat.

d'Histoire et d'Art I), Luxembourg, 1991.

Meyer 1977 W. Meyer, Die Ausgrabungen der Burgruine Schiedberg, in: M.-L. Boscardin, W. Meyer, Burgenfor-

schung in Graubünden (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 4),

Olten, 1977, p. 51-175.

Mikler 1997 H. Mikler, Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz (Monographies Instrumentum 1),

Montagnac, 1997.

Mollo Mezzena 1975-1976 R. Mollo Mezzena, Augusta Praetoria. Aggiornamento sulle conoscenze archeologiche della città e del

suo territorio, Rivista di studi liguri 41-42, 1975-1976, p. 208-210.

Mols 1999 S. T. A. M. Mols, Wooden furniture in Herculanum: form, technique and fonction, Amsterdam, 1999.

NIBLETT 1999 R. NIBLETT, The excavations of a ceremonial site at Folly Lane, Verulamium (Britannia monograph ser.

14), London, 1999.

NIBLETT 2002 R. NIBLETT, La tombe princière de Folly Lane, Verulamium, St Albans (Royaume-Uni), in: Gui-

CHARD/PERRIN (dir.) 2002, p. 139-144.

Nichotis 1979 R. V. Nichotis, A Roman couch in Cambridge, Archaeologia 106, London, 1979, p. 1-32.

NOELKE 1998 P. NOELKE, Grabreliefs mit Mahldarstellungen in den germanisch-gallischen Provinzen – soziale und

religiöse Aspekte, in: P. Fasold et al. (éd.), Bestattungssitte und kulturelle Identität. Grabanlagen und Grabbeigaben der frühen römischen Kaiserzeit in Italien und den Nordwest-Provinzen, Kolloquium Xan-

ten 1995 (Xantener Berichte 7), Köln, 1998, p. 399-418.

Nothburfter 1979 J. Nothburfter, Die Eisenfunde von Sanzeno im Nonsberg (Römisch-germanische Forschungen 38),

Mainz am Rhein, 1979.

NUBER 1972 H.-U. NUBER, Kanne und Griffschale, ihr Gebrauch im täglichen Leben und die Beigabe in Gräbern

der römischen Kaiserzeit, Ber. RGK 53, 1972, p. 5-232, pl. 1-31.

Olivier/Schönfelder 2002 L. Olivier, M. Schönfelder, Presles-et-Boves «derrière Saint-Audebert» (Aisne). Une tombe féminine

à amphores de la période césarienne, in: Guichard/Perrin (dir.) 2002, p. 77-86.

Passi Pitcher (dir.) 1987 L. Passi Pitcher (dir.), Sub ascia. Una necropoli romana a Nave. Catalogue d'exposition du Museo

civico archeologico di Milano, Modena, 1987.

Pautreau (dir.) 1999 J.-P. Pautreau (dir.), Antran. Un ensemble aristocratique du premier siècle, Poitiers, 1999.

Perrin 1999 E. Perrin, L'aristocratie celte dans les sources littéraires. Recueil de textes commentés, Glux-en-Glenne, 1999.

Perrin/Decourt 2002 F. Perrin, J.-C. Decourt, L'aristocratie celte dans les sources littéraires. Recueil de textes commentés (coll.

Bibracte 5), Glux-en-Glenne, 2002.

Peter 2001 M. Peter, Untersuchungen zu den Fundmünzen aus Augst und Kaiseraugst (Studien zu Fundmünzen der

Antike 17), Berlin, 2001.

Pirzio Biroli Stefanelli (éd.) 1990 L. Pirzio Biroli Stefanelli (éd.), Il bronzo dei Romani: arredo e suppellettile, Roma, 1990.

Poux 1997 M. Poux, Les amphores de Bâle-Gasfabrik. Approche taphonomique, ASSPA 80, 1997, p. 147-172.

Poux 1999 M. Poux, Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le

sous-sol de Lutèce (Protohistoire européenne 4), Montagnac, 1999.

Poux 2000 M. Poux, Festins sacrés, ivresse collective et cultes guerriers en Gaule celtique, in: S. Verger (éd.), Rites

et espaces en pays celte et méditerranéen. Etude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes,

France) (Coll. de l'Ecole française de Rome 276), Rome, 2000, p. 305-335.

Poux 2002 M. Poux, L'archéologie du festin en Gaule préromaine: acquis, méthodologie et perspectives, in:

P. MENIEL, B. LAMBOT (éd.), Repas des vivants et nourriture pour les morts, Actes du XXVe colloque de l'AFEAF (Charleville-Mézières, 2001) (Bull. de la soc. archéol. champenoise, mémoire 16), Reims, 2002,

p. 345-374.

Poux/Feugère 2002 M. Poux, M. Feugère, Le festin, miroir privilégié des élites celtiques de Gaule indépendante, in: Gui-

CHARD/PERRIN (dir.) 2002, p. 199-222.

PRICE 1996

J. PRICE, A ribbed bowl from a late Iron Age burial at Hertford Heath, Hertfordshire, Annales du 13e

congrès de l'association internationale pour l'histoire du verre (Pays-Bas, 28 août – 1 septembre 1995),

Lochem, 1996, p. 47-54.

Rabeisen/Vertet 1986 E. Rabeisen, H. Vertet, Les figurines gallo-romaines en terre cuite d'Alésia, Dijon, 1986.

REINERT 1991 F. REINERT, La tombe au casque de Hellenge (Grand Duché du Luxembourg): les verres, in:

BECK/CHEW (éd.) 1991, p. 130-153.

Reinert 1993 F. Reinert, Frühkaiserzeitliche «Fürstengräber» im westlichen Treverergebiet, in: Struck (éd.) 1993,

p. 345-360.

REY-VODOZ 1986 V. REY-VODOZ, Les fibules gallo-romaines de Martigny VS, ASSPA 69, 1986, p. 149-198.

REY-VODOZ 1998 V. REY-VODOZ, Les fibules, in: E. Deschler-Erb (éd.), Beiträge zum römischen Oberwinterthur. Ausgra-

bungen im Unteren Bühl (Vitudurum 8, Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 30), Zürich,

1998, p. 11-62, p. 121-122.

RIC The Roman imperial coinage, 10 volumes, London, 1923-1981, 1984², 1994.

RICHTER 1966 G. M. A. RICHTER, The furniture of the Greeks, Etruscans and Romans, London, 1966. RIHA 1979 E. Riha, Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst 3), Augst, 1979. Riha 1986 E. Riha, Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst 6), Augst, 1986. RIHA 1994 E. Riha, Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975 (Forschungen in Augst 18), Augst, 1994. RIHA 2001 E. Riha, Kästchen, Truhen, Tische. Möbelteile aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 31), Augst, RÜGER 1980 E. RÜGER, Die römischen Terrakotten von Nida-Heddernheim (Schriften des Frankfurter Museums für Vorund Frühgeschichte 5), Frankfurt, 1980. **R**OTTI 1991 B. RÜTTI, Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst 13/1-2), Augst, 1991, Salviat/Euzennat (éd.) (1990) F. Salviat, M. Euzennat (éd.), Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), Gallia 47, 1990, p. 145-202. SCHAUR 1992 M. Schaub, Zur Baugeschichte und Situation des Grabmonumentes beim Augster Osttor, Jber. AK 13, 1992, p. 77-102. SEDLMAYER 1999 H. Sedlmayer, Die römischen Bronzegefässe in Noricum (Monographies Instrumentum 10), Montagnac, **S**TÄHLI 1977 B. Stähll, Die Latènegräber von Bern-Stadt (Schriften des Seminars für Urgeschichte der Universität Bern 3), Bern, 1977. **STEAD 1967** I. M. Stead, A La Tène III burial at Welwyn Garden City, Archaeologia 101, 1967, p. 1-62. Struck (éd.) 1993 M. Struck (éd.), Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte, Internationale Fachkonferenz vom 18. – 20. Februar 1991 (Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 3), Mainz, 1993. Tassinari 1975 S. Tassinari, La vaisselle de bronze romaine et provinciale au Musée des Antiquités Nationales, Paris, 1975. Tassinari 1993 S. Tassinari, Il vasellame bronzeo di Pompei (Cataloghi Soprintendenza archeologica di Pompei 5), Roma, 1993, 2 vol. Tomasevic-Buck 1982 T. Tomasevic-Buck, Augusta Raurica: Ein neuentdecktes Gräberfeld in Kaiseraugst AG, AS 5, 1982.2, p. 141-147. Trier 1984 Trier. Augustusstadt der Treverer. Stadt und Land in vor- und frührömischer Zeit. Cat. exposition au Rheinisches Landesmuseum Trier (4 mai – 10 novembre 1998), Mainz, 1984. **UGLIETTI 1985** M. C. UGLIETTI, Materiali in ferro, in: G. SENA CHIESA (dir.), Angera romana: Scavi nella necropoli 1970-1979, Roma, 1985, vol. 2, p. 559-573. UNZ/DESCHLER-ERB 1997 Ch. UNZ, E. DESCHLER-ERB, Katalog der Militaria aus Vindonissa. Militärische Funde, Pferdegeschirr und Jochteile bis 1976 (Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa 14), Brugg, 1997. VAN HEESCH 1993 J. VAN HEESCH, Proposition d'une nouvelle datation des monnaies en bronze à l'autel de Lyon frappées sous Auguste, Bulletin de la Société française de numismatique 48, 1993, p. 535-538. Vaulina/Wasowicz 1974 M. Vaulina, A. Wasowicz, Bois grecs et romains de l'Ermitage, Wroclaw/Varsovie, 1974. VILLARD 1993

A. VILLARD, Composition et disposition du mobilier dans les tombes aristocratiques bituriges (Ier s. avant J.-C. - Ier s. après J.-C.), in: D. CLIQUET et al. (dir.), Les Celtes en Normandie. Les cultes funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.), Actes du 14e colloque de l'association française pour l'étude de l'Age du Fer (Evreux, mai 1990) (RAO, suppl. 6), Rennes, 1993, p. 245-265.

VON GONZENBACH 1986/1995

V. von Gonzenbach, Die römischen Terracotten in der Schweiz. Untersuchungen zu Zeitstellung, Typologie und Ursprung der mittelgallischen Tonstatuetten (Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit), Tübingen/Basel, 1986/1995, 2 vol.

Werner 1969

J. WERNER, Der Lorenzberg bei Epfach: die spätrömischen und frühmittelalterlichen Anlagen (Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 8, Veröffentlichungen der Kommission zur archäologischen Erforschung des spätrömischen Raetien 2), München, 1969.

WITTEYER 1993

M. WITTEYER, Die Ustrinen und Busta von Mainz-Waisenau, in: STRUCK (éd.) 1993, p. 69-80.

5. Catalogue du mobilier

5.1. L'ensemble st. 233 (nos 1-129)

Objets de parure

- Or. Deux fragments de bague du type 3 de GUIRAUD 1989. L'épaule s'élargit vers le chaton, dont un fragment de la monture est conservé. A l'origine, la bague était ornée d'une pierre précieuse ou d'une pâte de verre. L'appartenance des deux fragments au même objet est très probable, mais n'est pas formellement assurée. Inv. 89/7785-72/73.
- Or. Granules d'or fondu. Proviennent peut-être de la bague nº 1. Inv. 89/7785-74.
- Bronze, Bague. Fragment de bague en bronze, probablement du type 2 de Guirauto 1989. Le chaton est plan et dépourvu de décor incrusté ou gravé. Inv. 89/7785-48.
- Bronze. Fibule en forme de disque avec décoration centrale (Riha 7.2.1; Feugère 24a). Disque orné de deux cercles concentriques, bouton central en bronze. Au bord, huit excroissances. Fibule complète, non brûlée. Diam. 26 mm. Inv. 92/8663-1.
- Commentaires des nos 4-6: ci-dessus, p. 15-16.
- Bronze. Fibule identique au nº 4. Bord du disque brisé. Diam. 24 mm. Inv. 92/8663-4.
- Bronze. Fibule identique au nº 4. Porte-ardillon et ardillon cassés. Diam. 26 mm. Inv. 92/8663-5.

Objets de toilette (en métal; voir aussi les nos 107?, 127-128)

- 7. Bronze. Strigile. Le manche se termine par un œillet de suspension. La face externe du manche est ornée d'un décor niellé de feuilles d'acanthe. La face externe de la cuiller est cannelée. Voir RIHA 1986, pl. 6/59-61 (variante A); voir aussi ci-dessus, fig. 8, Inv. 89/7785-19.
 - Bronze étamé. Neuf fragments plats présentant sur une de leurs faces un aspect argenté¹⁵¹. Il s'agit des restes d'un miroir dont la forme originelle ne peut plus être reconstituée. Fragments non dessinés, Inv. 92/8663-14.

Vaisselle métallique

- 8. Bronze. Anse de cruche à embouchure trilobée de type Eggers 125 et Tassinari D2300. L'applique inférieure, partiellement conservée et à l'origine flanquée de volutes, est ornée d'une tête joufflue portant une sorte de bandeau sur le front. Le dos de l'anse est cannelé et se termine en forme de chevelure stylisée faisant partie de l'applique supérieure représentant une tête de lion. L'attache arrondie se termine par des rondelles. Cette anse est probablement à associer au bord n° 9. Cf. Tassinari 1975, n° 173; Tassinari 1993, vol. 1, pl. CXIII, 1-4 (voir ci-dessus, fig. 10) et vol. 2, p. 67, 14072 et p. 68, 1836; Sedlmayer 1999, pl. 13,8 et pl. 14,1. Inv. 89/7785-23.
- Bronze. Bord de cruche à embouchure trilobée de type Eggers 125 et Tassinari D2300. Fragment fortement déformé par le feu. Ce fragment est probablement à associer à l'anse nº 8. Inv. 89/7785-35.
- 10. Bronze. Anse d'amphore du type Eggers 129 et Tassinari A3000/3200. Le dos de l'anse comporte un décor végétal fortement endommagé par l'action du feu. L'attache inférieure est en forme de feuille lancéolée. Proche de Tassinari 1993, vol. 1, pl. XXI, 7-8, pl. XLVI, 5-6 et vol. 2, p. 8, 2479 et p. 19, 1969. Inv. 89/7785-22.
- 151 Les fragments ont été analysés par A. Voûte, Musée national suisse, Zurich. La composition du métal se signale par une teneur en étain très élevée, caractéristique des miroirs permettant d'obtenir une surface brillante par simple polissage.

- Bronze. Bord d'amphore du type Tassinari A3211. Bord épaissi, retombant, décoré d'un rang de ponctuations creuses. Voir Tassinari 1993, vol. 2, p. 4, 3618. Inv. 89/7785-62.
- 12. Bronze. Anse de patère. L'anse est formée de deux branches de section circulaire tressées et décorées de feuilles de lierre. Elle se termine en haut par des têtes d'oiseaux décorées à l'origine d'un placage d'argent dont quelques traces sont encore visibles. Des traces argentées près de l'attache témoignent de la soudure antique¹⁵². H. U. Nuber illustre un exemplaire identique provenant de Priène en Turquie et cite également deux pièces non publiées d'Herculanum: NUBER 1973, pl. 5 (voir ci-dessus, fig. 9); PIRZIO BIROLI STEFANELLI (éd.) 1990, p. 21, pl. 19,29. Inv. 89/7785-21.
- 13. Bronze. Fragment de manche de patère de type Eggers 155 et Tassinari type H2000. Le manche est de section circulaire, cannelé et comportait probablement deux aplats (pièce fortement déformée par le feu); il se termine en tête de bélier. Un manche à tête de bélier a également été découvert dans la nécropole d'En Chaplix (trouvaille hors structure): Castella et al. 1999, pl. 162,1651. Voir également Holliger/Holliger 1985, pl. 4,35-36. Inv. 89/7785-28.
- 14. Bronze. Bassin de patère du type Eggers 155 et Tassinari H2000 ou éventuellement de patère de bain du type Tassinari 12000. Bord épaissi à l'intérieur; pied annulaire et moulurations concentriques sous le fond. Inv. 89/7785-18.
- Bronze. Fragment de bord arrondi, légèrement épaissi. Sur la face interne, présence d'une ligne horizontale incisée; sur la face externe, trois lignes horizontales incisées. Voir par exemple Sedlmayer 1999, pl. 33,10. Inv. 89/7785-16.
- 16. Bronze. Fragment de bord, évasé et arrondi. Sur la face interne, sous la lèvre, présence d'une ligne horizontale incisée; sur la face externe, deux lignes horizontales incisées. Voir par exemple Sedlmayer 1999, pl. 33,2. Inv. 89/7785-87.
- 17. Bronze. Sept fragments de bord évasé, légèrement épaissi et arrondi. Sur la face interne, sous la lèvre, présence d'une ligne horizontale incisée; sur la face externe, au moins deux lignes horizontales incisées. Voir par exemple SEDLMAYER 1999, pl. 33,7. Inv. 89/7785-14.
- Bronze. Fragment de bord arrondi, légèrement épaissi et évasé horizontalement. Sur la face externe, trois lignes horizontales incisées rapprochées. Voir par exemple Sedemayer 1999, pl. 33,4. Inv. 89/7785-88.
- 19. Bronze. Deux fragments de bord évasé, légèrement épaissi et arrondi. Sur la face interne, sous la lèvre, présence d'une ligne horizontale incisée; sur la face externe, deux lignes horizontales incisées. Voir par exemple Sedimayer 1999, pl. 33,2 et Deschier-Erb 1996, pl. 2,7. Inv. 89/7785-13.
- 20. Bronze. Fragment de bord évasé, légèrement épaissi et arrondi. Sur la face interne, sous la lèvre, présence d'une ligne horizontale incisée; sur la face externe, deux lignes horizontales incisées. Voir par exemple Sedlmayer 1999, pl. 32,1. Inv. 89/7785-89.
- 21. Bronze. Fragment de bord de récipient ouvert, peut-être d'un bassin du type Eggers 100 et Tassinari S1000-4000. Bord droit à lèvre épaissie, écrasée horizontalement, à la fois rentrante et débordante. Sur la face externe, présence de trois lignes horizontales incisées. Inv. 89/7785-43.
- 22. Bronze. Fond de bassin à pied annulaire; à l'extérieur, cercles concentriques en relief autour d'un ombilic central. Sur la face interne, présence d'une moulure circulaire. Cf. par exemple TASSINARI 1975, pl. 7,23. Inv. 89/7785-24.
- Bronze. Fond de récipient à pied annulaire et cercles concentriques en relief. Sur la face interne, présence d'une moulure circulaire. Pièce fortement déformée par le feu. Inv. 89/7785-17.

¹⁵²Analyses effectuées par A. Voûte, Musée national suisse, Zurich.

- Bronze. Fond de récipient à pied annulaire; cercles concentriques en relief autour d'un ombilic central. Inv. 89/7785-52.
- Bronze. Trois fragments de parois de récipients ornées d'incisions horizontales externes. Fragments déformés. Inv. 89/7785-90.
- 26-27. Bronze. Deux anses fixes de bassin à pied, en forme d'arc. Les extrémités recourbées sont ornées d'une rosette en relief. Au centre, l'arc comporte une moulure entourée de part et d'autre de feuilles stylisées. Les anses fixées, directement sur le bord, appartiennent à un bassin du type Eggers 97 et Tassinari S3000 (en partic. S3110-3120). Cf. Tassinari 1993, vol. 1, pl. XXIX, 1-2 (voir ci-dessus, fig. 11) et vol. 2, p. 218,12428. Inv. 89/7785-25 et -75.
- 28. Bronze. Anse fixe en forme d'arc, à moulure centrale. Les attaches recourbées ne sont pas conservées. L'anse pourrait être attribuée à un bassin à pied du type Eggers 100 et Tassinari S4000. Proche de Tassinari 1993, vol. 2, p. 237. Cf. Deimel 1987, pl. 19,6. Inv. 89/7785-29.

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets

- 29. Bronze et fer. Serrure et clef. La clef, encore engagée dans le mécanisme de la serrure, a perdu son manche en bronze (voir nº 32). Sa tige est forée et son panneton est percé de deux ouvertures, ou rouets, prenant les formes d'un L et d'un T. A l'intérieur de la serrure, différentes pièces répondent exactement à ces formes; elles sont toutefois découpées sur une largeur de 9 mm afin de permettre l'introduction de la clef. L'entrée¹⁵³ se présente sous l'apparence d'une plaque de bronze allongée aux côtés concaves et aux pointes se terminant en forme de feuilles (voir les nos 30-31). Elle est en outre décorée d'une feuille de vigne en relief juste au-dessus du trou de serrure. Celui-ci est de forme circulaire pour le passage de la tige, et plus ou moins rectangulaire et allongée pour celui du panneton. Inv. 89/7785-111, -39, -40, -37, -104 et -161 156 Commentaires: ci-dessus, p. 17-18. Etude détaillée: article A. Duvauchelle, p. 103-113.
- 30. Bronze. Fragment de plaque décorative moulurée, se terminant par une pointe en forme de feuille. Appartient sans doute à la serrure n° 29. Inv. 89/7785-53.
- 31. Bronze. Fragment de plaque décorative moulurée, se terminant par une pointe en forme de feuille. Appartient sans doute à la serrure n° 29. Inv. 89/7785-54.
- 32. Bronze. Manche de clef creux de section carrée et orné de moulures; le manche est décoré de part et d'autre de balustres en forme de cônes à base moulurée et surmontée d'une sphère. Pour les balustres, voir Castella *et al.* 1999, pl. 167,1721-1728. Il s'agit très probablement du manche de la clef en fer n° 29. Inv. 89/7785-34.
- 33. Bronze. Balustre en forme de cône à base moulurée et surmontée d'une sphère. Probablement associé au même coffret que le manche de clef n° 32, lui-même orné d'éléments du même type. Inv. 89/7785-51.
- 34. Bronze. *Idem.* Inv. 89/7785-96.
- 35. Bronze. Idem. Inv. 92/8663-3.
- Bronze. *Idem*. Inv. 89/7853-8. Trouvaille de surface dans l'enclos sud, peut-être attribuable à la st. 233, en fonction de sa localisation.
- 37. Bronze. Fragment de cache de trou de serrure. Inv. 89/7785-41.
- 153 L'entrée est une tôle généralement décorative, percée d'un trou de serrure; elle est apposée sur une des faces d'une porte ou d'un meuble, tandis que la serrure proprement dite est fixée sur l'autre face.
- 154 Parmi les nombreux fragments de tôle de bronze mis au jour dans le dépôt, il est probable que certaines proviennent également de cette entrée.

- 38. Bronze. Pêne provenant d'une serrure à fonctionnement par soulèvement. Le corps est de forme rectangulaire percé de trous (gardes) qui correspondent au dessin des dents de la clef. Voir par exemple DEIMEL 1987, pl. 41. Pour le mécanisme des serrures, voir Castella et al. 1999, p. 351-353. Inv. 89/7785-50.
- 39. Bronze. Moraillon composé d'une languette mobile moulurée, d'un auberon (boucle pénétrant dans la serrure) et d'une agrafe de fixation. Commentaire général sur les moraillons, voir Castella *et al.* 1999, p. 354. Inv. 89/7785-85.
- Bronze. Poignée mobile de section en losange, en forme d'arc, dont les deux extrémités moulurées sont repliées vers le haut. Inv. 89/7785-27.
- 41. Bronze. Fragment appartenant probablement à une poignée mobile en forme d'arc. La poignée est cannelée et délimitée par un bandeau; les extrémités recourbées vers le haut sont de section circulaire. Élément comparable? dans le dépôt sud st. 241 (n° 144). Inv. 89/7785-63.
- Bronze. Poignée mobile en forme d'anneau cannelé, munie d'une agrafe de suspension et d'une plaquette décorative en forme de cœur. Inv. 89/7785-30.
- 43-47. Bronze. Divers éléments provenant d'une même poignée que le n° 42. Trois fragments d'anneau cannelé (n° 43-45), fragment de plaquette décorative (n° 46) et fragment d'agrafe (n° 47). Inv. 89/7785-26/95 et 92/8663-6/7/9.
- 48. Bronze. Fragment d'anneau cannelé, muni d'une agrafe. Inv. 89/7785-47.
- 49. Bronze. Anneau cannelé, comme le nº 48. Inv. 89/7785-49.
- 50. Bronze. Fragment d'anneau cannelé, comme le nº 48. Inv. 89/7785-65.
- 51. Bronze. Petit anneau de section triangulaire. Inv. 89/7785-32.
- 52. Bronze. Petit anneau, comme le nº 51. Inv. 89/7785-60.
- 53. Bronze. Fragment de petit anneau, comme le nº 51. Inv. 89/7785-44.
- Bronze. Fragment d'anneau de section circulaire. Inv. 89/7785-64.
- Bronze. Crochet ou fragment d'agrafe à bois. Inv. 89/7785-31.
- 56. Bronze. Agrafe à bois. Inv. 89/7785-66.
- 57. Bronze. Probable fragment d'agrafe à bois. Inv. 92/8663-10.
- 58. Bronze. Fragment de languette ou de grande agrafe à bois (cf. nº 42). Inv. 92/8663-8.
- Bronze. Plaquette circulaire munie d'une agrafe. Pièce peutêtre ajourée, fortement déformée par le feu. Association probable avec un coffret. Inv. 89/7785-36.
- Fer. Clef. Trois dents carrées, dirigées verticalement et placées sur un support coudé. Inv. 89/7785-103.
- 61. Fer. Clef. Trois dents carrées dirigées verticalement et disposées sur un support coudé. Inv. 89/7852-6. Trouvaille de surface dans l'enclos nord, probablement attribuable à la st. 233, en fonction de sa localisation.
- 62-63. Fer. Deux agrafes à bois. L'une des pièces présente l'amorce de pointes coudées. Inv. 89/7785-79 et 80.
- 64. Fer. Agrafe à bois ou élément de serrure? Deux tiges coudées, apparemment reliées par une bande. Si la forme de l'objet rappelle les agrafes à bois, A. Haffner identifie une pièce semblable (HAFFNER 1978, pl. 285,1145-5d) comme un élément de serrure. Inv. 89/7785-106.
- 65. Fer. Pêne? Barre de section rectangulaire, présentant en son centre deux crampons recourbés. Inv. 89/7785-81. Cette pièce est morphologiquement très proche des pênes que l'on rencontre sur certaines serrures à rotation. Elle diffère cependant des pênes par l'absence d'un cran de blocage et par la section rectangulaire horizontale, et non verticale¹⁵⁵. Néanmoins et à notre connaissance, ce type de pêne n'est utilisé

¹⁵⁵Ces caractéristiques sont quasi générales, mais il existe quelques exceptions. Cf. Meyer 1977, p. 142, E148; Halbout *et al.* 1987, p. 195, 754-755.

que tardivement¹⁵⁶, ce qui jette un doute supplémentaire quant à son identification.

Autres objets métalliques

- 66-67. Bronze. Deux objets en forme de coupelles hémisphériques à bord évasé horizontalement; présence d'une découpe plus ou moins quadrangulaire conservée entièrement sur l'une des pièces (n° 66) et partiellement sur l'autre (n° 67). La face externe est décorée de filets circulaires en relief. Inv. 89/7785-20a et b.
 - Commentaires: ci-dessus, p. 19.
- Bronze. Rondelle moulurée munie d'un petit bouton (de préhension?). Couvercle ou autre élément décoratif. Voir également le n° 69. Inv. 89/7785-57.
- 69. Bronze. Deux fragments de disques? moulurés provenant peut-être d'un objet du même type que le n° 68. Inv. 89/7785-94.
- 70-71. Bronze. Plaquette allongée, repliée et fortement déformée par le feu. Associée à trois petits clous en bronze dont l'un est encore en place. Inv. 89/7785-55/45.
- 72. Bronze. Tige de section circulaire. Inv. 89/7785-58.
- 73-74. Bronze. Trois fragments de bâtonnets de section semi-circulaire. Les extrémités conservées présentent un profil concave. Inv. 89/7785-92/93.
- 75. Fer. Crochet ou crampon? Barre coudée de section rectangulaire, apparemment fragmentaire. Inv. 89/7785-105.
- Fer. Indéterminé. Barre de section circulaire dotée d'une plaquette carrée. Inv. 89/7785-76. Commentaires nºs 76-80: cidessus, p. 19.
- 77. Fer. Indéterminé. Deux barres de section circulaire, chacune dotée d'une plaquette carrée. L'une présente un petit cône qui s'adapte dans le logement ménagé dans la seconde. Inv. 89/7785-108.
- 78. Fer. Indéterminé. Barre de sections circulaire et carrée, de part et d'autre d'une plaquette carrée. Inv. 89/7785-109.
- Fer. Indéterminé. Même description, mais la barre de section circulaire s'amincit régulièrement. Inv. 89/7785-110.
- Fer. Indéterminé. Deux barres de section circulaire, présentant des sortes d'anneaux tronconiques. Inv. 89/7785-107.
- 81. Fiche à boucle. Inv. 89/7852-7. Trouvaille de surface dans l'enclos nord, probablement attribuable à la st. 233, en fonction de sa localisation.
- 82. Fer. Indéterminé. D'excellente facture, cette pièce fragmentaire est constituée d'une bande et d'une tige parallèles, reliées à leur extrémité conservée par un «bloc» ouvragé, décoré de stries et d'une cannelure. Inv. 89/7785-170.
- 83-84. Fer. 2 clous. Manning 1985, type 1A. Inv. 89/7785-168 et 169.
- Plomb. Bande allongée de section rectangulaire, ornée sur leurs deux faces d'étoiles à 6 branches incisées. Objet non brûlé. Inv. 89/7785-124.

Commentaires: ci-dessus, p. 20.

Tabletterie

Éléments de pyxides

 Os. Fragment de corps circulaire (fig. 14, pièce d), à profil général tronconique, profilé en haut de ressauts interne et externe. Inv. 92/8663-18.

¹⁵⁶Les exemplaires les plus anciens que nous ayons trouvés datent de la fin de l'époque romaine (cf. Werner 1969, pl. 45,10), mais ils proviennent le plus souvent de contextes médiévaux (cf. par exemple Meyer 1977, p. 142, E148-E156).

- 87. Os. Fragment de couronne moulurée (fig. 14, pièce c), se terminant en bas par une tranche assez fine et en haut par une base large et droite. Profil depuis le bas: bandeau droit, galbe délimité par une cannelure en haut et une moulure en bas, bandeau droit. A l'intérieur présence d'un ressaut à l'équerre. Cf. Castella et al. 1999, pl. 158,1569. Inv. 89/7785-5.
- 88. Os. Couvercle en forme de rondelle moulurée (fig. 14, pièce b), probablement percée d'un trou central circulaire. Voir le bouton de préhension n° 89. Inv. 92/8663-17.
- 89. Os. Bouton de préhension (fig. 14, pièce a) appartenant peutêtre au couvercle de pyxide n° 88. Inv. 89/7785-2.

Éléments de coffrets

- 90. Os. Élément de serrure d'un coffret en os ou en osier. Il s'agit de l'élément supérieur mobile, en forme de bouton pyramidal, surmonté d'une tablette. Sur la face inférieure, présence d'une moulure rectangulaire. L'élément comporte un orifice central qui permettait de le fixer à l'aide d'un tenon à la partie inférieure fixe de la serrure (voir le n° 158; st. 241). Les traces rougeâtres autour de l'orifice témoignent de l'utilisation d'un tenon en fer. L'élément inférieur d'une serrure identique est attesté dans l'un des dépôts de l'enclos funéraire sud (n° 158; st. 241). Inv. 89/7785-8.

 Commentaires: ci-dessus, p. 20.
- 91. Os. Fragment de charnière courte, en forme de cylindre percé d'un trou latéral circulaire. Face externe lisse et sans décor. Cf. Deschler-Erb 1998, p. 182-189 (commentaire général et bibliographie récente). Inv. 89/7785-9.
- 92. Os. Idem. Inv. 92/8663-16.
- 93-95. Os. Fragments cylindriques décorés sur leur face externe de bandes de cannelures circulaires rapprochées. L'un des fragments comporte un trou latéral circulaire. Il s'agit probablement d'éléments de charnières longues proches des exemplaires publiés dans Deschler-Erb 1998, p. 49,4410. Le fragment n° 95 pourrait également appartenir à un corps de pyxide. Inv. 89/7785-10, 92/8663-19/20.

Fuseaux

- 96. Os. Fragment de fuseau constitué d'une tige cylindrique pleine travaillée au tour, se terminant par un appendice de section circulaire avec une petite cavité à son extrémité. Dans sa partie haute, la tige est ornée de deux cannelures. La fusaïole devait être fixée sur la partie conservée: voir par exemple J. P. Wild, Textile manufacture in the northern roman provinces, Cambridge, 1970, pl. III, b. Pour les fuseaux, voir Deschler-Erb 1998, pl. 13, 332-334 (voir ci-dessus, fig. 18); S. Petru, Emonske nekropole (Katalogi in Monografije 7), Ljubljana, 1972, pl. 24, tombe 239, nº 24. Inv. 89/7785-12. Commentaires: ci-dessus, p. 20-21.
- 97. Os. *Idem* probablement. Inv. 89/7785-4.
- 98. Os. *Idem* probablement. Inv. 92/8663-15.
- Os. Fragment de fuseau presque identique au nº 98. L'appendice se termine par une petite protubérance de section circulaire. Inv. 89/7785-7.

Tiges moulurées

- 100. Os. Tige tronconique lisse, se terminant d'un côté par un disque plat et de l'autre par une protubérance de section rectangulaire. Inv. 89/7785-1.
 Commentaires (n° 100-101): ci-dessus, p. 21.
- 101. Os. Fragment d'un élément constitué de deux éléments tronconiques. Des éléments analogues proviennent du dépôt st. 383 (nºs 210-212). Inv. 89/7785-6.

Statuette en terre cuite

102. Statuette représentant un couple allongé sur un lit. Pâte claire, savonneuse. Fragment brûlé, très érodé. Inv. 89/7785-71. Commentaires: ci-dessus, p. 21-22.

Céramique

- 103. Coupe TS Drag. 27. Estampille sur le fond: OF ACV. Montans; Acutus. Datation: Tibère–Claude/Néron. Inv. 89/7785-97.
- 104. Assiette TSI Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Le diamètre de l'assiette est de 18 cm environ. Estampille sur le fond, sur deux lignes, fragmentaire: (A) EM (...) / FAVST (...). L. Aemilius Faustus, Yverdon-les-Bains. Datation: Tibère-Claude. Inv. 89/7785-100.
- 105. Coupe TSI Drack 9/10 (AV 151). Le diamètre de la coupe est d'environ 13 cm.
- 106. Bol hémisphérique TSI AV 172. Pâte beige orangé, assez fine; vernis externe brun rouge, mat, adhérant mal. Bandeau guilloché externe. Inv. 89/7785-102.
- 107. Cruche à une anse, à laquelle appartient peut-être le fragment 89/7785-101. Dans ce cas, il s'agirait du type AV 302.
 Éventuel balsamaire en terre cuite, auquel pourrait aussi appartenir le fragment de bord 89/7785-101 (n° 107).
- 108. Tonnelet en céramique commune grise ou claire AV 3. Pâte fine. Inv. 89/7785-98.
- 109. Pot en céramique commune grise AV 63. Pâte grise, grossière; surfaces rugueuses. Inv. 89/7785-99.
- 110. Amphore Dressel 2-4. Pâte orangée à beige ocre clair (ext.), fine. Inclusions peu denses et variées; quelques grains de quartz et rares très fines particules brillantes. Inv. 89/7785-120.
- 111. Amphore Dressel 2-4. Pâte orangée à beige, fine. Inclusions assez denses, sans dominante marquée; nombreuses très fines paillettes brillantes; surface externe beige clair. Inv. 89/7785-112.
- 112. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à beige, fîne, à inclusions peu denses. Le recollage du bord et du fond n'est pas du tout assuré. Inv. 89/7785-113.
- 113. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé clair, fine. Inclusions peu denses et variées; présence de grains de quartz. Inv. 89/7785-117.
- 114. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige rosé clair, fine. Inclusions peu denses et variées. Inv. 89/7785-118.
- 115. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige rosé à beige, fine. Inclusions peu denses, sans dominante marquée; présence de quelques quartz et particules brillantes de petite taille. Le recollage du bord et du fond n'est pas assuré. Inv. 89/7785-115.
- 116. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige clair, assez fine. Inclusions denses et variées, à légère dominante grise; quelques grains de quartz; très rares paillettes brillantes. Inv. 89/7785-122.
- 117. Amphore Dressel 2-4. Pâte orangée à beige orangé, assez fine. Inclusions denses, fines et variées (majoritairement grises); présence de petits grains de quartz. Inv. 89/7785-114.
- 118. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige rosé, à grosses inclusions, majoritairement des quartz (abondants); quelques paillettes brillantes. Inv. 89/7785-116.
- 119. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige rosé, fine. Inclusions peu denses, sans dominante marquée; quelques minuscules paillettes brillantes. Traces d'engobe clair en surface. Inv. 89/7785-121. Recolle vraisemblablement avec le bord nº 121.
- 120. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à beige, assez fine. Inclusions denses et variées; quelques quartz; rares minuscules paillettes brillantes. Inv. 89/7785-119.
- 121. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à beige rosé (surface), fine. Inv. 89/7785-121 b. Recolle vraisemblablement avec le fond nº 119.
- 122. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à beige rosé (surface), fine. Traces d'engobe clair en surface. Inv. 89/7785-115 b.
- 123. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à beige rosé (surface), assez fine. Inv. 89/7785-114 b.
- 124. Fond d'amphore Camulodunum 184? Pâte beige orangé, fine. Fragment non brûlé. Inv. 89/7785-113 b.

125. Fond d'amphore Dressel 2-4? Pâte beige, fine. Inv. 89/7785-

Verre

Remarque: tous les fragments de verre sont brûlés.

- 126. Coupelle en calotte AR 1/AV V 6. Bord arrondi constitué d'une baguette torsadée bleu vert et blanc opaque, appliquée sur le pourtour de la panse; panse formée par deux couches de verre superposées; la couche externe est composée de bandes de couleurs difficilement identifiables, dans lesquelles on distingue des lignes jaunes opaques, rouges opaques, blanches opaques, bleu outremer et peut-être bleu vert; la couche interne est constituée de bandes bleu outremer contenant des lignes blanches opaques. Datation: fin Auguste/Tibère Claude. Inv. 92/8663-2.
- 127. Balsamaire ovoïde AR 128.2/Isings 28 a/AV V 117. Bord évasé à lèvre arrondie au feu; long col légèrement resserré à la base; panse ovoïde. Verre incolore teinté de verdâtre. Datation: Auguste – Flaviens/Trajan. Inv. 89/7785-67.
- 128. Balsamaire probablement ovoïde AR 128.2/Isings 28 a/AV V 117. Fragment de long col légèrement resserré à la base. Verre incolore teinté de verdâtre. Datation: Auguste Flaviens/Trajan. Inv. 89/7785-68.
 - Fragment informe. Verre noir opaque. Inv. 89/7785-69.
 - Trois panses. Verre naturel bleu vert. Inv. 89/7785, 92/8663.
 - Fragment informe. Verre brun miel. Inv. 89/7785.
 - Fragments informes. Verre naturel bleu vert. Inv. 89/7785.

Monnaies

129. Lyon, as, 7-3 av. J.-C.

Av.: CA[ESAR - PONT M]AX; tête à dr.

Rv.: [ROM ET AVG]; autel de Lyon.

RIC I², p. 57, nº 230.

AE 8,70 g 23,2-25,2 mm 90° Inv. 89/7785-38

Usure indéterminée; corrodée.

Défauts techniques: frappe décentrée (rv.).

Remarques: monnaie brûlée (surface en partie fondue).

Commentaires: ci-dessus, p. 22.

5.2. Le dépôt st. 241 (nºs 130-184)

Objet de parure

130. Bronze. Bague en bronze du type 4f de GUIRAUD 1989. L'anneau est étroit et le chaton est placé au-dessus de la ligne de l'anneau. Le décor du chaton n'est pas conservé. Inv. 89/7786-28.

Objet de toilette (métal; voir aussi les nºs 170-171)

131. Bronze. Fragment de strigile, fortement déformé. Voir RIHA 1986, pl. 7,62. Les fragments n°s 148 et 149 pourraient avoir appartenu à la cuillère de ce strigile. Inv. 89/7786-47.

Vaisselle métallique

- 132. Bronze. Bord arrondi et épaissi vers l'intérieur. Provient d'une patère, d'une coupe, voire d'une patère de bain à manche du type Tassinari I 2100/2200. Voir par exemple TASSINARI 1993, vol. 2, p. 141, 10031 (patère de type H2400). Inv. 89/7786-25.
- 133. Bronze. Bord arrondi et épaissi, très fortement déformé. Le fragment pourrait appartenir au même récipient que le nº 132. Inv. 89/7786-26.
- 134. Bronze. Bord de récipient. Pièce très fortement déformée par le feu. Il pourrait s'agir d'un bord de casserole associable au n° 138. Inv. 89/7786-20b.
- 135. Bronze. Bord de récipient. Il pourrait s'agir du même récipient que le nº 134. Inv. 89/7786-43.

- 136-137. Bronze. Deux anses fixes en forme d'arcs. L'anse comporte un décor de feuilles stylisées avec probablement un bouton central (pièces fortement endommagées par le feu). Les anses peuvent être attribuées à un bassin du type Eggers 99/100 et Tassinari type S3000 (en particulier S3110). Cf. Tassinari 1993, vol. 2, p. 218, 12226B. Inv. 89/7786-17 et 45
- 138. Bronze. Pièce très fortement déformée par le feu. Il pourrait s'agir d'une anse de casserole du type Tassinari G1000-5000. Inv. 89/7786-20a.

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets

- 139. Bronze. Balustre en forme de cône à base moulurée et surmontée d'une sphère. Inv. 89/7786-21.
- 140. Bronze. Idem. Inv. 89/7786-15.
- 141. Bronze. Fragments d'anneau plat, cannelé. Appartiennent probablement à une ou deux poignées mobiles. Inv. 89/7786-19 et 89/7853-14 (trouvaille de surface attribuable au dépôt st. 241).
- 142. Bronze. Fragment d'anneau plat. La face externe est décorée de cannelures parallèles. Il s'agit probablement d'une poignée mobile. Inv. 89/7786-40.
- 143. Bronze. Fragment d'anneau plat mouluré. Inv. 89/7853-7. Trouvaille de surface attribuable au dépôt st. 241.
- 144. Bronze. Fragment appartenant probablement à une poignée mobile en forme d'arc. La poignée est cannelée et délimitée par un bandeau. Élément comparable dans l'ensemble st. 233 (n° 41). Inv. 89/7786-41.
- 145. Bronze. Fragment de petit anneau large, incomplet, mouluré. Il pourrait s'agir d'un fragment de grande agrafe à bois (cf. nº 42 et 47; st. 233). Inv. 89/7786-27.

Autres objets métalliques

- 146. Bronze. Rondelle fortement déformée. Provient peut-être du fond ou du couvercle d'une petite boîte ou d'une pyxide. Inv. 89/7786-24.
- 147. Bronze. Fragment indéterminé, conique, massif. Inv. 89/7786-16.
- 148. Bronze. Applique? incurvée. Cf. Deimel 1987, pl. 72,12 sqq. Il pourrait éventuellement s'agir d'un fragment d'une cuillère de strigile, à associer peut-être au n° 131: cf. Riha 1986, pl. 8,67 (variante D). Inv. 89/7786-29.
- 149. Bronze. *Idem.* Inv. 89/7853-6. Trouvaille de surface attribuable au dépôt st. 241.
- 150. Bronze. Fragment de plaquette à trou circulaire. Inv. 89/7853-5. Trouvaille de surface attribuable au dépôt st. 241.
- 151. Fer. Lame de faucille. Tranchant dentelé. Inv. 89/7786-18.
- 152. Fer. Clou à tête conique. Inv. 89/7786-63.
- 153. Fer. Clou? à petite tête biconique. Inv. 89/7786-66.

Tabletterie

Éléments de pyxides

- 154. Os. Fragment de corps de section circulaire (fig. 14, pièce d), à profil tronconique légèrement cintré, se terminant en haut par un ressaut externe à l'équerre bien marqué. La base présente à l'extérieur deux cannelures horizontales. Cf. Beal 1984, pl. 2, 36. Inv. 89/7786-11.
- 155. Os. Fragment de rondelle à tranche droite. Une face est ornée de moulures concentriques; l'autre est plane et biseautée à sa périphérie. Il s'agit très probablement d'un couvercle de pyxide (fig. 14, pièce b). Cf. Beal 1983, pl. 57,1205; Beal 1984, pl. 6,44. Inv. 89/7786-10.
- 156. Os. Fragment de rondelle dont les deux faces sont planes et pointées. Il s'agit très probablement d'un fond de pyxide (fig. 14, pièce e). Cf. MIKLER 1997, pl. 26,9-10. Inv. 89/7786-8.

157. Os. Trois fragments d'un (même?) objet probablement cylindrique (fortement altéré par le feu). Deux des fragments comportent sur leurs deux faces des cannelures parallèles; le troisième seulement sur la face externe. Ces fragments pourraient appartenir à un corps de pyxide. Inv. 89/7786-5.

Éléments de coffrets

- 158. Os. Élément de verrou d'une ciste en osier. Il s'agit de l'élément inférieur fixe de forme rectangulaire. Sur la face supérieure, présence d'une dépression circulaire et pointée; sur la face inférieure, une dépression longitudinale se termine en arrondi; perforation transversale de section ovale. Partie mobile de la serrure: voir nº 90. Inv. 89/7786-1. Commentaires: voir nº 90, p. 20-21.
- 159. Os. Élément appartenant à un verrou de ciste ou de coffret en os ou en osier proche du mécanisme décrit pour l'objet nº 90 (ci-dessus, p. 20-21). Il s'agit de l'élément supérieur mobile du verrou. L'élément comporte une perforation centrale qui pourrait avoir permis de le fixer à l'aide d'un tenon à la partie inférieure fixe du verrou. Les traces rougeâtres autour de l'orifice témoignent de l'utilisation d'un tenon en fer. Des logements circulaires non traversants sont attestés dans les quatre angles de la face inférieure de l'objet. Inv. 89/7786-7.
- 160. Os. Fragment de cylindre décoré sur sa face externe d'une cannelure horizontale. Il s'agit probablement d'une charnière longue du type Deschler-Erb 1998, pl. 49,4407. Inv. 89/7786-6.

Tiges moulurées

- 161. Os. Mince tige moulurée de section circulaire. Inv. 89/7786-3.
- 162. Os. Idem. Inv. 89/7786-4.
- 163. Os. Fragment de tige de section circulaire et pleine, comportant une moulure à l'une de ses extrémités. Cf. DEONNA 1938, fig. 666,1-2. Il pourrait éventuellement s'agir d'un fragment de fuseau, mais l'état de la pièce rend toute identification difficile. Inv. 89/7786-9.
- 164. Os. Fragment de tige de section circulaire, décorée « en torsade ». Inv. 89/7786-2.

Statuettes en terre cuite

- 165. Statuette d'oiseau. Partie inférieure percée de deux trous circulaires, destinés au logement de pattes en bois. Pâte claire, savonneuse, fine; trace de revêtement brunâtre mat (glaçure?). Inv. 89/7786-33. Commentaires: ci-dessus, p. 24.
- 166. Deux fragments de statuette de Vénus. La base et une partie du voile sont conservés. Pâte claire, savonneuse, fine. Cf. RABEISEN/VERTET 1986, nºs 54-82. Inv. 89/7786-34. Commentaires: ci-dessus, p. 24.
- 167. Fragment de statuette portant un habit plissé. Pâte claire, savonneuse, fine; trace de revêtement brunâtre mat (glaçure?). Inv. 89/7786-37.
- 168. Fragment de socle de statuette. Pâte claire, savonneuse, fine. Cf. Rüger 1980, n°s 196-197. Inv. 89/7786-35.
- 169. Fragment de statuette? non identifiée. Présence d'un trou circulaire. Pâte claire, savonneuse, fine. L'identification d'un fragment de lampe à huile n'est pas exclue. Inv. 89/7786-36.

Céramique

- 170. Balsamaire ou flacon en céramique commune claire? (fond conservé). Inv. 89/7786.
- 171. Flacon zoomorphe à glaçure plombifère AV 364. Production d'un atelier de Gaule centrale. Un autre flacon en forme d'oiseau provient de fouilles anciennes dans la nécropole de la porte de l'Ouest à Avenches: von Gonzenbach 1986/1995, vol. B, pl. 118,5. Inv. 89/7786-32.
- 172. Cruche à une anse (fragment d'anse à quatre bourrelets conservé). Inv. 89/7786.
 Gobelet? en céramique commune claire? (fond conservé). Inv. 89/7786.

- 173. Terrine ou marmite à épaule marquée et à bord arrondi, déversé, à rapprocher du type AV 250; épaulement et col profilés de cannelures horizontales. Pâte grise, grossière; surfaces rugueuses. Inv. 89/7786-42.
 - Pot? en céramique commune grise (fond conservé). Inv. 89/7786. Non dessiné.
- 174. Amphore Dr. 2-4. Pâte beige orangé clair, fine. Inclusions assez denses et fines, de couleur variée; quelques rares paillettes brillantes, variées (quartz, mica,...). Inv. 89/7786-56
- 175. Amphore Dr. 2-4. Pâte beige rosé clair, fine. Inclusions assez denses et fines, de couleur variée; quelques rares paillettes brillantes, variées (quartz, mica,...). Inv. 89/7786-55.
- 176. Amphore Dr. 2-4. Pâte beige rosé (?), assez fine. Inclusions variées, sans dominante marquée; assez nombreuses particules blanchâtres à jaunâtres, mates; rares et fines particules brillantes. Inv. 89/7786-50.
- 177. Amphore Dr. 2-4. Pâte beige rosé, assez fine. Inclusions denses et variées, majoritairement grises et blanches à jaunâtres, mates. Inv. 89/7786-52.
- 178. Amphore Dr. 2-4. Pâte beige, sableuse, friable, très altérée. Inclusions variées, majoritairement grise; quartz abondant quelques petites paillettes brillantes. Inv. 89/7786-51.
- 179. Amphore Dr. 2-4. Pâte beige orangé clair, assez fine à fine. Inclusions peu denses, assez variées; présence de particules brillantes assez diverses (mica, quartz, particules noires, petits «bâtonnets» très fins). Inv. 89/7786-53.
- 180. Amphore Dr. 2-4. Pâte beige clair, sableuse. Inclusions denses, variées et assez grosses; quartz abondants quelques fines paillettes brillantes. Inv. 89/7786-54.
 - Amphore Dr. 2-4. Pâte beige orangé clair, fine. Inclusions de faible densité, sans dominante marquée. Inv. 89/7786-57. Non dessinée.

Verre

Remarque: tous les fragments de verre sont brûlés.

- Aryballe? Fragment d'anse delphiniforme? Verre naturel bleu vert. Inv. 89/7786-61. Non dessiné.
- Cruche de forme indéterminée. Fragments de panse; anse étroite à deux bourrelets. Verre brun miel. Inv. 89/7786-30. Non dessinée.
- Cruche de forme indéterminée. Fragments de panse; anse de section cylindrique. Verre incolore teinté de verdâtre orné de filets appliqués blancs opaques; l'anse est bicolore, formée également de verre bleu clair opaque. Inv. 89/7786-62. Non dessinée.
- Récipient de forme indéterminée. Nombreux fragments de verre fondu. Verre bleu clair opaque. Inv. 89/7786-31. Non dessiné.
- Récipient de forme indéterminée. Nombreux fragments de verre fondu. Verre bleu outremer contenant du blanc opaque (filets appliqués? mouchetis?). Inv. 89/7786. Non dessiné.
- Récipient de forme indéterminée. Verre rouge opaque. De nombreux fragments de verre fondu turquoise et bleu outremer sont agglomérés à des fragments rouges opaques qui attestent la présence d'un récipient de cette couleur dans la structure. Inv. 89/7786. Non dessiné.
- Récipient de forme indéterminée. Nombreux fragments de verre fondu. Verre jaunâtre ou vert olive. Inv. 89/7786. Non dessiné.
- Récipient de forme indéterminée. Nombreux fragments de verre fondu. Verre turquoise. Inv. 89/7786. Non dessiné.
- Récipient de forme indéterminée. Nombreux fragments de verre fondu. Verre bleu outremer. Inv. 89/7786. Non dessiné
- Récipient de forme indéterminée. Nombreux fragments de verre fondu. Verre de couleur difficilement déterminable (incolore teinté de verdâtre ou naturel bleu vert). Inv. 89/7786. Non dessiné.

Objet en verre

181. Jeton hémisphérique en verre opaque de couleur vert foncé d'apparence noire. Inv. 89/7786-13.

Monnaies

182. Caligula pour Agrippa

Atelier indéterminé, as, 37-41 ap. J.-C.

Av.: [M. AGR]IPPA · L – F · COS · III · ; tête à g., avec couronne rostrale.

Rv.: (sans légende), S-C; Neptune debout à g., tenant un dauphin et un trident.

RIC I2, p. 112, no 58.

AE 10,11 g 27,9-29,5 mm 135° Inv. 89/7853-19

Non à peu usée; légèrement corrodée.

Remarques: monnaie brûlée; trouvaille de surface attribuable au dépôt st. 241.

Commentaires nos 182-184: ci-dessus, p. 24-25.

183. Caligula pour Agrippa

Atelier indéterminé, as, 37-41 ap. J.-C.

Av.: [M. AGRIPPA L] – F COS III; tête à g., avec couronne rostrale.

Rv.: (sans légende), S-C; Neptune debout à g., tenant un dauphin et un trident.

RIC I², p. 112, nº 58.

AE 9,31 g 27,2-28,1 mm 210° Inv. 89/7786-48 Légèrement usée; corrodée.

Remarques: monnaie brûlée.

184. Caligula pour Agrippa

Atelier indéterminé, as, 37-41 ap. J.-C.

Av.: M. AG[RIPPA L] – F COS III; tête à g., avec couronne rostrale.

Rv.: (sans légende), S – C; Neptune debout à g., tenant un dauphin et un trident.

RIC I2, p. 112, no 58.

AE 8,27 g 26,1-28,1 mm 195° Inv. 89/7786-49

Légèrement usée; corrodée.

Défauts techniques: frappe décentrée (av.).

Remarques: monnaie brûlée.

5.3. Le dépôt st. 383 (nos 185-252)

Vaisselle métallique

- 185a. Bord, col et début de panse de pot à deux anses (amphore) de type Eggers 129 et Tassinari A3000. Embouchure ronde et lèvre épaissie vers l'intérieur. Sur la face externe, sous le bord, au milieu du col et sur l'épaule, présence de lignes horizontales incisées. Voir par exemple Tassinari 1993, vol. 1, pl. II, 2-3 et vol. 2, p. 8,2995 et p. 3,1031. Voir également Holliger/Holliger 1987, pl. 26. Inv. 92/8662-8a.
- 185b. Fond de récipient à corps ovoïde. La face externe est profilée de moulures circulaires autour d'un ombilic central. La face interne est lisse. Ce fond peut être associé au col n° 185a. Inv. 92/8662-8b.
- 186. Anse fixe en forme d'arc, comportant un bouton central. Elle provient d'un bassin du type Eggers 99/100 et Tassinari S3000 (en particulier S3110). Voir Holliger/Holliger 1986, pl. 9,71, Holliger/Holliger 1990, pl. 4,38; proche de Tassinari 1993, vol. 1, pl. LXX, 1-2 et vol. 2, p. 218, 12226B. Inv. 92/8662-6.

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets

- 187. Bronze. Fragment d'anneau ou de poignée mobile, partiellement cannelé. Pièce fortement déformée par le feu. Provient peut-être d'un coffret. Inv. 92/8662-18.
- 188. Bronze. Tôle fortement déformée. Sur une face, présence de lignes incisées. Inv. 92/8662-135.
- 189. Bronze. Petit clou à tête arrondie. Provient peut-être d'un coffret. Inv. 92/8662-16.

- 190. Bronze. Petite plaquette rectangulaire en forme de «U» (agrafe? passant?). Inv. 92/8662-1.
- 191. Fer. Anneau de section octogonale avec agrafe à bois. Inv. 92/8662-3. Un deuxième exemplaire identique, non illustré, porte le numéro d'inventaire 92/8662-17.
- 192. Fer. Ferrure de coin. L'objet a été façonné à partir d'une seule tôle. Inv. 92/8662-9.

Autres objets métalliques

- 193. Fer. Clou décoratif à tête creuse fortement bombée. Inv. 92/8662-28.
- 194. Fer. Ferrure décorative? De forme trapézoïdale, cette pièce est prolongée par une bande fragmentaire, percée d'un trou de fixation carré. Inv. 92/8662-26.
- 195. Fer. Tige recourbée de section carrée. Une partie de la tige comporte les traces d'une corde enroulée, fossilisée dans la couche de corrosion. Il est intéressant de noter que, parmi les éléments du lit funéraire dit «de Cambridge» (voir cidessus, p. 28-31), se trouvent deux tiges similaires également entourées d'une corde. L'attribution de cette tige à un élément du lit funéraire n'est pas exclue. Pour le lit «de Cambridge», voir NICHOLLS 1979, pl. 10b. Inv. 92/8662-13.

Tabletterie

Éléments décoratifs d'un lit funéraire

Commentaires: ci-dessus, p. 28-31.

- 196-199. Os. Éléments cylindriques creux à moulure horizontale, se terminant par une base évasée (groupe 1 ; fig. 27 : pièce c). Aucun des éléments n'est conservé sur toute sa longueur. Inv. 92/8662-29, 30, 31/33, 32.
- 200-203. Os. Éléments cylindriques creux en forme de bobine (groupe 2; fig. 27: pièce b). Le sillon vertical visible sur la face externe de certaines pièces atteste l'utilisation d'os de boviné (renseignement fourni par S. Deschler-Erb, Université de Bâle, Archéobiologie). Inv. 92/8662-35, 36, 37, 39.
- 204-208. Os. Éléments cylindriques creux, à tranche plane ou à ressaut (groupe 3; fig. 27: pièce a). Inv. 92/8662-67, 68, 69, 71, 75
- Os. Fragment de plaquette triangulaire? à découpe arrondie. Inv. 92/8662-73.

Petits objets divers

- 210. Os. Élément formé de deux pièces tronconiques affrontées, séparées par un court segment cylindrique plus étroit et terminées par un disque légèrement bombé. L'extrémité du disque comporte des traces de sciage. Des objets analogues sont signalés dans l'ensemble st. 233 (n°s 100-101, voir commentaires en p. _). Inv. 92/8662-132.
- 211. Os. Idem. Inv. 92/8662-133.
- 212. Os. Tige tronconique lisse se terminant d'un côté par un disque plat et de l'autre par une protubérance de section circulaire. Inv. 92/8662-134.

Céramique

Remarque: toutes les céramiques sont brûlées.

- 213. Bol à collerette Hofheim 12 (Drack 19; AV 213). Pâte beige orangé, fine; vernis brun orangé, mat, adhérant mal. Inv. 92/8662-12.
- 214. Bol caréné Drack 21. Lèvre mince, faiblement déversée, profilée de deux cannelures horizontales externes. Pâte beige orangé, fine; traces de vernis externe mat. Bandeaux guillochés externes. Inv. 92/8662-19.
- 215. Bol/terrine tronconique AV 227. Pâte beige orangé, fine; traces de vernis orangé à brun orangé, mat. Castella/Mey-LAN Krause 1994, nº 227/2. Inv. 92/8662-20.

- Pot ovoïde AV 63. Pâte beige orangé, très grossière; surfaces rugueuses. Inv. 92/8662-21.
- 217. Pot ovoïde AV 63/64; lèvre profilée de deux légères rainures horizontales externes. Pâte grise (?), sableuse. Inv. 92/8662-22
- 218. Terrine tronconique AV 226. Pâte grise, sableuse; traces possibles de vernis mat (*terra nigra*?). Inv. 92/8662-23.
- 219. Terrine tronconique AV 235. Pâte grise, grossière; surfaces rugueuses. Inv. 92/8662-24.
- 220. Amphore Dressel 2-4. Pâte fine; inclusions peu denses à dominante grise; quelques particules brillantes. Inv. 92/8662-105.
- 221. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à beige rosé, savonneuse, à fines inclusions; quelques particules très brillantes, peu nombreuses. Inv. 92/8662-100.
- 222. Amphore Dressel 2-4. Pâte fine inclusions peu denses à dominante grise?; quelques particules brillantes. Inv. 92/8662-101.
- 223. Amphore Dressel 2-4. Pâte fine inclusions peu denses, majoritairement grises; quelques petites paillettes brillantes. Inv. 92/8662-113.
- 224. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions assez denses, à dominante grise à gris foncé; fines paillettes brillantes. Inv. 92/8662-115.
- 225. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé, assez fine; petites inclusions blanches, mates et grises à noires. Assez nombreuses petites paillettes brillantes. Inv. 92/8662-98.
- 226. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions assez petites, majoritairement gris foncé; petites paillettes brillantes, assez nombreuses. Inv. 92/8662-99.
- 227. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions peu denses, majoritairement grises; quelques paillettes brillantes. Inv. 92/8662-106.
- 228. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine, un peu poreuse; petites inclusions (surtout noires à grises); particules brillantes de petite taille, assez peu nombreuses. Inv. 92/8662-104.
- 229. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions assez petites, majoritairement noires à grises; petites paillettes brillantes assez nombreuses. Inv. 92/8662-102.
- 230. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions majoritairement gris foncé à noires; paillettes de quartz brillantes. Inv. 92/8662-107.
- 231. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine; petites inclusions (surtout noires à grises); présence de quelques grains de quartz brillants, assez gros. Inv. 92/8662-109.
- Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions peu denses, majoritairement grises; quelques paillettes brillantes. Inv. 92/8662-110.
- 233. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions peu denses, majoritairement grises; paillettes blanches mates quelques paillettes brillantes. Inv. 92/8662-112.
- 234. Amphore Dressel 2-4. Pâte savonneuse inclusions fines et denses; présence de particules blanches, mates, de petite taille et de petites particules noires très brillantes. Inv. 92/8662-114.
- 235. Amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions peu denses, majoritairement grises; quelques paillettes brillantes. Inv. 92/8662-111.
- 236. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à beige rosé, assez fine; inclusions très variées (grises, brunes, blanches) sans dominante marquée; quelques particules brillantes (peu nombreuses); traces d'engobe externe beige clair. Inv. 92/8662-108.
- 237. Amphore Dressel 2-4. Pâte beige, très sableuse, friable; nombreux quartz mats (jusqu'à 2-3 mm); inclusions denses de couleur variée. Inv. 92/8662-103.
- 238. Amphore Dressel 2-4 (variante à anses profilées d'un sillon médian). Pâte fine; inclusions peu denses, sans dominante marquée; rares paillettes brillantes. Inv. 92/8662-116.
- 239. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte fine; inclusions peu denses quelques paillettes brillantes. Inv. 92/8662-124.

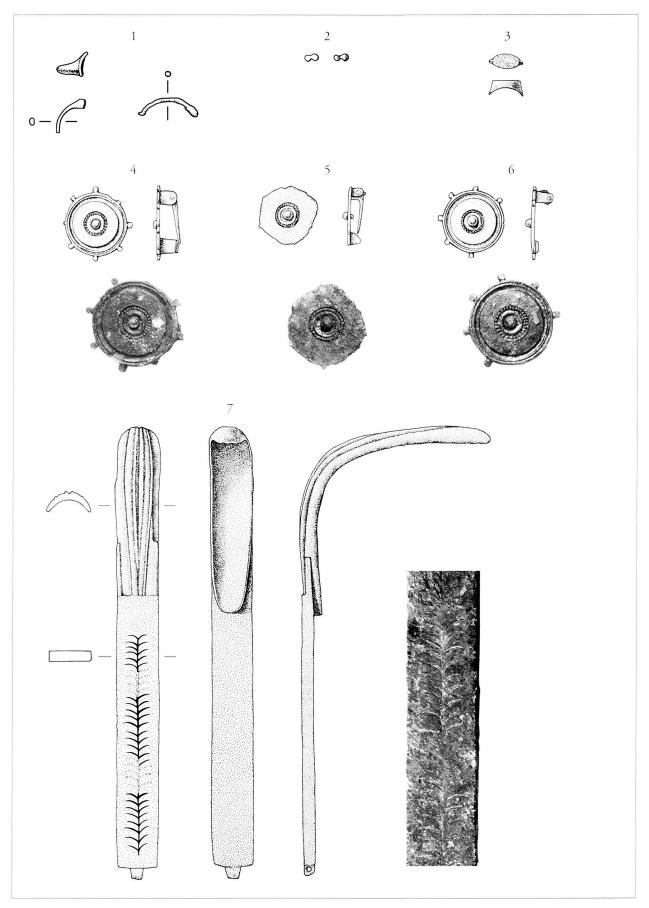
- 240. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine; inclusions peu denses, majoritairement noires; petites paillettes brillantes. Inv. 92/8662-119.
- Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine; inclusions assez denses, majoritairement grises; fines paillettes brillantes. Inv. 92/8662-120.
- 242. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à orangée, assez fine; inclusions denses, majoritairement noires à grises; petites paillettes brillantes; surface externe beige clair (engobe?). Inv. 92/8662-122.
- 243. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine à sableuse; inclusions denses, majoritairement noires à grises; paillettes de quartz assez nombreuses, brillantes. Inv. 92/8662-123.
- 244. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez sableuse; inclusions denses, majoritairement noires à grises; petites paillettes brillantes. Inv. 92/8662-125.
- 245. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine inclusions assez denses, majoritairement noires à grises; petites paillettes brillantes; surface externe beige verdâtre. Inv. 92/8662-126.
- 246. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine; inclusions majoritairement grises à noires; nombreuses paillettes brillantes surface externe beige crème. Inv. 92/8662-127.
- 247. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine; inclusions assez petites, majoritairement noires à grises; petites paillettes brillantes assez nombreuses. Inv. 92/8662-128.
- 248. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine; inclusions assez petites, majoritairement noires à grises; petites paillettes brillantes assez nombreuses. Inv. 92/8662-129.
- 249. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte assez fine; inclusions assez petites, majoritairement gris foncé; petites paillettes brillantes assez nombreuses; surface externe beige crème. Inv. 92/8662-130.
- 250. Fond d'amphore Dressel 2-4. Pâte beige orangé à beige rosé, sableuse; inclusions grises et blanches mates; surface externe beige crème. Inv. 92/8662-121.
- 251. Amphore Camulodunum 184 («rhodienne»). Pâte beige, sableuse, grossière; inclusions assez grosses, brun rouge et gris foncé surtout; quartz peu abondant. Inv. 92/8662-118.
- 252. Amphore Haltern 70. Pâte beige orangé (int.) à beige (surf.), à fines et denses inclusions, de couleurs variées (grises, brun rouge, quartz); rares paillettes brillantes. Inv. 92/8662-117.

Verre

 Récipient de forme indéterminée. Nombreux fragments fondus, informes. Verre de couleur difficilement identifiable, naturel bleu vert ou incolore teinté de verdâtre. Inv. 92/8662. Non dessiné.

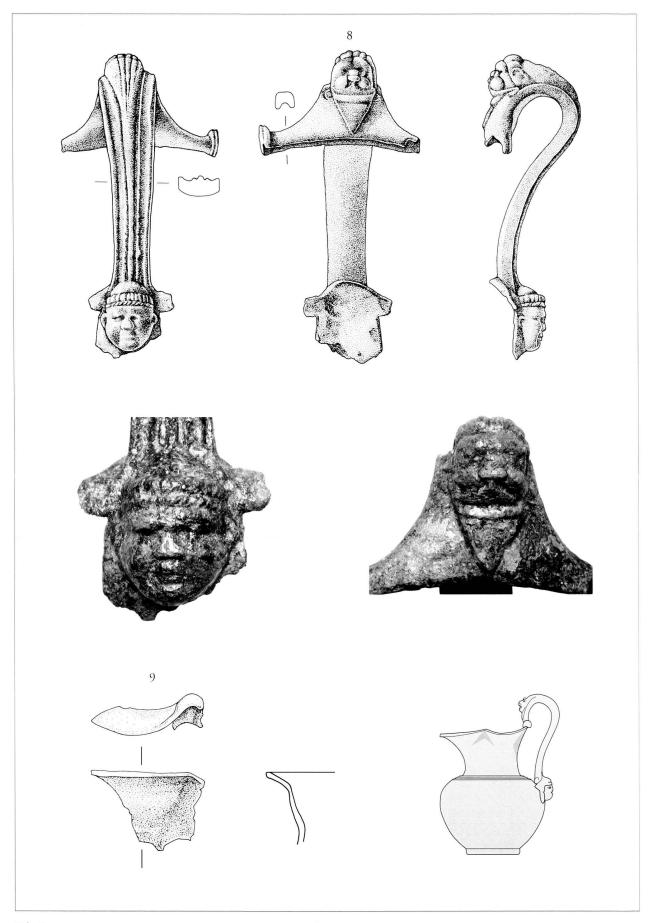
5.4. Trouvailles de surface et hors contexte (n° 253-260)

- 253. Fer. Boucle de ceinture ou de lanière. Inv. 89/7852-8. Enclos
- 254. Bronze. Fragment de bord de récipient. Bord arrondi, légèrement épaissi; sur la face interne, présence d'une ligne horizontale incisée. Inv. 89/7852-13. Enclos nord.
- 255. Bronze. Fragment de fond de récipient à pied annulaire haut. Inv. 89/7852-1. Enclos nord.
- 256. Bronze. Fragment de manche de patère de bain de type Tassinari I2100. Inv. 89/7189-31. Le manche horizontal et plat, se terminant par un appendice globulaire, comporte à son extrémité une perforation qui servait à la suspension du récipient. Voir Tassinari 1993, vol. 2, p. 144, 7107. Objet brûlé, trouvé dans les déblais de la fouille.
- 257. Bronze. Applique d'angle de section semi-circulaire. Un petit trou de fixation est conservé à l'une des extrémités. Provient peut-être d'un coffret. Inv. 92/7994-6. Enclos nord.
- 258. Fer. Charnière (Castella et al. 1999, vol. 2, fig. 357, type 1). L'articulation est constituée de 3 charnons circulaires. Cette pièce provient probablement d'un élément mobilier, tel un coffret ou un coffre. Inv. 89/7852-4. Enclos nord.
- 259. Bronze. Fragment de plaquette sur laquelle est fixée un sorte de languette décorée de lignes horizontales et comportant à son extrémité, sur la face interne, une protubérance. Inv. 89/7853-12. Enclos sud.
- 260. Bronze. Applique de joug. La partie supérieure est cannelée; les côtés longitudinaux sont ornés d'éléments en forme de cœur et les côtés latéraux sont pourvus d'œillets de fixation. Deschler-Erb 1996, pl. 27,420, commentaire p. 102-103 (type attesté à l'époque de Claude/Néron); voir également UNZ/Deschler-Erb 1997, pl. 77,2383. Inv. 89/7853-22. Enclos sud.



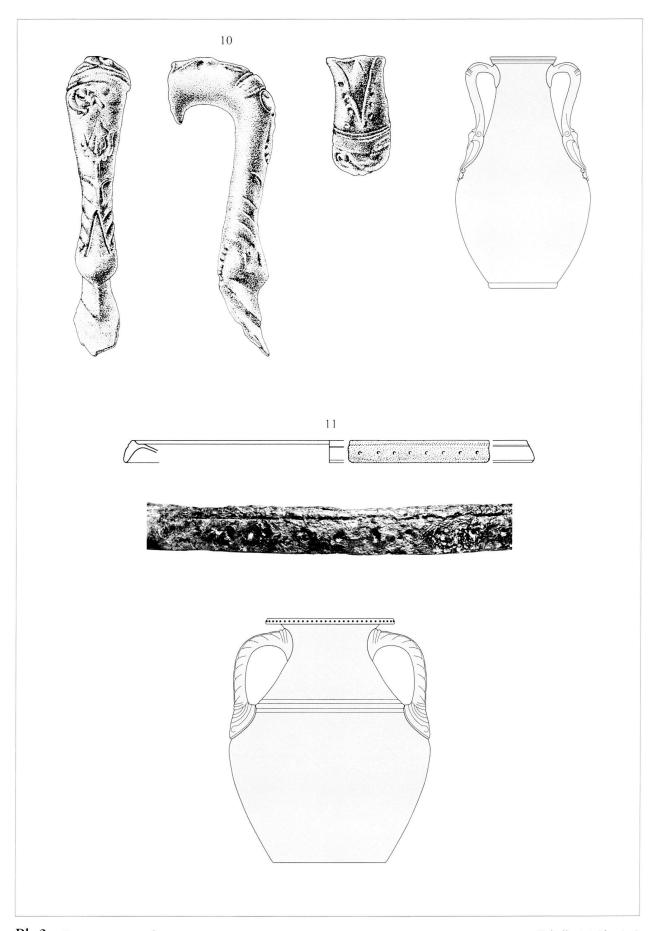
Pl. 1. St. 233. 1-2: or 3-7: bronze

Echelle 1:1 Echelle 2:3 (dessins)

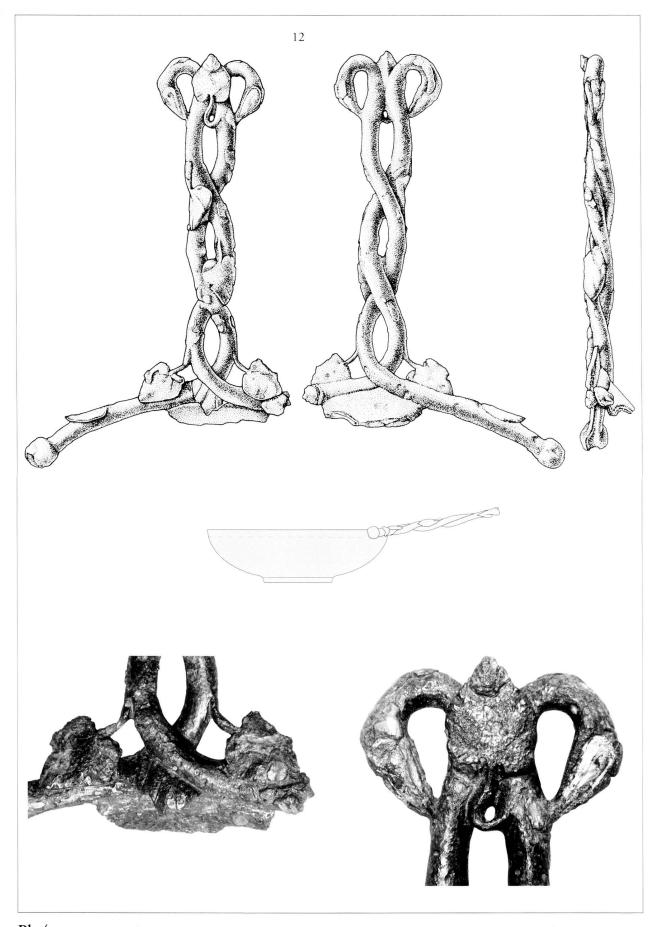


Pl. 2. St. 233. 8-9: bronze

Echelle 2:3 (dessins)

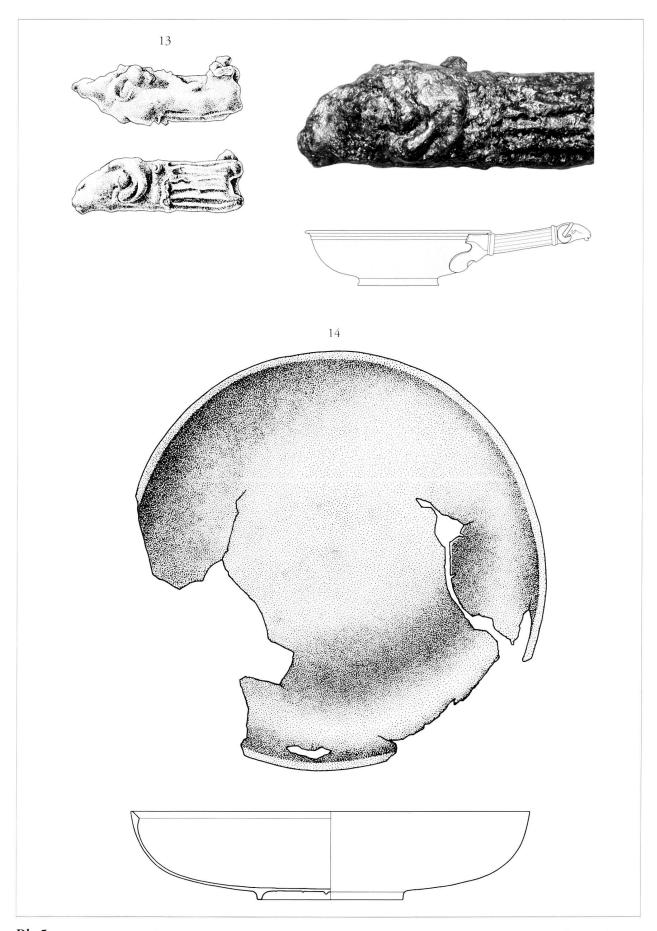


Pl. 3. St. 233. 10-11: bronze



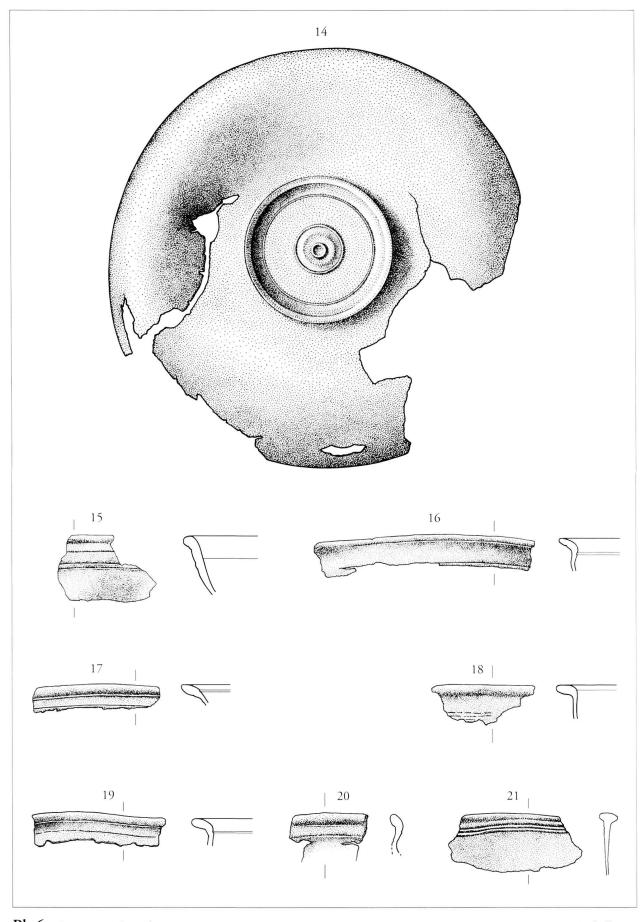
Pl. 4. St. 233. 12: bronze

Echelle 2:3 (dessins)



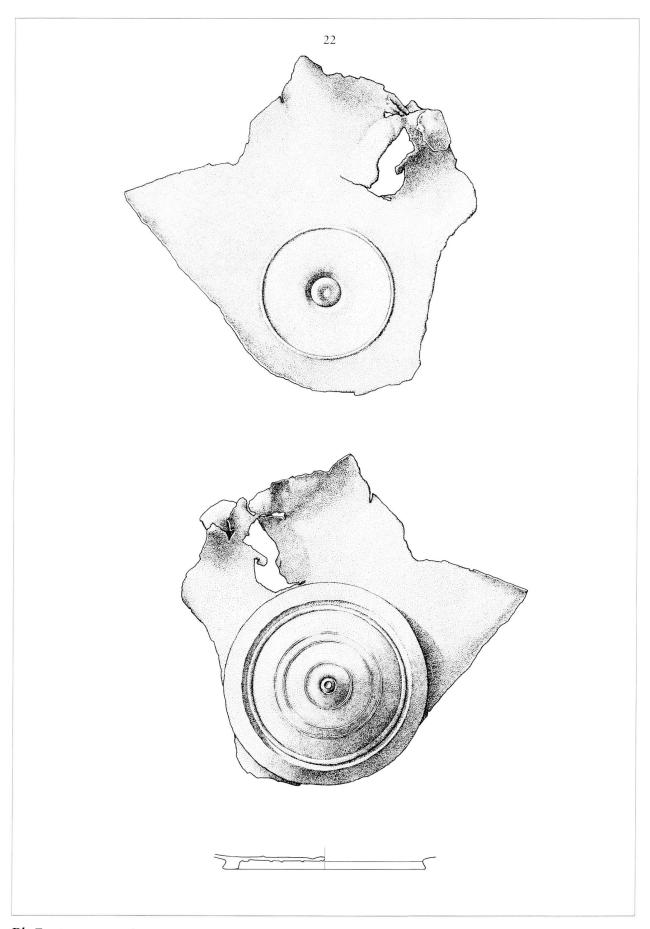
Pl. 5. St. 233. 13-14: bronze

Echelle 2:3 (dessins)



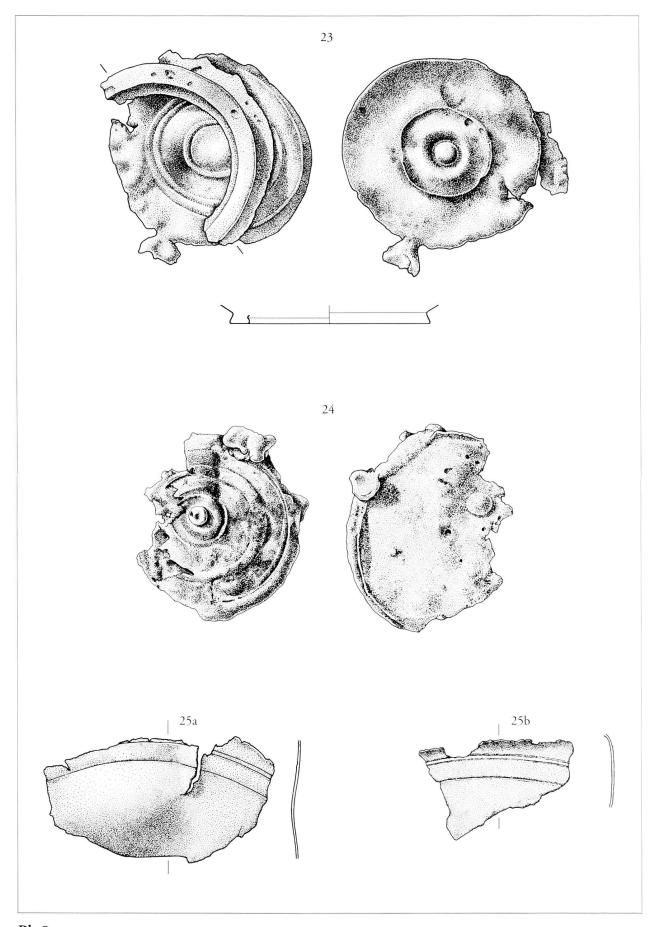
Pl. 6. St. 233. 14-21: bronze

Echelle 2:3



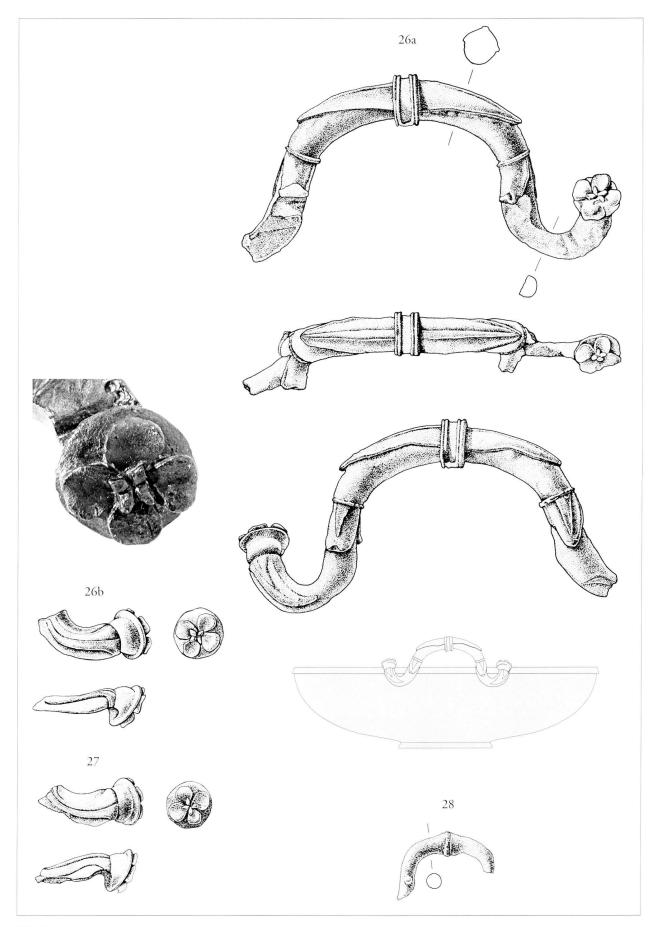
Pl. 7. St. 233. 22: bronze

69



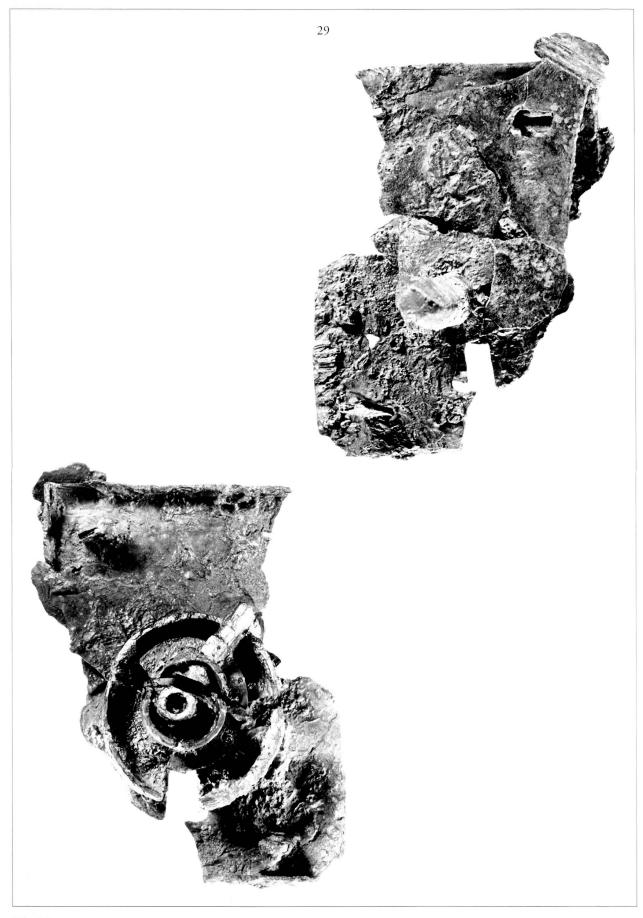
Pl. 8. St. 233. 23-25: bronze

Echelle 2:3

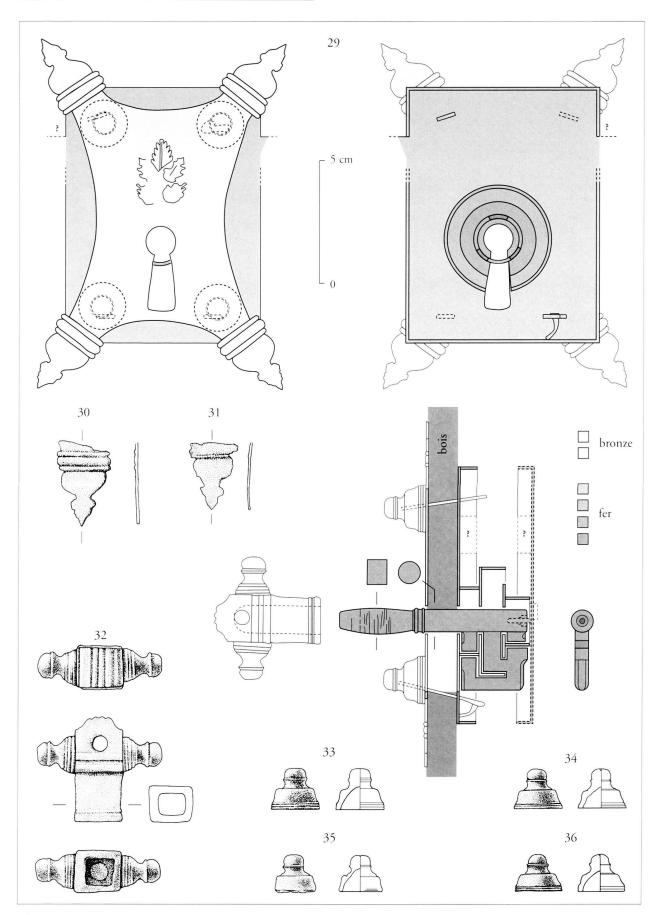


Pl. 9. St. 233. 26-28: bronze

Echelle 2:3 (dessins)

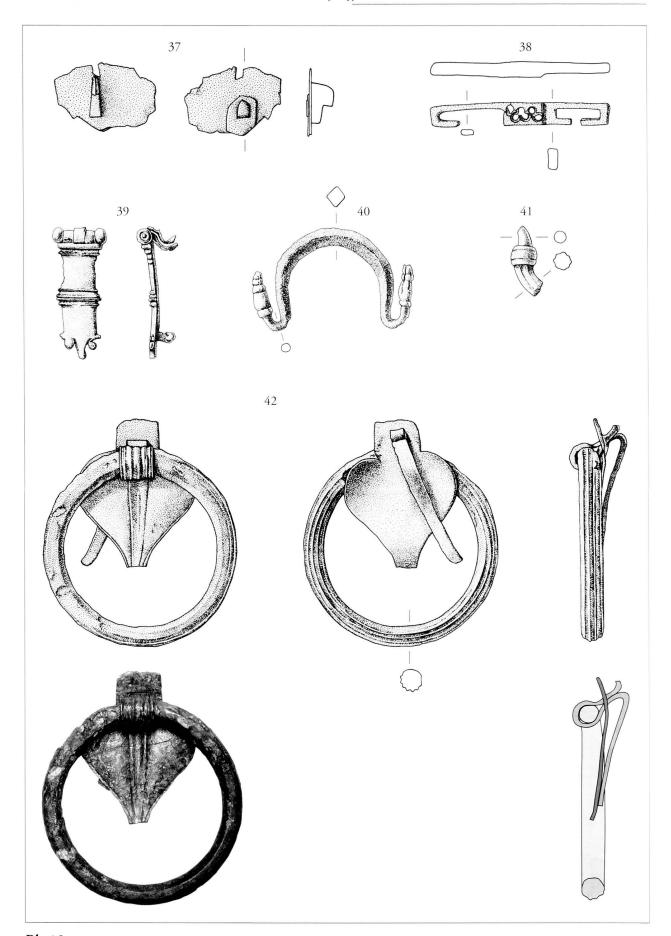


Pl. 10. St. 233. 29: bronze et fer



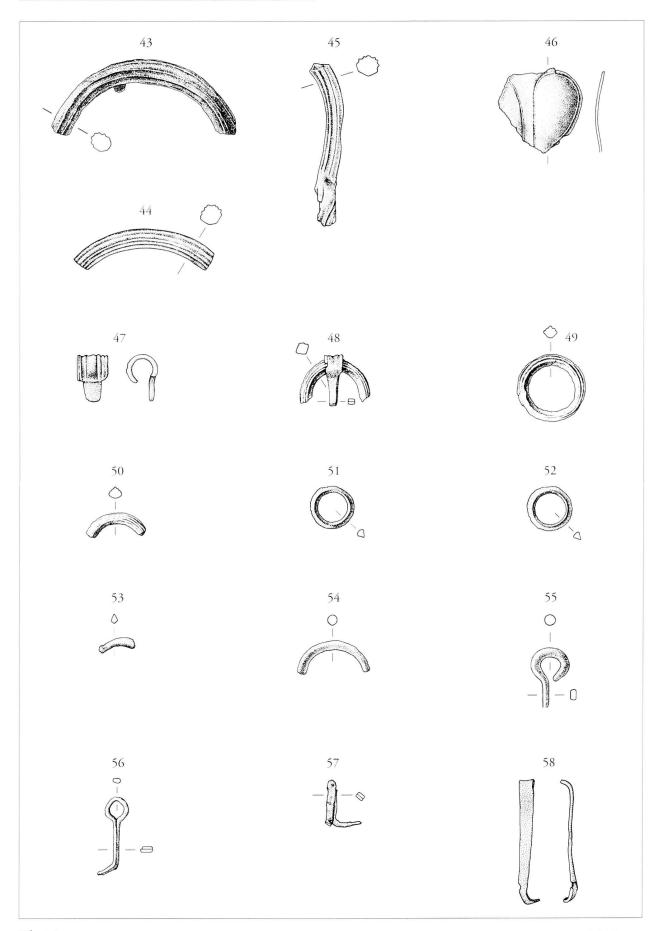
Pl. 11. St. 233. 29: bronze et fer 30-36: bronze

Echelle 2:3 (restit. schématique) Echelle 2:3

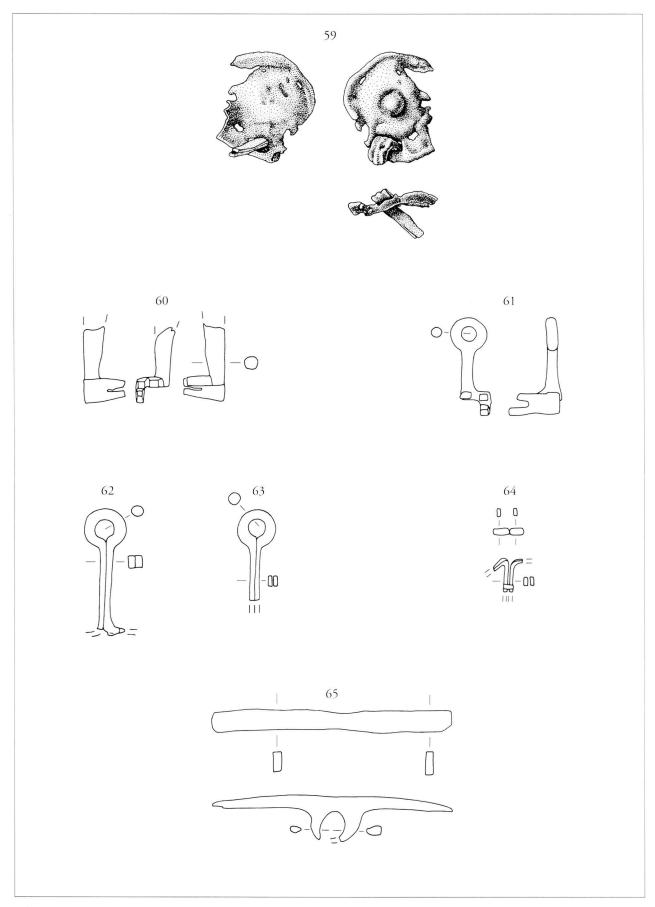


Pl. 12. St. 233. 37-42: bronze

Echelle 2:3 (dessins)

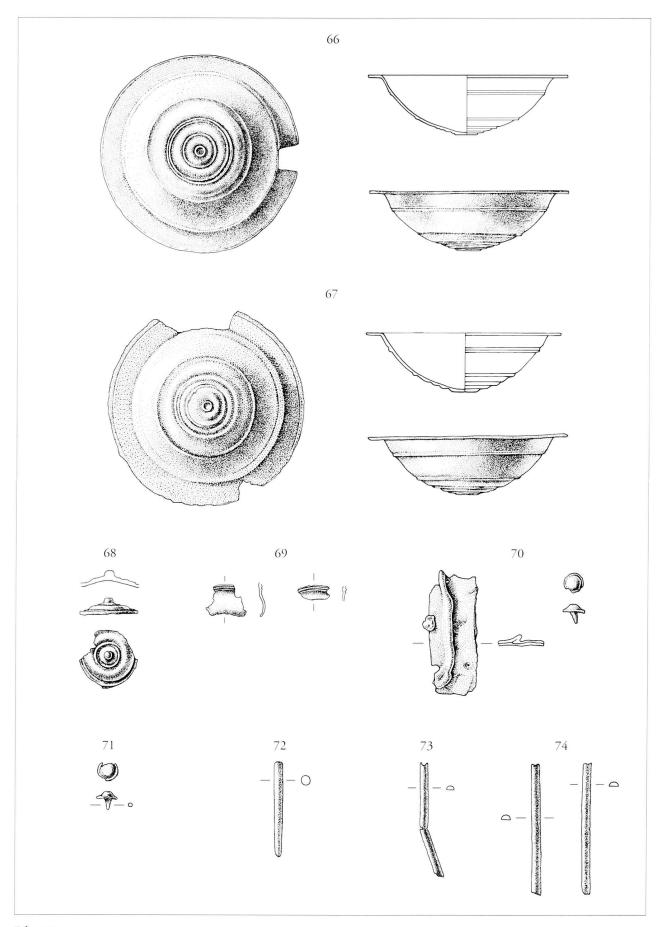


Pl. 13. St. 233. 43-58: bronze



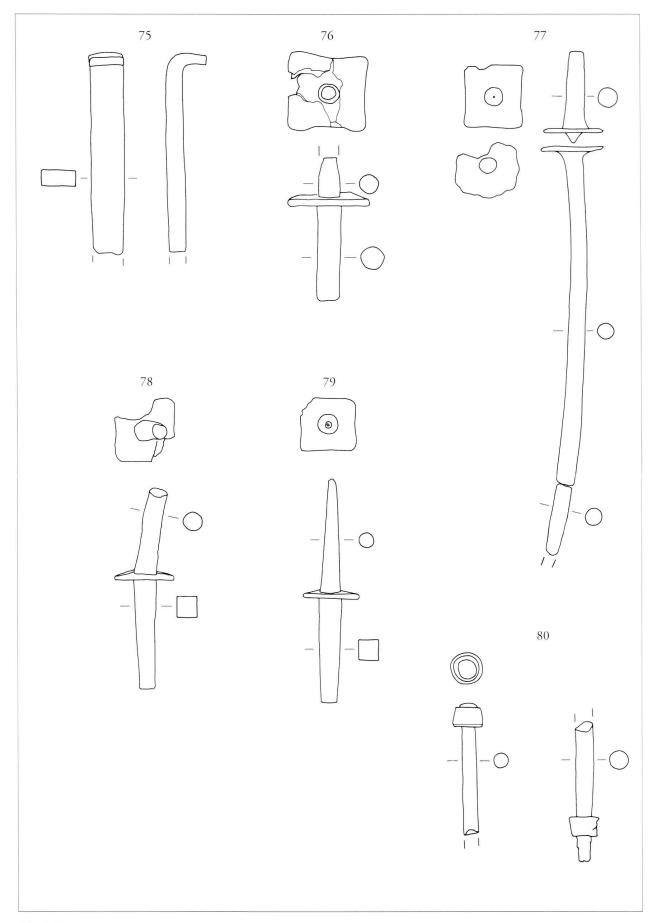
Pl. 14. St. 233. 59: bronze 60-65: fer

Echelle 2:3 Echelle 1:2



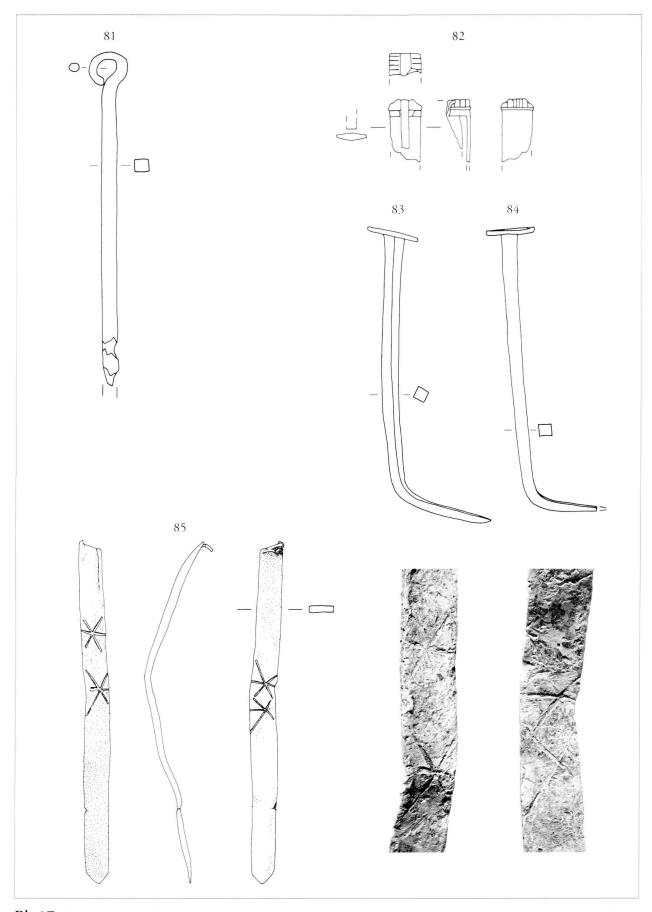
Pl. 15. St. 233. 66-74: bronze

Echelle 2:3



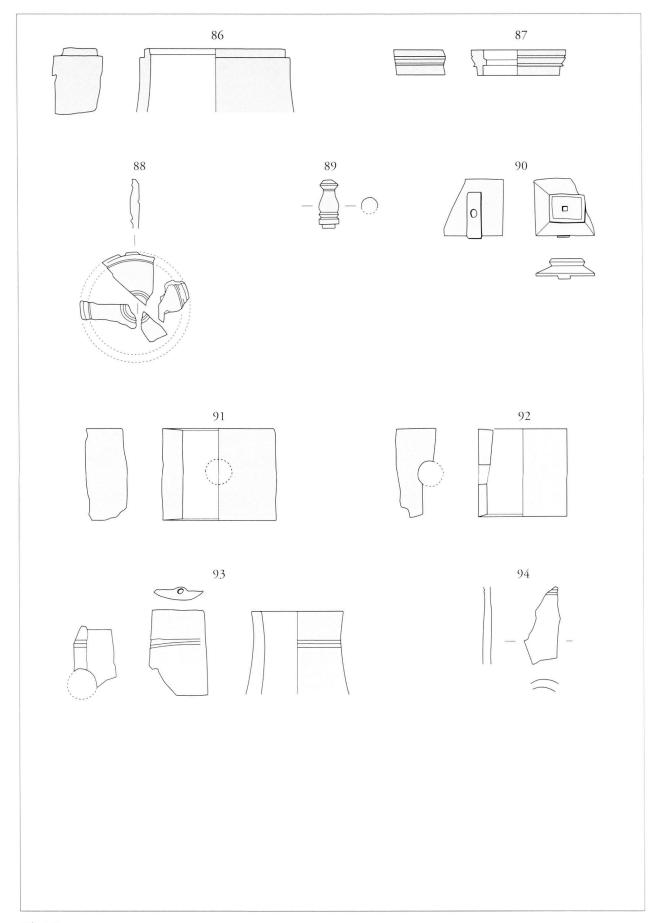
Pl. 16. St. 233. 75-80: fer

Echelle 1:2

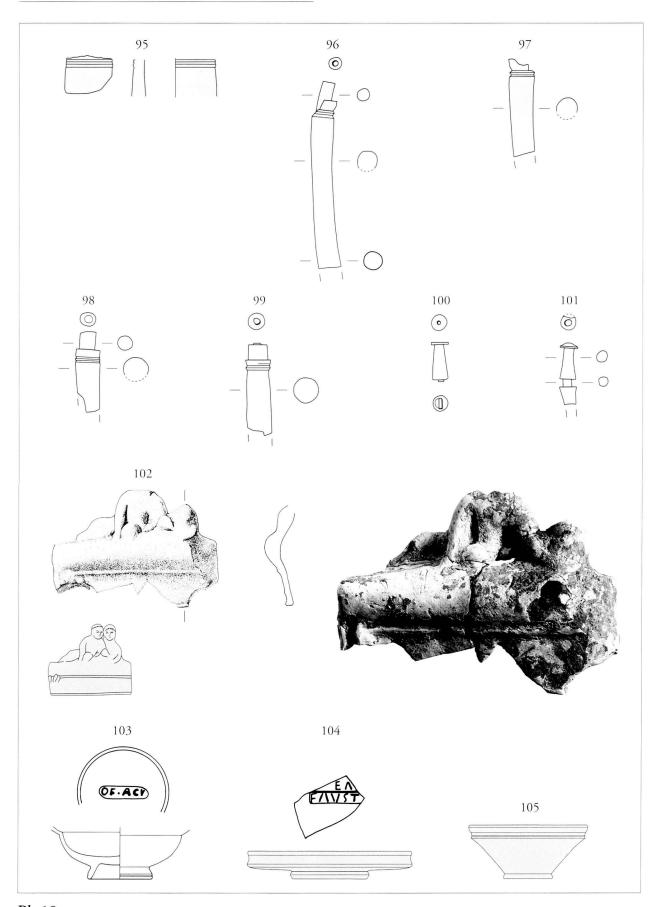


Pl. 17. St. 233. 81-84: fer 85: plomb

Echelle 1:2 Echelle 1:2 (dessin)

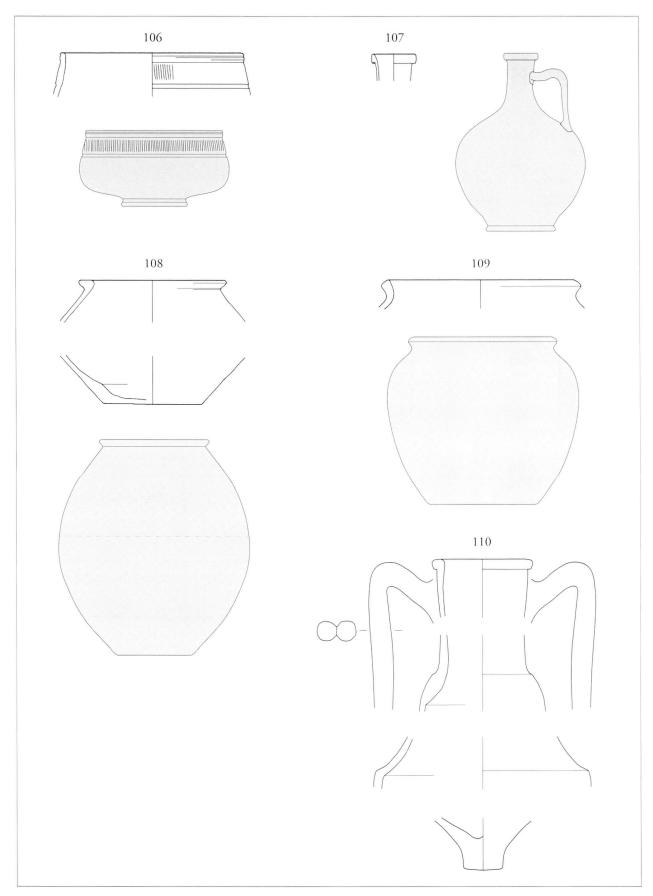


Pl. 18. St. 233. 86-94: os



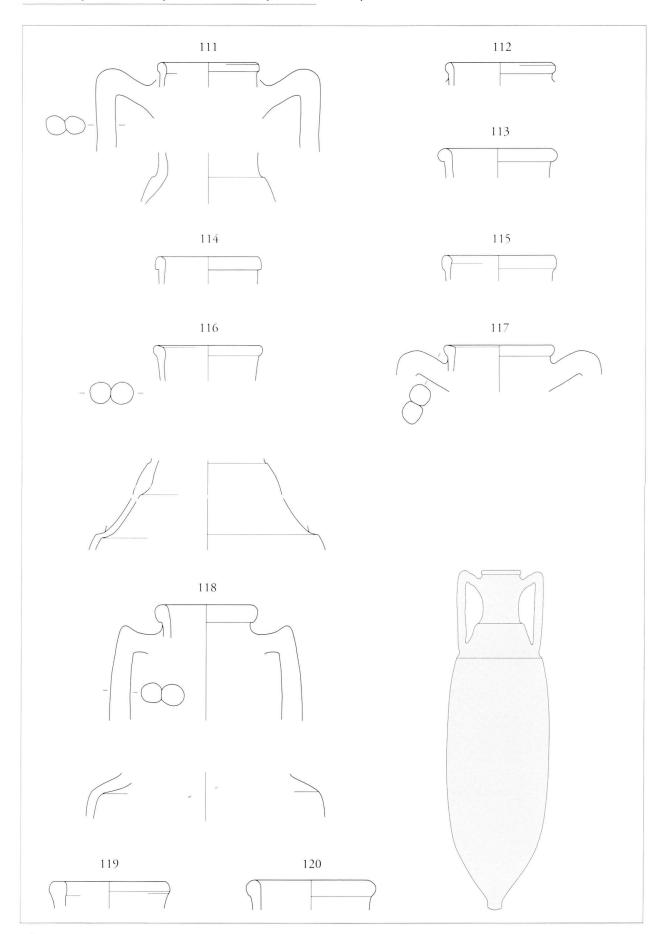
Pl. 19. St. 233. 95-101: os 102: terre cuite 103-105: céramique

Echelle 1:1 Echelle 1:2 (dessin) Echelle 1:3 (dessin 103; estampilles 1:1)



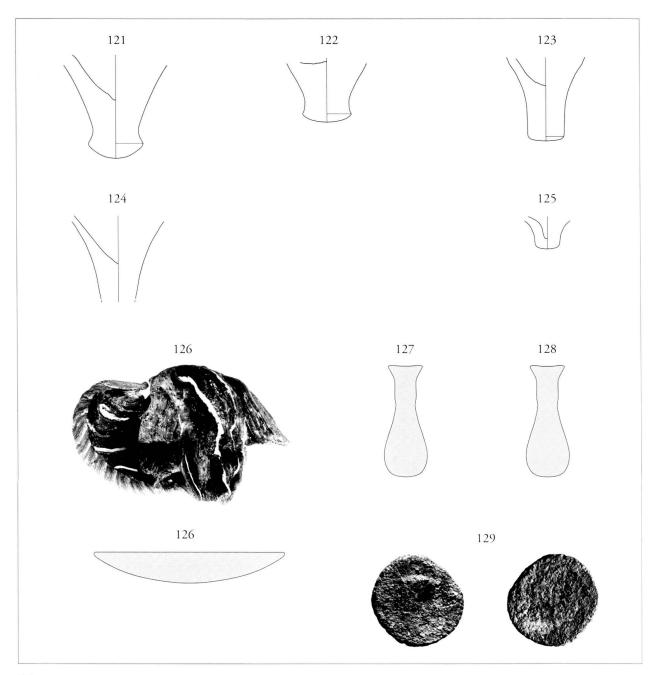
Pl. 20. St. 233. 106-110: céramique

Echelle 1:3 (dessins 106, 107, 109) Echelle 1:6 (dessin 108) Echelle 1:4 (dessin 110)



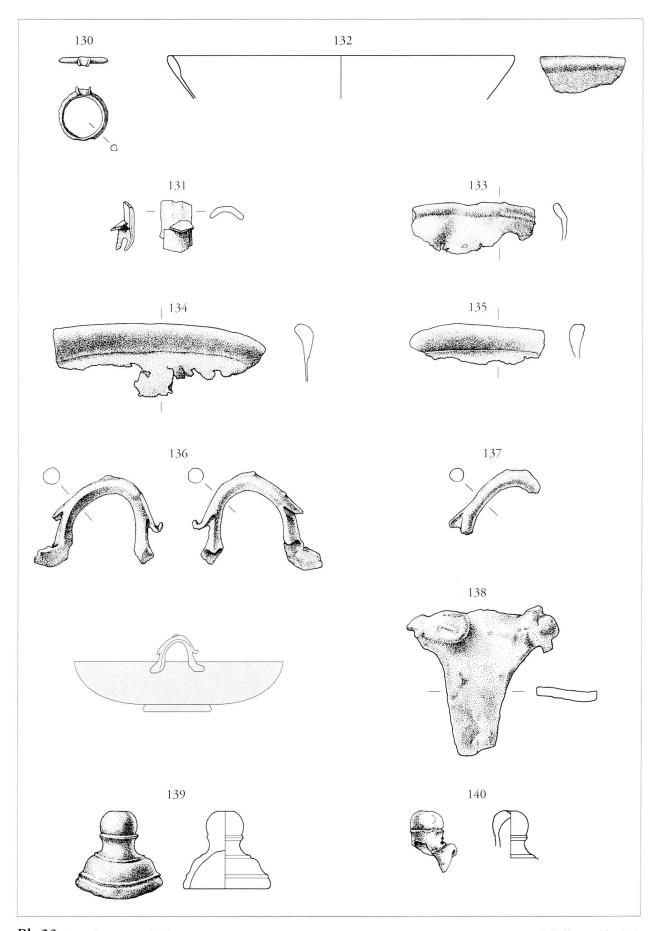
Pl. 21. St. 233. 111-120: céramique

Echelle 1:4 (dessins)



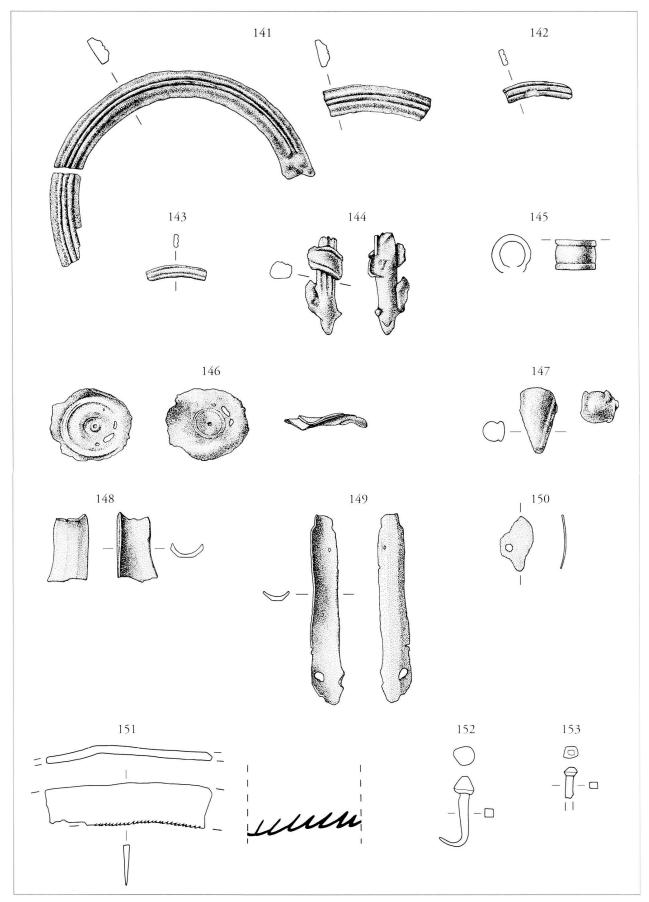
Pl. 22. St. 233. 121-125: céramique 126-128: verre 129: monnaie

Echelle 1:4 (dessins) Echelle 1:1 (photo 126) Echelle 1:1 (photo)



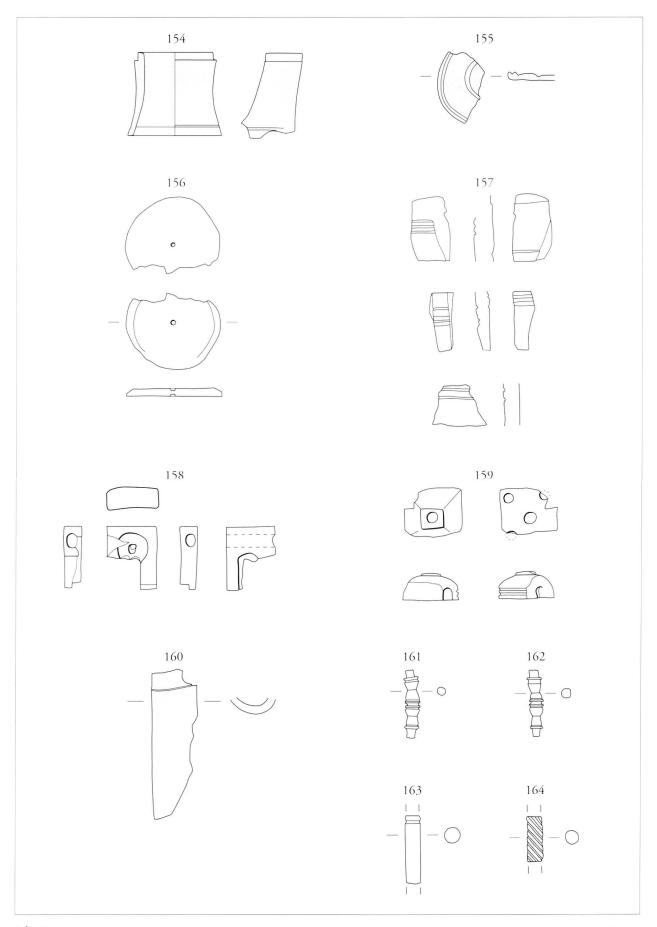
Pl. 23. St. 241. 130-140: bronze

Echelle 2:3 (dessins)

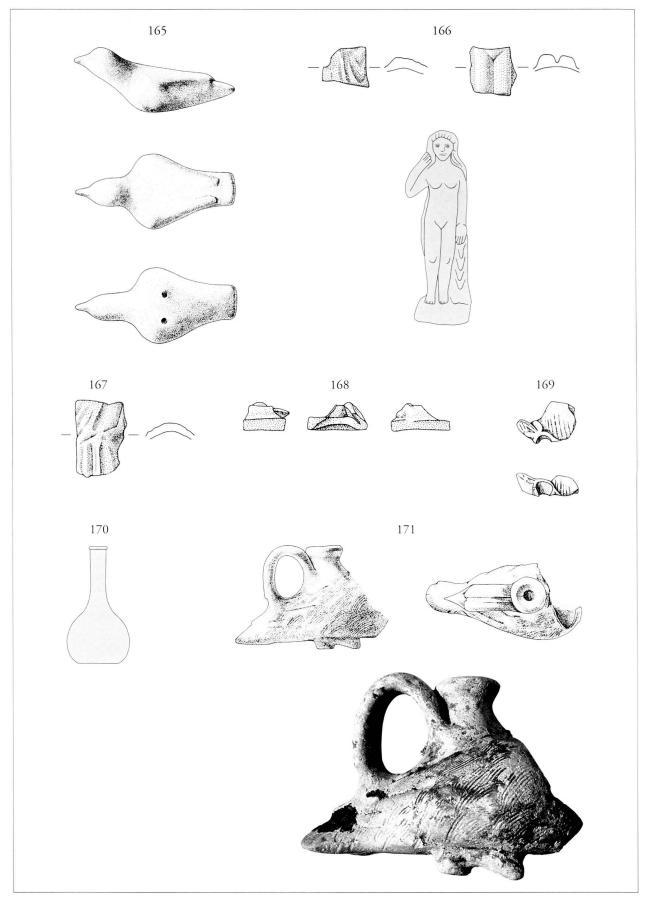


Pl. 24. St. 241. 141-150: bronze 151-153: fer

Echelle 2:3 (dessins) Echelle 1:2 (151: détail 2:1)

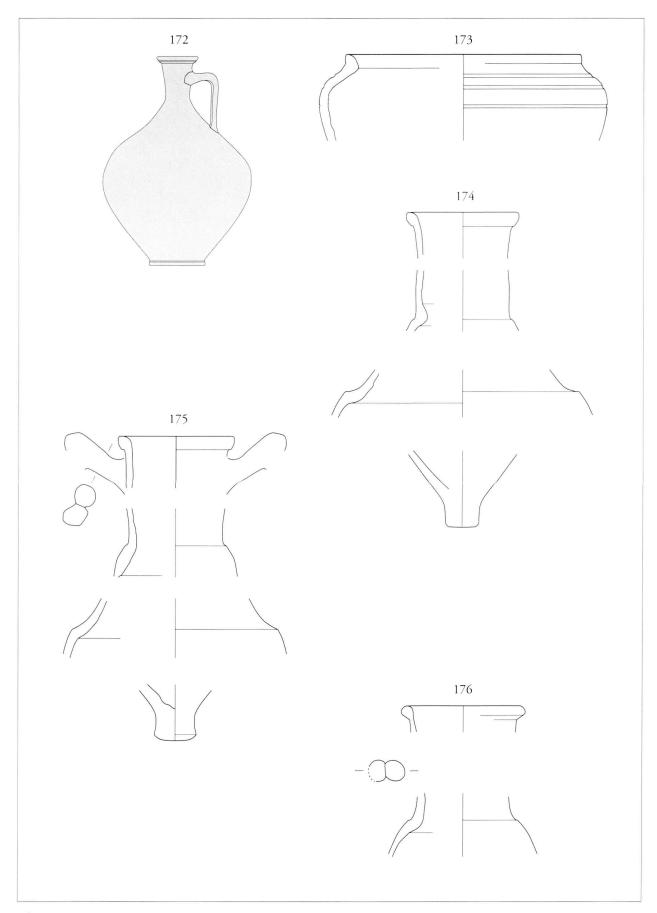


Pl. 25. St. 241. 154-164: os



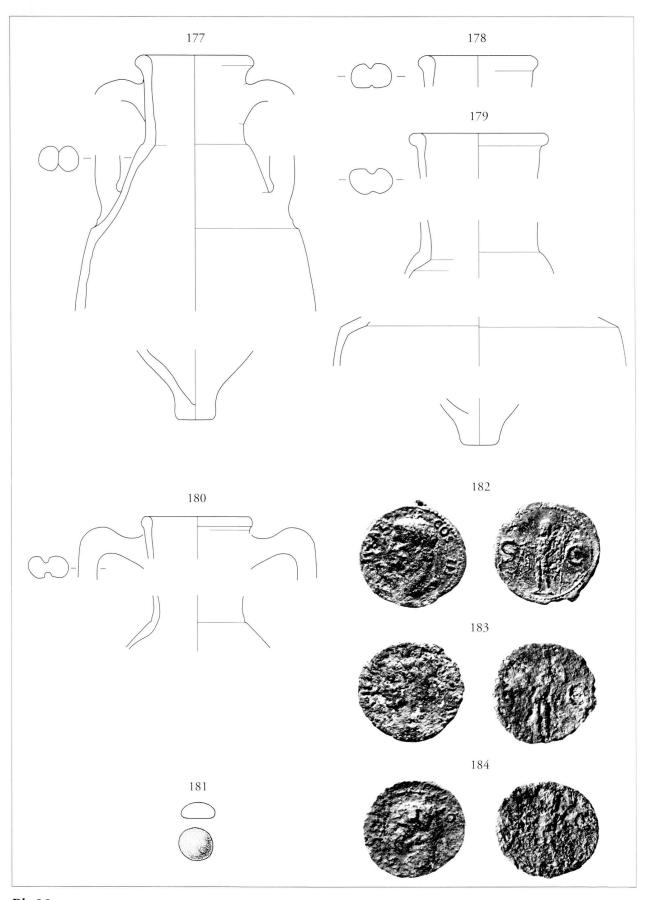
Pl. 26. St. 241. 165-169: terre cuite 170-171: céramique

Echelle 1:2 Echelle 1:2 (dessin 171)



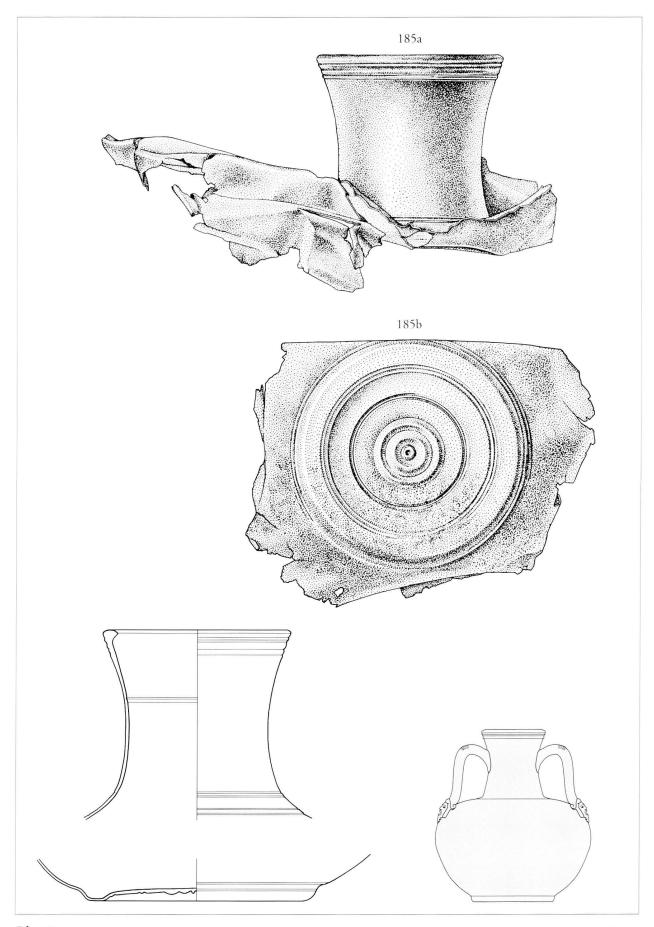
Pl. 27. St. 241. 172-176: céramique

Echelle 1:3 (dessin 173) Echelle 1:4 (dessins 174-176)

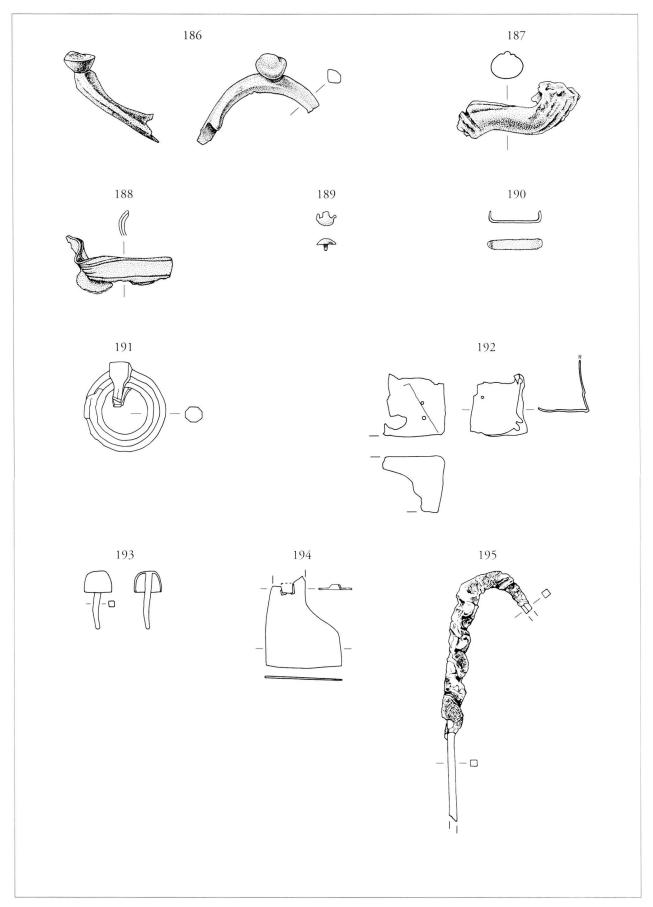


Pl. 28. St. 241. 177-180: céramique 181: verre 182-184: monnaies

Echelle 1:4 Echelle 2:3 Echelle 1:1

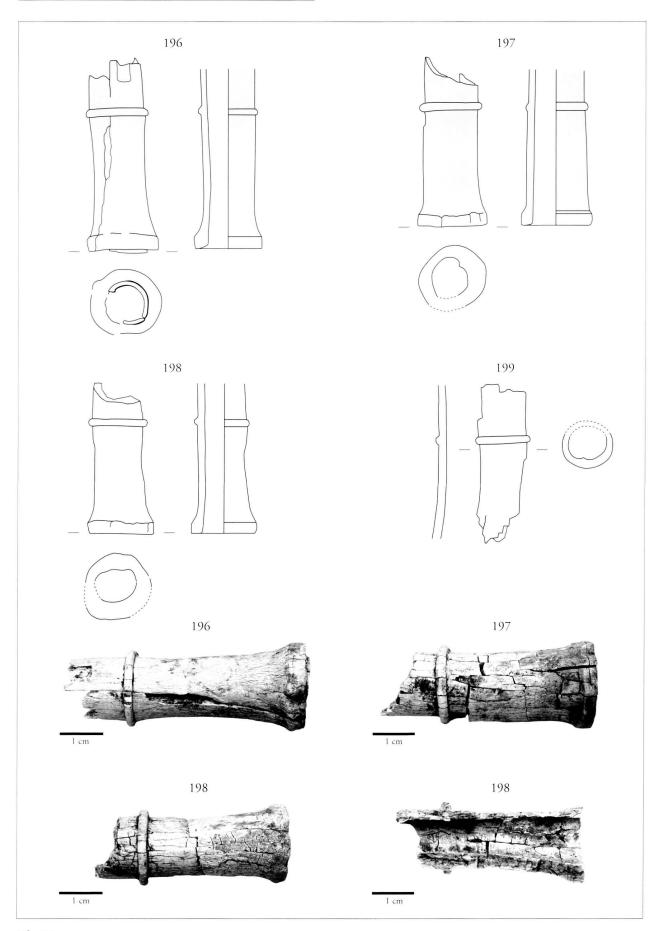


Pl. 29. St. 383. 185: bronze



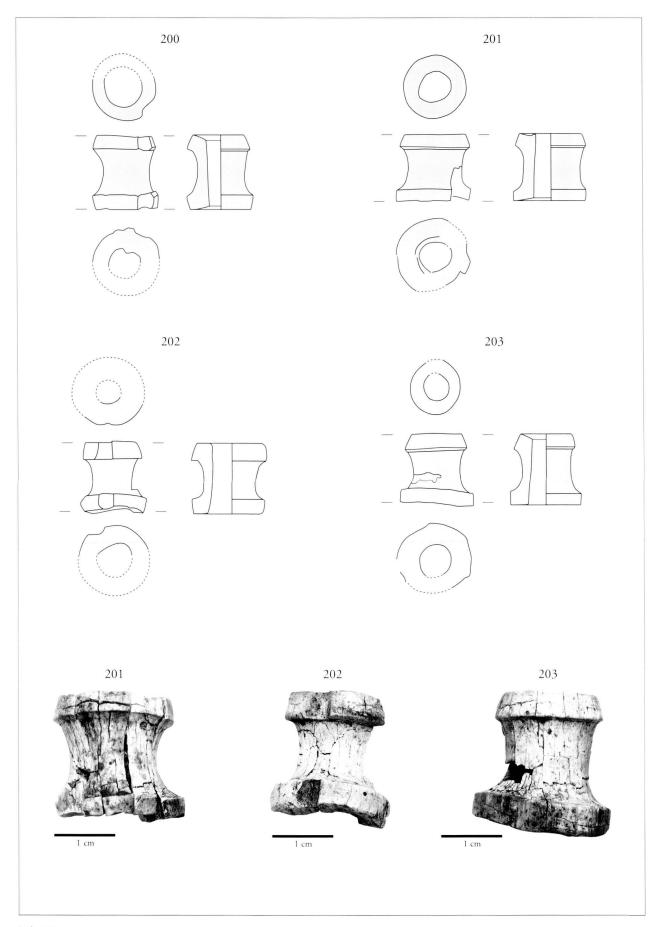
Pl. 30. St. 383. 186-190: bronze 191-195: fer

Echelle 2:3 Echelle 1:2 (195: 2:3)

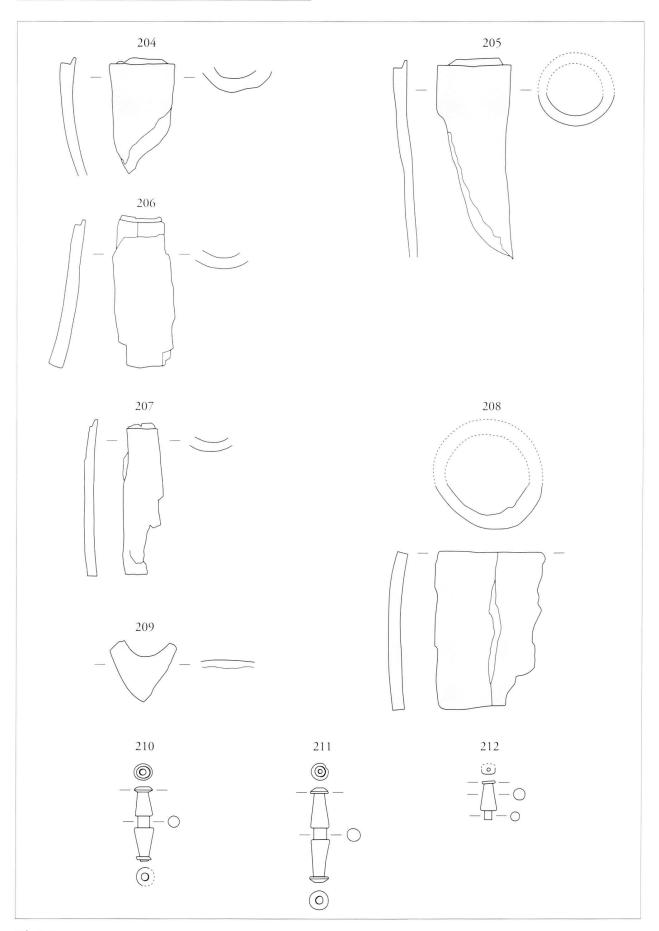


Pl. 31. St. 383. 196-199: os

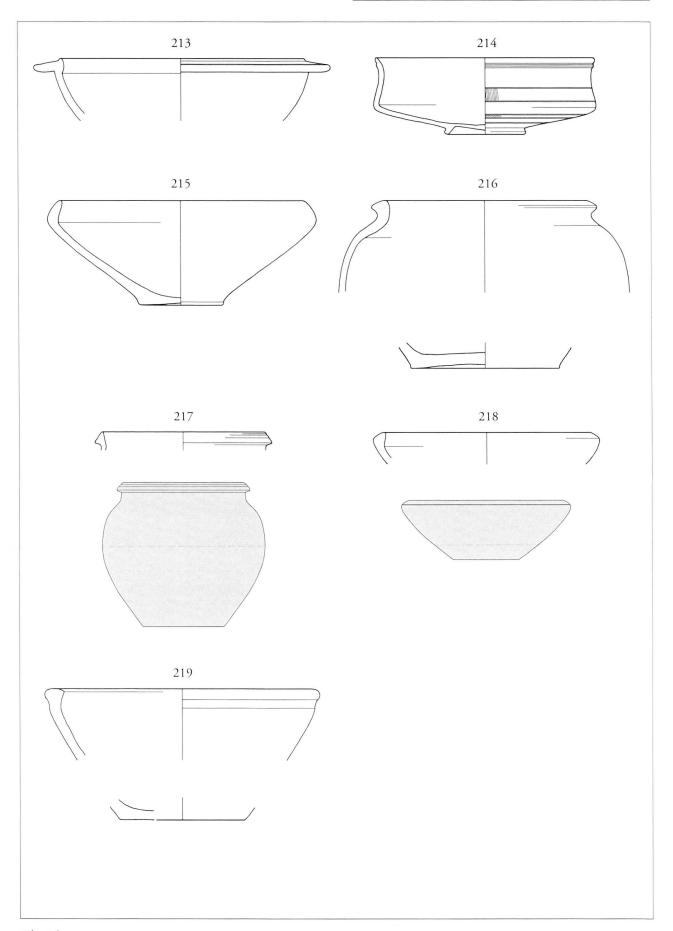
Echelle 1:1 (dessins)



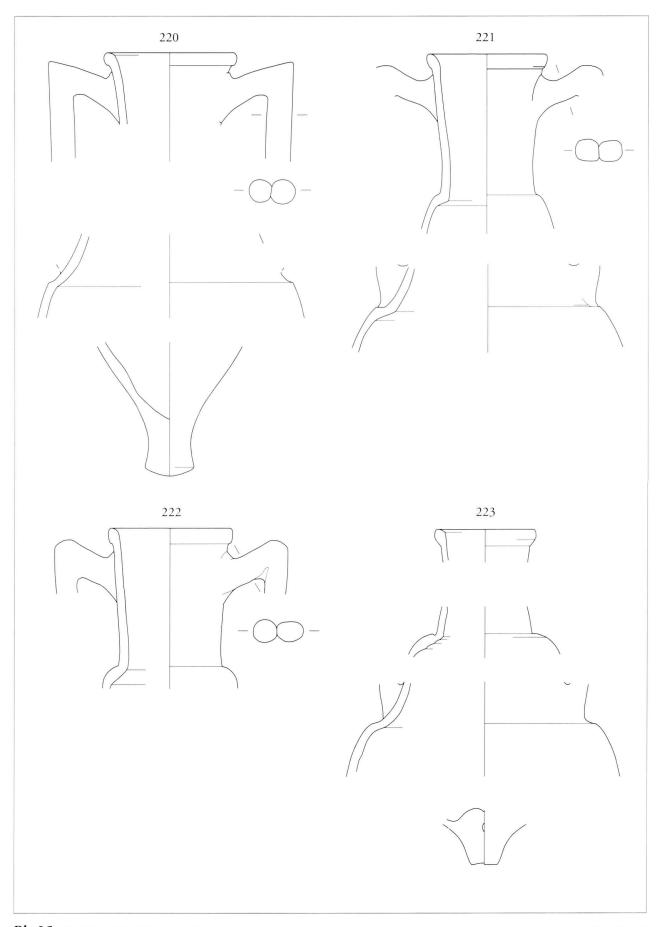
Pl. 32. St. 383. 200-203: os



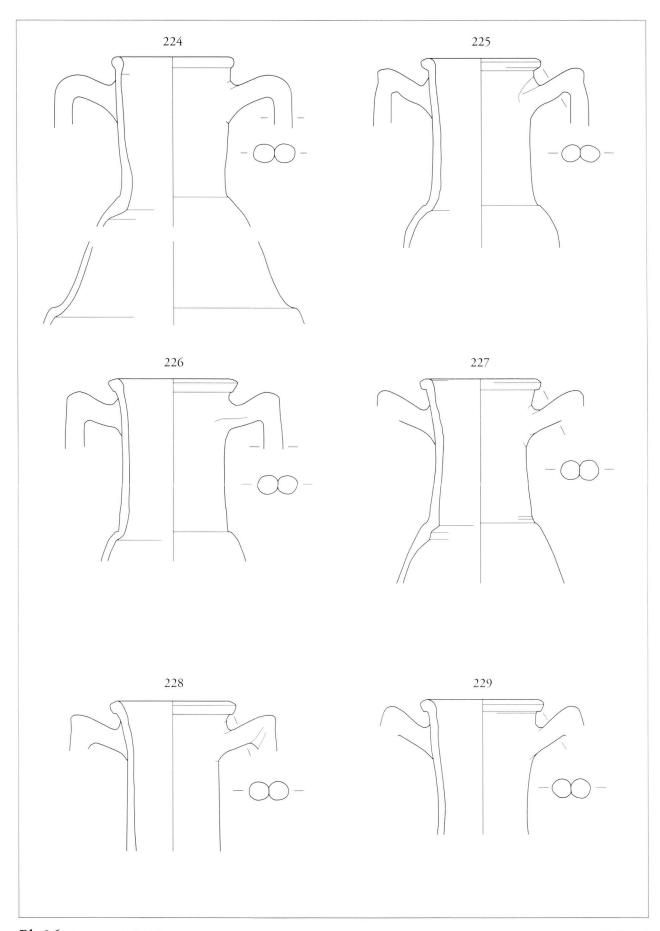
Pl. 33. St. 383. 204-212: os



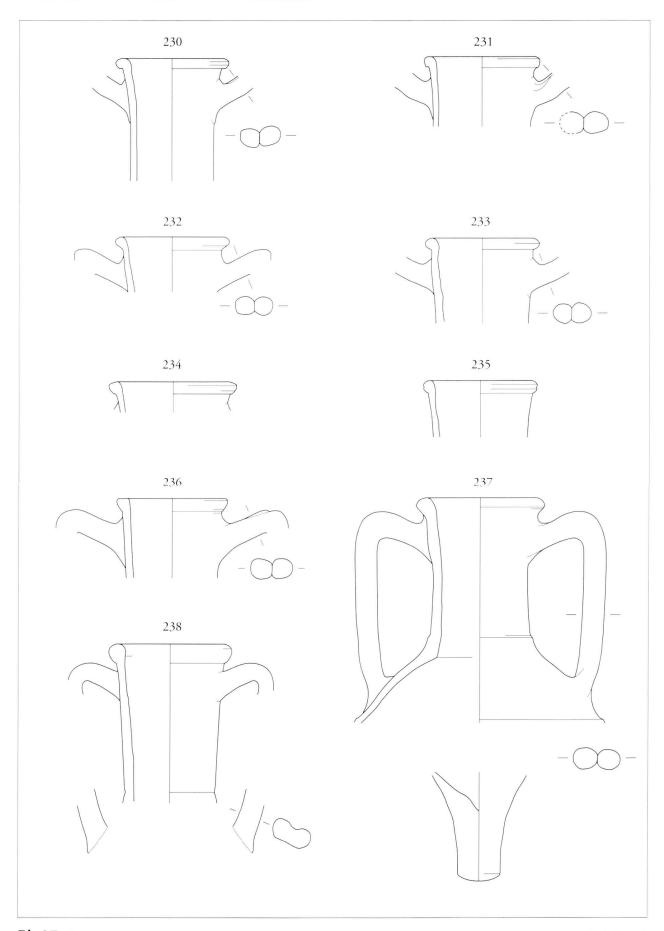
Pl. 34. St. 383. 213-219: céramique



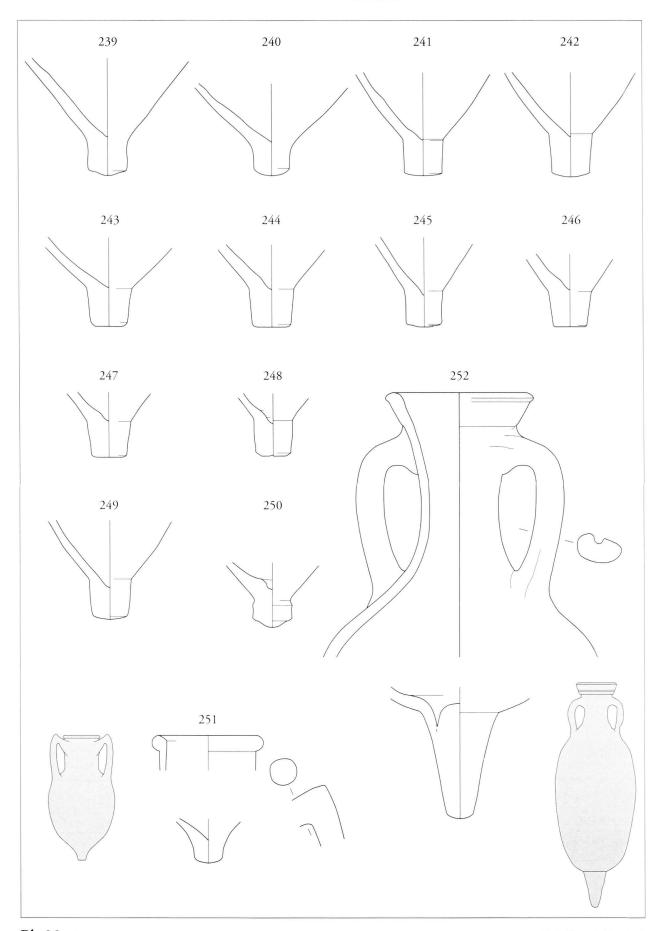
Pl. 35. St. 383. 220-223: céramique



Pl. 36. St. 383. 224-229: céramique

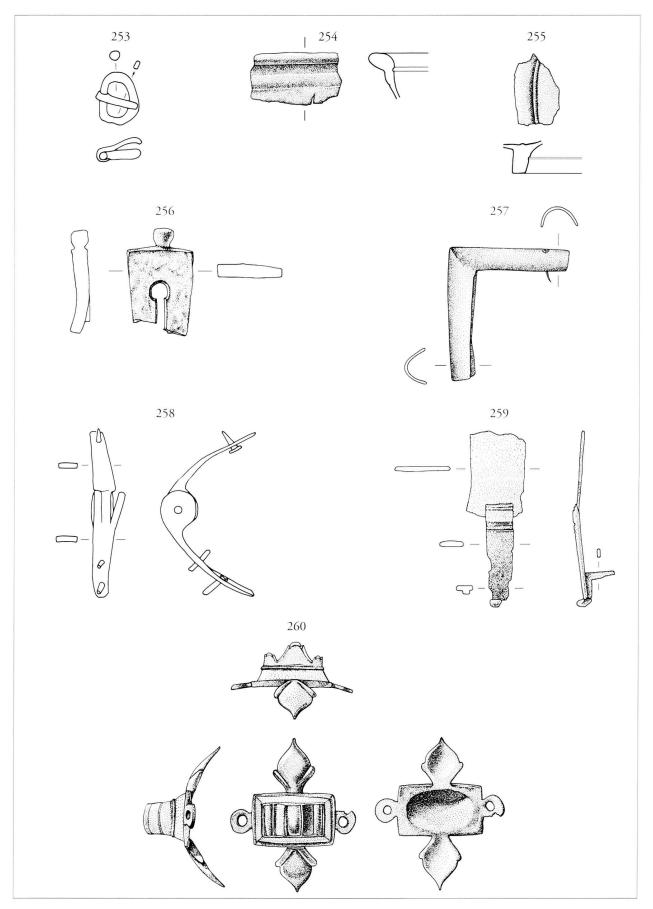


Pl. 37. St. 383. 230-238: céramique



Pl. 38. St. 383. 239-252: céramique

Echelle 1:4 (dessins)



Pl. 39. Trouvailles de surface. 253, 258: fer Déblais (256). 254-257, 259-260: bronze

Echelle 1:2 Echelle 2:3

Crédit des illustrations

- Fig. 1, 3-7, 19-22, 24-25, 32, 41, 42: D. Castella, Avec Le Temps Sàrl, Blonay.
- Fig. 2: B. Gubler, Archéodunum SA, Gollion.
- Fig. 8: tiré de BECK/CHEW (éd.) 1991, p. 83.
- Fig. 9: tiré de Nuber 1972, Taf. 5.
- Fig. 10, 11: tiré de Tassinari 1993, pl. CXIII, 2 (n° 1836) et pl. XXIX, 2 (n° 12428).
- Fig. 12: tiré de Haberey 1948, fig. 44, p. 432.
- Fig. 13: tiré de Passi Pitcher (dir.) 1987, fig. 76, p. 136.
- Fig. 14: E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl, Blonay, d'après Béal 1984, p. 19.
- Fig. 15: tiré de A. Ciarallo et E. de Carolis (dir.), Pompéi. Nature, sciences et techniques, Milan, 2001, p. 122.
- Fig. 16: E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl, Blonay, d'après Feugère 2001, fig. 2, p. 25.
- Fig. 17: tiré de Feugère 2001, fig. 4, p. 25.
- Fig. 18: tiré de Deschler-Erb 1998, pl. 13, 332-334.
- Fig. 23: photo MRA.
- Fig. 26: tiré de Holliger/Holliger-Wiesmann 1994, fig. 6a, p. 26.
- Fig. 27: E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl, Blonay, d'après Béal 1986, fig. 2, p. 113.
- Fig. 28: tiré de Béal 1986, fig. 8, p. 114.
- Fig. 29: tiré de Holliger/Holliger-Wiesmann 1994, fig. 2, p. 22.
- Fig. 30: E. Gutscher, Avec le Temps Sàrl, Blonay, d'après Béal 1991, fig. 17, p. 315 et
- BIANCHI 2000, fig. 32-33, p. 131-132.
- Fig. 31: tiré de Ferdière/Villard 1993, fig. 2-117, p. 199.
- Fig. 33: E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl, Blonay, d'après Ferdière/Villard 1993, fig. 3-55, p. 261.
- Fig. 34: tiré de Trier 1984, p. 89.
- Fig. 35: d'après Trier 1984, fig. 4-8, p. 93-98.
- Fig. 36: tiré de Ferdière/Villard 1993, p. 33.
- Fig. 37: tiré de Beck/Chew (éd.) 1991, p. 112.
- Fig. 38: Service photographique des Musées de Poitiers.
- Fig. 39: tiré de Pautreau (dir.) 1999, fig. 122.
- Fig. 40: tiré de Ferdière/Villard 1993, fig. 2-90/91, p. 178.
- Fig. 42: d'après Reinert 1993, fig. 5, p. 352.
- Fig. 43: photo MRA, J. Zbinden, Berne.
- Pl. 1-39: dessins d'objets: B. Gubler et Iwona Iaworowska-Frei, Archéodunum SA et E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl, Blonay.
- Photos d'objets, Willy Eymann, Avec Le Temps Sàrl, Blonay: nos 1-8, 12, 13, 26b, 42, 85, 171, 196-198, 201-203.
- Photos d'objets, MRA, J. Zbinden, Berne: nos 11, 29, 102, 126, 129, 182-184.